

L'ENTREVUE DU LUNDI



François-Marc Gagnon: la passion-Borduas

Le professeur Gagnon a une passion : celle du peintre Paul-Émile Borduas, ami de son père, portraitiste de sa mère. C'est enfant qu'il a rencontré le grand peintre auquel il allait consacrer une bonne part de ses travaux. Aujourd'hui, il a élargi sa passion à l'ensemble du mouvement automatiste. Stéphane Baillargeon l'a rencontré.

Page 11

Les travailleurs du sexe se regroupent

Caroline Montpetit

DEPUIS hier, les travailleuses et travailleurs du sexe, c'est-à-dire les prostituées et prostitués, les danseuses et danseurs, les masseuses et masseurs... etc, ont une association au Québec.

L'Association québécoise des travailleuses et travailleurs du sexe (AQTS) a en effet vu le jour en fin de

semaine au cours du colloque international sur les jeunes de la rue. Elle vise à défendre les droits des travailleurs du sexe, adultes comme mineurs, à combattre le sexisme, le racisme, l'homophobie et la lesbophobie, ainsi qu'à contrer la violence dans le milieu de la prostitution.

Sans prôner la légalisation de la prostitution, l'AQTS entend mettre en lumière le fait que les jeunes

Voir page 4: Les travailleurs

Israéliens et Arabes reprennent leur dialogue à Washington

WASHINGTON (AFP) — Six mois après la rencontre historique de Madrid, Arabes et Israéliens se retrouvent pour la cinquième fois, à Washington, où le gouvernement américain espère un dialogue plus constructif vers la paix.

Les délégations israélienne, palestinienne-jordanienne, syrienne et libanaise, arrivées samedi et hier, doivent reprendre au département d'État leurs pourparlers parrainés par les États-Unis et la Russie.

Washington, principal artisan de ce processus de paix, veut le voir garder sa dynamique et souhaite qu'au moins sur un dossier — le statut intérimaire des territoires occupés de Cisjordanie et Gaza — les différences puissent maintenant se réduire.

La lettre d'invitation adressée aux participants à la conférence de paix, mise au point l'année dernière par le secrétaire d'État James Baker, avait fixé pour objectif l'aboutissement de cette question un an après l'ouverture des négociations.

Il reste donc six mois aux Israéliens et aux Palestiniens pour se met-

tre d'accord, bien que tous soient conscients que les élections du 23 juin en Israël hypothèquent les chances de percée spectaculaire.

Leurs approches respectives pour la période de transition dans les territoires occupés restent aux antipodes comme l'ont illustré les propositions faites dans ce domaine lors de la dernière rencontre israélo-arabe fin février à Washington.

Le département d'État avait cependant jugé constructives ces propositions, les premières réellement concrètes faites depuis le début des négociations qui s'étaient jusque-là enlisées dans des querelles de procédure.

Dans leur document de travail, les Israéliens avaient suggéré le transfert à des représentants palestiniens, qui restaient à désigner, de prérogatives essentiellement administratives dans des domaines comme le judiciaire, la santé ou l'éducation.

Ce texte soulignait qu'Israël conservait le monopole de la sécurité sous tous ses aspects et demeurait la seule source de l'autorité.

Voir page 4: Israéliens

Kaboul aux mains de Massoud

KABOUL (Reuter) — Au lendemain de la prise de Kaboul, les forces du nouveau gouvernement rebelle semblaient prendre le dessus, hier, dans les violents combats qui les opposent aux maquisards rivaux du Hezb-i-Islami du fondamentaliste Gulbuddine Hekmatyar.

La coalition de combattants dirigée par le commandant Ahmad Chah Massoud, qui a été nommé ministre de la Défense, est parvenue à repousser les attaques du Hezb avec l'aide de l'armée de l'ancien pouvoir communiste.

Des blindés de cette armée sont ainsi intervenus aux côtés des hommes de Massoud dans la bataille pour le contrôle de Bala Hissar, ancienne citadelle qui domine les approches de la capitale afghane au sud.

Un officier, le colonel Mohamed Amin, a déclaré à des journalistes qu'il avait placé une demi-douzaine de chars en position pour pilonner les positions du Hezb.

Nabi Hazimi, vice-ministre de la Défense du pouvoir déchu, est apparu samedi soir à la télévision pour inviter son armée à obéir au commandant Massoud, dont l'alliance a annoncé la création d'un conseil islamique au terme d'une guerre civile de 14 années qui a fait deux millions de morts.

Massoud, le plus célèbre chef de guerre des moudjahidin, a été chargé du commandement des forces de l'alliance par le nouveau Conseil islamique créé samedi par les partisans de la guérilla au Pakistan voisin.

Le Hezb de Gulbuddine Hekmatyar, qui ne reconnaît pas ce conseil, a bénéficié sur le terrain du ralliement d'unités de l'ancien ministère

de l'Intérieur. Celles-ci étaient assiégées hier par les hommes de Massoud dans les bâtiments du ministère, mais l'assaut n'avait toujours pas été donné à la nuit tombée.

Les maquisards d'Hekmatyar, en majorité des Pachtoune du sud de l'Afghanistan, ont été repoussés après une attaque à la mitrailleuse et à la roquette sur le palais présidentiel.

Des accrochages ont en outre été signalés sur la colline de Bibi Maru, d'où les unités du Hezb pourraient contrôler les abords de l'aéroport. De violents combats se déroulaient également au nord-ouest, entre la ville et l'aéroport, où le Hezb s'accrochaient à ses positions de part et d'autre de la rivière de Kaboul.

Ces combats ont empêché l'arrivée à Kaboul des 50 membres du Conseil islamique, qui comptaient gagner l'Afghanistan à bord d'un Hercules C-130 de l'armée de l'air pakistanaise.

Les succès remportés par l'alliance de Massoud ont été confirmés de source diplomatique. « Ils ratisent les quartiers où il y a des hommes d'Hekmatyar, a dit un diplomate. Il ne reste plus qu'un seul endroit. C'est le ministère de l'Intérieur, leur dernier bastion dans Kaboul. »

Face au risque d'un assaut sur les bâtiments, les occupants de l'hôtel de Kaboul, proche du ministère, ont été invités à passer la nuit dans les sous-sols.

Du fait de la confusion qui régnait dans la capitale, il était impossible d'établir un bilan des combats de la journée. L'hôpital de la Croix-Rouge a recensé six morts et plus de 60 blessés. Un moudjahidin de Massoud

Voir page 4: Kaboul



PHOTO AP

Deux secousses sismiques ont encore ébranlé la Californie, hier, après celle de samedi qui a fait des dégâts à Ferndale (ci-haut). Ces répliques indiqueraient que le sous-sol n'est pas stabilisé et que les menaces d'autres tremblements de terre sont toujours réelles.

La terre continue de bouger en Californie

RIO DELL, Californie (AP) — La Californie du nord a tremblé à trois reprises ce week-end: après un premier séisme samedi matin, deux fortes secousses ont de nouveau touché la région dans la nuit suivante, provoquant des fuites de gaz, un incendie dans un quartier commercial, des coupures de lignes électriques, la fermeture temporaire d'une autoroute et des dégâts matériels sur un pont, mais pas de blessés.

Ces deux secousses sont des répliques au tremblement de terre de samedi matin, d'une intensité de 6,9 sur l'échelle de Richter, qui avait fait 50 blessés. Le séisme et ses deux répliques avaient leur épicentre à peu près au même endroit, non loin de Rio Dell, petite ville rurale près de la ville côtière d'Eureka, 350km au nord de San Francisco.

La première réplique s'est produite à 0h41 hier et a été mesurée 6,3 par la station sismologique de Berkeley. Elle a été ressentie jusqu'à Palo Alto, 390km au sud de Rio Dell.

La seconde réplique a eu lieu à 4h18 et a été plus forte: 6,5 sur l'échelle de Richter. Elle a été ressentie à San Francisco et jusqu'à Fresno, à 740km de Rio Dell.

« Nous étions assis dans le salon et les rideaux ont commencé à bouger », raconte un habitant de Orland (180km au sud-est de Rio Dell) à propos de la première réplique. « J'ai alors pensé que j'avais un peu trop bu. Puis j'ai vu les chiens courir se mettre à l'abri, et j'ai compris ce que c'était. »

Après la seconde réplique, un incendie — probablement dû à des fuites de gaz — s'est déclaré dans quatre magasins de Scotia, près de Rio Dell: les pompiers ont dû combattre des flammes hautes de 30m.

L'autoroute 101, — la principale artère californienne, qui longe la côte et relie le nord, San Francisco et Los Angeles — a été fermée quelques heures à un endroit, à cause des dégâts matériels.

Les deux répliques ont apparemment ajouté quelques dégâts matériels au séisme de la veille, qui avait surtout touché Ferndale, hameau côtier de 1 300 habitants à quelques kilomètres de l'épicentre.

Le gouvernement de Californie avait déclaré l'état d'urgence dans le comté Humboldt où est situé la ville et les autorités font une première estimation des dégâts de 3,5 millions \$.

Les médias américains ont maintenant un guide sur la crise canadienne

Marie Tison

de la Presse Canadienne

WASHINGTON — Les médias américains qui couvrent la crise constitutionnelle canadienne n'auront plus d'excuses.

Une fondation américaine intéressée aux affaires canadiennes, la William H. Donner Foundation, vient de faire parvenir à 4000 médias américains un guide sur la crise constitutionnelle.

Le document de 200 pages, en format de poche, est complet avec des essais écrits par des Canadiens sur les divers aspects de la crise, une chronologie historique, des statistiques et une liste de plus de 500 spécialistes canadiens et américains avec numéros de téléphone et champs particuliers de spécialisation.

Il s'est bien glissé quelques oublis dans la chronologie, comme l'élection du Parti québécois en 1976, ou des interprétations un peu rapides,

comme lorsqu'on dit qu'en 1837: « Des rébellions républicaines éclatent au Haut et au Bas Canada en réponse à des récessions économiques », mais en général, les informations sont exactes.

M. William Alpert, l'un des trois éditeurs du guide, a expliqué que la William H. Donner Foundation avait réalisé que plusieurs journalistes américains auront à écrire des articles sur le Canada cette année.

« Nous avons pensé que ce serait une bonne idée de les aider à écrire

de meilleurs articles », a-t-il déclaré au cours d'une entrevue téléphonique depuis les bureaux de la fondation, à New York.

M. Alpert a affirmé que la presse américaine avait beaucoup à apprendre au sujet du Canada, reflétant ainsi le manque général de connaissance des Américains vis-à-vis de leur voisin du Nord.

Dans son introduction au guide, le président du conseil d'administration de la fondation, M. James Capua, affirme que les médias américains ne

pouvaient plus se payer le luxe de cette ignorance traditionnelle.

« Ceci, parce que le Canada (...) est au milieu d'une crise constitutionnelle atténuée », écrit-il, précisant que les importants changements politiques qui devraient en découler pourraient inclure la dissolution de l'arrangement constitutionnel actuel.

Il affirme que l'avenir du Canada est important aux yeux des États-Unis non seulement en raison de sa proximité et de ses liens commer-

ciaux, mais aussi parce que les Américains, eux-mêmes de plus en plus confrontés à des questions ethniques et linguistiques, pourraient apprendre de l'expérience canadienne dans la résolution de ces divers conflits.

Déjà, quelques médias américains ont écrit à la fondation afin de la remercier pour cette initiative.

La William H. Donner Foundation a été fondée par M. Donner, un industriel américain qui a passé les dernières 15 années de sa vie à Montréal.

Voir page 4: Les médias

CAHIER
SPÉCIAL

350e ANNIVERSAIRE de MONTRÉAL

RÉSERVATIONS PUBLICITAIRES

842-9645

Date de tombée le 8 mai 1992

Montréal en fête !

Le 15 mai commencent les 150 jours de célébrations du 350e anniversaire de fondation de Montréal, **LE DEVOIR** se joint à la fête et publie un cahier spécial qui présentera les expositions (plus de 80) qui ont lieu à Montréal pour marquer cet événement.

En plus d'un calendrier de ces expositions, on trouvera dans ce cahier des textes présentant les expositions les plus importantes qui seront regroupées par thème: Histoire, politique, littérature, religion, beaux-arts et art contemporain, architecture, sciences. On traitera aussi des activités populaires qui auront lieu pendant cette période.

Ce cahier qui sera publié dans l'édition régulière du **DEVOIR** du 16 mai sera aussi distribué sur les lieux de plusieurs de ces expositions.

PARUTION
le 16 mai
DANS
LE DEVOIR

Le contrat sans appel d'offres à Bell Helicopter indigne l'opposition

Maurice Girard
de la Presse Canadienne

OTTAWA — Au moment où les négociations constitutionnelles franchissent une étape importante, le Québec pourrait être la cible aujourd'hui des questions de l'opposition à la Chambre des Communes alors que reprennent les travaux parlementaires après deux semaines de relâche pour le congé pascal.

Tant les libéraux que les néo-démocrates ont indiqué à la Presse Canadienne qu'ils entendaient interpellier le gouvernement conservateur et le ministre de la Défense, M. Marcel Masse, pour l'octroi à Bell Helicopter Textron, de Mirabel, d'un contrat sans appel d'offres d'une valeur de 1 milliard \$ pour la fabrication d'une centaine d'hélicoptères pour les Forces armées.

La députée du Reform Party, Mme Deborah Grey (Beaver River), soutient pour sa part que la façon « inacceptable et honteuse » d'agir des ministériels « pourrait nous faire revivre une autre affaire des CF-18 ». La similitude entre les deux contrats, fait-elle valoir, est inquiétante.

Dans un cas comme dans l'autre, c'est une compagnie de Winnipeg, au Manitoba, qui faisait concurrence à une entreprise du Québec pour des contrats de même valeur, dans une conjoncture constitutionnelle incertaine.

En 1986, Canadair, de Montréal, a été choisi pour l'entretien des CF-18 sur son concurrent manitobain Bristol Aerospace. Six ans plus tard, Bell Helicopter a gain de cause devant Eurocopters, également de Winnipeg, pour remplacer les hélicoptères de marque 135 Twin Hueys et CH-118 Iroquois.

Toutefois, le contrat à l'entreprise de Mirabel, qui doit être signé dans les 60 jours, a été octroyé en même temps que M. Masse accordait à la GM, de London en Ontario, un contrat de 800 millions \$ pour la fabrication de 229 véhicules militaires légers. Ce contrat également a été accordé sans appel d'offres.

Déjà, la controverse a soulevé d'âmes critiques au Canada anglais. Le quotidien *The Globe and Mail* réclamait en éditorial, dans sa livraison du vendredi 17 avril, « une enquête du Parlement qui aurait dû être tenue depuis longtemps sur l'octroi de contrats par le Défense nationale et autres scandales du genre ».

Le quotidien de Toronto profitait de l'occasion pour s'en prendre au ministre Masse pour ses nombreuses absences à la Chambre des Communes et se demandait si « comme certains paranoïaques du ministère le laissent croire, le ministre est en train de bâtir de l'intérieur sa propre armée québécoise, qu'il prendrait en main, chamarré de médailles militaires, si sa province se séparait ? ».

Trois jours plus tard, on apprenait

que le président de la communauté urbaine de Toronto, M. Alan Tonks, écrivait aux députés conservateurs des environs pour faire pression sur le ministre Masse et empêcher le transfert du collège militaire de Toronto à Saint-Jean, au Québec.

« Alors que la question constitutionnelle devient importante, il serait important de discuter sérieusement de cette question avec les régions touchées. Autrement, on reste avec l'impression que le groupe conservateur québécois tire, en toute impunité, les ficelles à Ottawa », écrivait M. Tonks dans une missive en date du 8 avril.

Dans la capitale fédérale, les partis d'opposition dénoncent le contrat à Bell Helicopter et à la GM mais on se défend de vouloir exploiter la controverse à une période si cruciale du débat national. Sauf la députée du parti de Preston Manning.

« Cette affaire pourrait se retourner contre le gouvernement fédéral et M. Masse, qui n'est plus très populaire dans son propre parti », remarque Mme Grey. « Pour qui se prend-il, le ministre de la Défense, pour agir de cette façon. C'est de la mauvaise politique et une mauvaise affaire surtout quand les relations du Québec avec le reste du Canada sont si ténues. »

Le whip du Parti libéral, M. David Dingwall (Cape-Breton), estime « possible » que l'affaire influence le débat constitutionnel. « C'est une raison additionnelle qui aurait dû in-

citer le gouvernement à la prudence », dit-il.

Aucun député libéral ne veut opposer une région du pays à une autre. « Ce n'est certainement pas l'intention des députés libéraux de casser du sucre sur le dos d'une région du pays », ajoute M. Dingwall. Ce qui n'empêchera pas son parti d'interroger le gouvernement en chambre sur cette affaire.

Son vis-à-vis au NPD, M. Iain Angus, se dit « très, très nerveux sur la façon dont une question sur le sujet pourrait être perçue ». Le whip néo-démocrate parle par expérience. L'automne dernier, une fuite le rendait responsable de l'orchestration d'une charge anti-Québec aux Communes. Son parti se faisait reprocher de vouloir se faire du capital politique au Canada anglais en exploitant l'impatience du Canada anglais à l'endroit du Québec.

« Même si je manifeste la plus grande des prudence et que je n'insiste pas sur la province qui obtient le contrat, je suis certain que le gouvernement établira le lien et qu'on m'accusera d'être anti-Québec. Et ça pourrait revenir plus tard pour nous hanter », dit M. Angus, qui ajoute : « En période difficile, on saute facilement sur un bouc émissaire. Et il est facile de pointer du doigt le Québec en raison de son caractère distinct ».

La séance du Parlement, qui débute ce matin avec une résolution de l'Opposition réclamant des élections générales, sera déterminante dans la stratégie constitutionnelle des conservateurs. M. Dingwall prévoit le dépôt la semaine prochaine du projet de loi référendaire.

Les libéraux comme les néo-démocrates feront porter leurs interventions sur la situation économique. « Si le gouvernement est si fier des résultats économiques, pourquoi ne demande-t-il pas au peuple de se prononcer par une élection », demande M. Dingwall.

Personne au bureau du leader du gouvernement, M. Harvey Andre, n'était en mesure vendredi de fournir des précisions sur l'échéancier législatif.

L'emploi est rare

NAPANEE, Ont. (PC) — Plus de 2700 personnes ont envahi, hier, un gymnase de Napanee dans l'espoir d'être choisies pour occuper l'un des 130 postes que la direction de Goodyear Canada veut combler à son usine de cette ville ontarienne.

Une longue file de candidats s'était formée dès vendredi soir et elle était composée de personnes venant d'au-delà de Montréal ou Kapuskasing, dans le nord de l'Ontario.

Les emplois qu'on comble exigent un secondaire V et ils sont rémunérés à raison de 12 \$ à 15 \$ l'heure, a confié le directeur du personnel, Pat Burns.

L'usine de Goodyear à Napanee n'est pas syndiquée, elle a commencé sa production en 1989 et elle est l'une des plus modernes au monde du géant du pneu.

La direction de l'entreprise s'est dite nullement surprise qu'autant de monde se soit présenté, hier : l'an dernier, un événement semblable avait attiré près de 1700 candidats. « Nous nous attendions à ce qu'il y ait plus de monde, cette année, en raison de la récession », a évalué M. Burns.

Plusieurs des candidats d'hier sont d'anciens travailleurs de General Tire ou d'Uniroyal-Goodrich : ces deux entreprises ont fermé leurs usines, mettant à pied respectivement 800 et 1000 travailleurs à Barrie et Kitchener. Ces deux fabricants de pneus avaient alors donné pour raison que la compétition était féroce et que leurs installations respectives étaient trop vieilles pour produire efficacement.

Napanee, Goodyear emploie déjà 430 travailleurs et se spécialise dans la fabrication du pneu radial et de haute performance.

LE DEVOIR Service de Publicité 842-9645



649 Tirage du 92-04-25

1 24 26 28 29 32

Numéro complémentaire: 39



8 11 26 35 39 42 Tirage du 92-04-25

Numéro complémentaire: 17

MISE-TOT 13 18 21 35

GAGNANTS LOT 121 413,20 \$



Extra NUMÉROS 3 4 2 7 3 8 100 000 \$

Tirage du 92-04-25 2 7 3 8 250 \$

7 3 8 50 \$

3 8 10 \$

8 2 \$



Les sinistrés de Guadalajara tentent tant bien que mal de récupérer leurs effets personnels des décombres.

Pemex et des élus sont mis en cause dans les explosions de Guadalajara

GUADALAJARA, Mexique (AP) — Présentant — dans les temps qui lui avaient été impartis — le bilan de l'enquête préliminaire, le procureur général du Mexique a mis en cause hier le monopole pétrolier d'État Pemex et des responsables municipaux et d'État dans la série d'explosions qui ont fait au moins 190 morts et 1470 blessés à Guadalajara.

Le procureur général Ignacio Morales Lechuga a affirmé que plusieurs responsables officiels pourraient être poursuivis pour homicide en raison de leurs négligences dans cette catastrophe survenue mercredi dernier.

M. Morales a relevé que les déflagrations avaient été provoquées par de l'essence mélangée à d'autres substances chimiques volatiles, dont de l'hexane, qui avaient fui dans les égouts où se sont produites les explosions.

Trois sociétés produisant de l'huile de table et qui utilisent de l'hexane dans leur processus de fabrication feront l'objet d'une enquête pour déterminer leur éventuelle part de responsabilité.

Il a souligné que la fuite d'essence sans plomb s'était produite dans une conduite de la Pemex, en raison d'une corrosion due à une fuite dans une canalisation d'eau située juste au-dessus.

La Pemex, qui n'a pas commenté dans l'immédiat ces accusations, avait rejeté toute responsabilité, affirmant qu'une de ses canalisations du quartier de La Reforma avait en fait été affectée, mais par les déflagrations.

« Il y a des responsabilités pénales

et civiles engageant des citoyens privés et des responsables officiels qui, par incompétence, négligence ou omission, ont contribué à ce résultat », a-t-il affirmé en mettant en cause neuf responsables publics et deux personnes privées qui devront selon lui se présenter devant la justice.

« Quant aux conséquences tragiques des explosions, nous avons établi la responsabilité pour négligence du maire, Enrique Dau Flores, et du secrétaire au Développement urbain de l'État, Aristeo Mejía », a ajouté M. Morales, selon lequel ces deux hommes ont été avertis. Des habitants du quartier de La Reforma avaient dit avoir senti de l'essence plusieurs jours avant les déflagrations.

« Il a été établi que les pertes en vies humaines auraient pu être évitées si ces responsables publics avaient agi en faisant évacuer les habitants des zones présentant un risque élevé. »

Avec cette mise en cause rapide de la Pemex, l'une des institutions les plus puissantes du Mexique, M. Morales pourrait aider à minimiser les répercussions négatives pour son Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) — au pouvoir depuis 63 ans, celui-ci est accusé de complaisance et de corruption. Le chef de l'État, Carlos Salinas de Gortari, avait donné jusqu'à dimanche aux enquêteurs pour établir les responsabilités.

Outre le bilan des morts et blessés, M. Morales a affirmé que les explosions avaient endommagé 1422 maisons, 450 établissements commerciaux, 600 véhicules et 8 km de voie publique.

Wilson demeure optimiste

KITASHIOBARA (PC) — Le ministre canadien du Commerce, Michael Wilson, a poursuivi, hier au Japon, ses entretiens avec ses homologues japonais du Commerce international, Kozon Watanabe, de la secré-

taire au Commerce des États-Unis, Carla Hills, et du vice-président de la Communauté européenne, Frans Andriessen.

Les entretiens d'hier ont notamment porté sur l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) et d'autres questions du commerce international.

Le ministre Wilson s'est dit encouragé parce qu'il entrevoit un déblocage dans l'impasse qui persiste au chapitre des règlements adoptés en vertu de l'Uruguay Round.

« Pour l'instant, les pourparlers sont gelés, mais ce que nous avons entendu de la part des Américains et des Européens me laisse penser qu'il y a un certain progrès », a affirmé le ministre.

CARTES D'AFFAIRES



ROBIC
AGENTS DE BREVETS ET MARQUES
PROTECTION DES DROITS
DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

55 St-Jacques, Montréal, Québec H2Y 3K2
Fax (514) 845-7874 Tél.: (514) 981-0811

La maîtrise des intangibles

Un groupe de Québécois anglophones et allophones

* Dites-nous ce que vous faites!

C.P. 692, Station H, Montréal, Québec, Canada H3G 2M6 Télécopieur: (514) 987-9938

«Québec is our home.

Let's make Québec at home in Canada.»

Bourassa réussira-t-il cette fois-ci à convaincre l'Ouest?

Norman Delisle

de la Presse Canadienne

QUÉBEC — Pour la troisième fois en 30 ans, un premier ministre du Québec entreprend un pèlerinage constitutionnel dans les provinces de l'Ouest.

En octobre 1965, le premier ministre Jean Lesage s'est rendu dans l'Ouest pour tenter de résoudre le statut constitutionnel du Québec. Ce fut une vaine tentative.

En avril 1988, un de ses successeurs, Robert Bourassa, a effectué le même parcours pour vendre l'accord du lac Meech. Cet accord n'a jamais été adopté.

M. Bourassa entreprendra à compter de dimanche prochain une autre tournée constitutionnelle qui le mènera tour à tour à Vancouver, Edmonton, Regina et Winnipeg. Cette fois, sa mission consiste à convaincre ses quatre homologues de cette région de s'associer à des offres constitutionnelles acceptables pour le Québec.

La tournée de Lesage en 1965 a révélé chez les Westerners « un manque d'ouverture aux aspirations québécoises, qu'elles fussent », commente un témoin oculaire de cette tournée, Claude Morin, qui agissait pour la circonstance comme

conseiller et rédacteur des discours de M. Lesage.

Le premier ministre du temps avait pourtant choisi la politique de la « main tendue ». Au lieu de rencontres derrière des portes closes, comme celles que tiendra M. Bourassa la semaine prochaine, M. Lesage avait décidé de tenir des rencontres publiques avec le plus grand nombre de groupes possible: gens d'affaires, associations francophones, etc.

« On en entendait des vertes et des pas mûres, raconte Claude Morin. Par exemple, quand Lesage évoquait le besoin de protéger et de promouvoir le français, il se faisait demander en vertu de quoi on n'en ferait pas autant pour l'ukrainien ou le polonais dans l'Ouest, langues bien plus répandues que le français dans cette partie du Canada ».

« D'autres interlocuteurs s'étonnaient de l'entêtement des francophones à ne pas s'assimiler au monde anglo-saxon alors que les autres immigrants, plus sages, plus pratiques et comprenant le bon sens, le faisaient volontiers, rappelle Claude Morin. Certains laisseraient entendre que la question de la langue avait été définitivement résolue sur les plans d'Abraham en 1759 ».

« D'ordinaire si impulsif, Lesage m'étonna par son calme et sa pa-

tience angéliques. Poliment, il expliquait et réexpliquait, chiffres et faits historiques à l'appui, la situation québécoise. »

Mais à son retour au Québec, Lesage annonça que son gouvernement retirait son appui à la modification constitutionnelle alors débattue en 1965, appelée la formule Fulton-Favreau. « Ces gens-là ne sont pas prêts », avait-il dit à Claude Morin.

En avril 1988, M. Bourassa a aussi fait la tournée de quelques-unes des provinces de l'Ouest.

À cette période, il s'agissait de promouvoir l'adoption par les parlements des provinces d'une résolution d'appui à l'accord du lac Meech. Deux ans plus tard, deux provinces n'avaient toujours pas appuyé l'accord, dont une de l'Ouest, le Manitoba. En conséquence, l'accord devenait caduc et c'était un nouveau refus essuyé par le Québec.

M. Bourassa avait été sévèrement critiqué lors de son passage par différents groupes locaux de francophones. Les Fransaskois (francophones de la Saskatchewan) ont même annulé la rencontre qu'ils devaient avoir avec le premier ministre du Québec après que ce dernier eut qualifié de « léger progrès » un projet de loi présenté au parlement de Regina et évitant au gouvernement de la Saskatchewan l'obligation de tra-

duire en français les lois de la province.

Cette fois-ci, aucune rencontre publique avec des groupes ou associations n'est prévue pour le moment à l'horaire de la tournée du premier ministre.

Par ailleurs, de passage à Asbestos, en Estrie, où il lançait la campagne de financement de son parti en vue du référendum de l'automne prochain, M. Bourassa a déclaré qu'il « faut bâtir le Québec mais sans détruire le Canada ».

« On prépare le référendum de la fin d'octobre », a lancé M. Bourassa à quelque 500 militants libéraux qui participaient à un souper-bénéfice du PLQ à 50 \$ le couvert, dans le château-fort du député-ministre de Richmond, Yvon Vallières.

C'est d'ailleurs M. Vallières qui préside cette campagne de financement dont l'objectif est de 4,8 \$ millions.

« On veut une solution qui maintienne l'intégrité de l'union économique canadienne, a dit M. Bourassa. Ce qui nous distingue du Parti québécois, c'est le réalisme. Nous sommes à une époque de souveraineté partagée ». Le chef libéral a soutenu qu'il était important, en bâtissant le Québec, de « ne pas détruire le Canada ».

« L'Organisation des Nations unies

vient de publier une étude qui établit que le Canada est le premier pays au monde en ce qui a trait à la qualité de vie », a dit M. Bourassa.

Cette étude place le Canada en tête, devant les États-Unis et le Japon, notamment à cause de la qualité de l'éducation dispensée et de l'espérance de vie de ses citoyens.

« Il ne faut pas détruire le pays qui est au sommet des autres pour la qualité de vie, a dit M. Bourassa. C'est réaliste, pas péquiste ».

Au grand plaisir des militants libéraux, il s'est moqué de l'opposition péquiste qui propose de maintenir, advenant la souveraineté, une monnaie commune avec le reste du Canada même si ce dernier ne veut pas.

Les seuls pays qui font ça sont le Panama et le Libéria. « Mais au Libéria, il n'y a pas de chef de l'opposition car il est exécuté quand il y en a un », a ironisé M. Bourassa.

Le premier ministre a affirmé que la priorité de son gouvernement était l'économie. Comme il était dans un des grands centres mondiaux d'extraction d'amiant, il a profité pour dire que « le pire est passé » pour ce produit victime d'interdit dans plusieurs États du monde.

Le produit connaît de nouveaux marchés, notamment en Asie et en Extrême-Orient, a-t-il prédit.

Un groupe de travail créé au sein

du ministère de l'Énergie doit publier des recommandations dans les prochains mois pour assurer de nouveaux débouchés à ce produit, a-t-il souligné.

Quant au député de Richmond, le ministre Yvon Vallières, il a rappelé l'importance de la campagne de financement qu'il préside, compte tenu des échéanciers constitutionnels.

M. Vallières avait rédigé pour le premier ministre sa propre liste d'écarterie: il a demandé que le gouvernement « continue d'investir dans les routes » et mette l'accent sur l'économie.

M. Vallières a également demandé que dans le dossier constitutionnel, « on nous règle ça sans les déchirements de 1980 ».

« Je défends le fédéralisme, mais pas à n'importe quel prix », a dit M. Vallières. Enfin, il a lancé: « Remettez les Autochtones à leur place quand c'est le temps ».

Une centaine de syndiqués de la CEQ et de la CSN munis de pancartes attendaient calmement le premier ministre devant la salle où se tenait l'Assemblée libérale. Ce dernier est venu leur adresser brièvement la parole, leur rappelant que l'État québécois avait des limites dans sa capacité de payer.

Les journalistes ne s'entendent pas sur la façon de couvrir le débat constitutionnel

Laurent Soumis

TOUT comme leurs concitoyens vis-à-vis des options constitutionnelles, les journalistes francophones et anglophones, qu'ils soient du Québec ou du reste du Canada, ne s'entendent pas sur la façon de couvrir le débat sur l'avenir de leur pays, commun ou respectif.

Une centaine de personnes ont tenté vainement, hier à Montréal, de réaliser la quadrature du cercle dans le cadre d'un colloque de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) intitulé *Les journalistes dérapent-ils ?*.

« On dérape, là », a dû leur faire remarquer à quelques reprises l'animateur de Radio-Canada, M. Simon Durivage, appelé comme modérateur sur le panel le plus chaud des trois prévus au programme de la journée.

À la question *Les journalistes cultivent-ils l'intolérance ?*, le correspondant du *Soleil* à Ottawa, M. Michel Vastel, a d'entrée de jeu réitéré son appel « à monter aux barricades ». Selon lui, la presse anglophone du Canada se comporte comme en temps de guerre et la presse québécoise doit lui donner la réplique.

« Il serait temps que nos *columnists* qui ne sont que des amateurs publics emploient un peu de leur talent pour défendre les journalistes québécois », a soutenu M. Vastel. « Si Lise Bissonnette n'avait pas répondu à Mordecai Richler, il continuerait à répandre ses insanités. »

Selon lui, « la presse québécoise n'a aucun mérite à être plus nuancée, ne serait-ce qu'à cause de la composition de son public et de la réaction des lecteurs à toute forme d'excès ».

Relevant le gant, la rédactrice en chef du *Financial Post*, Mme Diane Francis, a défendu la liberté à tous crins des *columnists* et des éditorialistes.

« Le vrai débat, a-t-elle dit, c'est le manque de liberté d'expression au Canada. » Un pays qui, selon cette immigrante d'origine américaine, aurait besoin de l'équivalent du pre-

mier amendement de la constitution des États-Unis.

Pour Mme Francis, trois législations constituent des limites inacceptables à la liberté d'expression: la loi canadienne sur la propagande haineuse, la loi sur le libelle et la diffamation qui impute en Ontario le fardeau de la preuve à la défense, et la loi québécoise sur l'affichage commercial, « unique au monde » et qui brime les droits de la minorité anglophone.

Tout en souhaitant l'emprisonnement de ceux qui veulent morceler le territoire canadien — un traitement qu'elle juge approprié tant pour le chef péquiste Jacques Parizeau que pour les autochtones qui souhaitent une partition du pays — Mme Francis a soutenu que les Québécois ont peut-être le droit de tenir leur référendum, mais pas celui de toucher à l'intégrité du territoire. Et selon elle, ce point de vue doit être véhiculé par les médias.

« Il est illégal d'enlever une partie des avoirs d'une compagnie sans l'accord des actionnaires », a-t-elle insisté. Comparant le Canada à la Yougoslavie, Mme Francis a mis en garde contre « l'abstraction d'un divorce à l'amiable ». « Les Québécois doivent savoir qu'il y aura un prix à payer, une catastrophe économique, et la violence », a-t-elle ajouté en démarquant sa position de celle de son journal.

« Les Québécois sont capables de décider comme du monde, lui a rétorqué l'animateur de CKAC, M. Jean Cournoyer. Ce n'est pas l'armée qui va faire peur aux Québécois. »

« La presse anglophone a peut-être plus fait pour l'indépendance du Québec que Jacques Parizeau en trois ans, a commenté pour sa part M. Guy Gendron, correspondant à Ottawa du réseau TVA. Les vrais séparatistes ne sont peut-être pas ceux qu'on pense. »

« Il est injuste de dire que tous les médias anglophones traitent l'information de la même façon, a nuancé Mme Susan Delacourt, journaliste du *Globe and Mail* à Ottawa. Au Québec, les enjeux sont connus; pas au

Canada anglais. Pour les expliquer, il faut puiser dans les émotions; il faut courir le risque de l'intolérance pour intéresser le public. »

C'est le moule de l'information, a tenté d'expliquer M. Andrew Osler, professeur en journalisme à l'université Western Ontario. Les médias ont tendance à chercher les éléments de violence, à souligner la controverse. C'est dans la nature des choses. Les Canadiens qui prétendent le drapeau québécois, ce n'est pas la réalité que

je connais. »

« Le fait qu'on cherche des boucs émissaires marque le début de l'intolérance, a soutenu pour sa part le chef de la CBC à Montréal, M. Nigel Gibson. Les médias du Québec n'ont pas de leçon à recevoir de personne; ils ont leur tradition propre. »

« On a tort de caricaturer plutôt que d'expliquer, a-t-il jugé. Il faut éviter les stéréotypes, recourir aux nuances et replacer les enjeux dans leur contexte. »

« On ne fait pas notre travail, a constaté l'éditorialiste en chef de *La Presse*, M. Alain Dubuc. Au lieu de chercher nos torts respectifs, on devrait regarder nos propres erreurs. Malgré nos efforts héroïques, les gens ne comprennent toujours les enjeux véritables du plus important débat que le Canada ait connu. »

« Les gens ont peut-être décidé qu'ils en savent assez », a nuancé le journaliste Jean-François Lisée, du magazine *L'actualité*.

En terminant sur une suggestion positive qui contrastait avec l'émotivité des débats, M. Lisée a suggéré à tous les pugilistes « d'appliquer la règle Lise Bissonnette » qui, malgré son appui au « oui » en 1980, a causé un tort considérable à cette option lors de l'incident des Yvettes.

« Si on écrit pour ne pas faire de dommage à la cause qu'on embrasse, on doit se poser de sérieuses questions. »



PHOTO JACQUES GRENIER

La FPJQ a tenu hier un colloque dans la métropole sur la couverture journalistique des affaires constitutionnelles. De gauche à droite, quelques uns des intervenants: M. Alain Dubuc, président de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, Mme Dorothy Dobbie, coprésidente de la Commission Beaudoin-Dobbie, M. Jean Cournoyer, animateur à CKAC, Mme Susan Delacourt, journaliste du *Globe and Mail*, et M. Michel Vastel, son collègue du *Soleil*.

Le sirop d'érable coule

PLESSISVILLE (PC) — Rien ne va plus dans l'industrie acéricole au Québec. La dernière récolte de sirop d'érable sera aussi abondante que celle de 1991 même si la saison aura été plus courte, alors que la Fédération des 11 000 producteurs du Québec (UPA) est déjà accablée à la faille avec des stocks d'une valeur de 43 millions \$ (30 millions de livres) sur les bras. Faute d'entente entre les producteurs et les transformateurs sur l'adoption d'un plan conjoint, c'est la libre concurrence qui prévaut. Les prix sont en baisse de 25 à 40 %.

C'est le sombre tableau qu'ont brossé hier M. René Arès et Gaston Rioux, respectivement président et directeur général de la Coopérative des producteurs de sucre d'érable du Québec, à l'issue d'une brève cérémonie de vidage d'un baril de sirop à l'usine de Plessisville. La coupe du ruban donnait le coup d'envoi aux opérations de pasteurisation et d'entreposage de la nouvelle récolte. La coopérative regroupe 2900 sociétaires qui sont aussi membres de la fédération.

Il y avait eu entente de principe entre la fédération et un groupe de transformateurs de sirop sur un pro-

jet de plan conjoint. Au moment de la signature, le 17 mars dernier, seulement trois transformateurs sur une quarantaine se sont présentés: la coop la plus importante, Heinz-Shady Maple Farms, de La Guadeloupe, et la firme ontarienne Delta Food Borden-Beaudry, la deuxième plus grosse, n'étaient pas là. Les dirigeants de la coopérative ont refusé l'accord et la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec n'a eu d'autre choix que de mettre le projet en veilleuse.

En mars 1990, la coopérative Borden-Beaudry et Heinz avaient paraphé une première convention qui incluait une liste de prix à payer pour l'achat de sirop en vrac. L'accord n'a pu être homologué par la régie, Heinz se désistant et les autres transformateurs refusant de l'entériner.

L'an dernier, le producteur de sirop recevait 1,55 \$ la livre en comparaison de 1,70 \$ l'année précédente, et de 2,40 \$ en 1989. Cette année, le retour au marché libre fera baisser le prix entre 1,15 \$ et 1,25 \$ la livre. C'est la récolte de 1992 qui sera vendue. Les stocks invendus resteront entreposés.

Information

Ville de Montréal

Assemblées publiques des commissions permanentes du Conseil

Adoption des plans de travail 1992-1993

Les commissions permanentes du Conseil procéderont à l'adoption de leurs plans de travail 1992-1993 lors des assemblées publiques suivantes:

Commission de la culture et du développement communautaire
le jeudi 30 avril 1992
à 10 heures
à la salle 202
155, rue Notre-Dame Est
Renseignements: 872-6820

Commission de l'administration et de la qualité des services
le vendredi 1^{er} mai 1992
à 9 h 30
à la salle 202
155, rue Notre-Dame Est
Renseignements: 872-6822

Commission du développement économique

le vendredi 1^{er} mai 1992
à 14 heures
à la salle 202
155, rue Notre-Dame Est
Renseignements: 872-6822

Commission de l'environnement et des travaux publics

le mardi 5 mai 1992
à 10 heures
à la salle 202
155, rue Notre-Dame Est
Renseignements: 872-6820

Commission de l'aménagement et de l'habitation

le mardi 5 mai 1992
à 14 heures
à la salle du Conseil
275, rue Notre-Dame Est
Renseignements: 872-2880

Le 27 avril 1992

Le greffier de la Ville,
Léon Laberge

VIVRE MONTRÉAL

soirée relations

CONFÉRENCE PUBLIQUE

L'IMPASSE CONSTITUTIONNELLE SOUS L'ÉCLAIRAGE DE L'HISTOIRE

Rien n'est plus familier au paysage canadien que des discussions constitutionnelles. Depuis le milieu du XIX^e siècle, chacune des impasses s'est dénouée dans des compromis. Au moment même de l'établissement du pacte confédératif, certaines alliances ont permis d'aboutir à l'entente de 1867. Mais avons-nous l'assurance que l'impasse constitutionnelle actuelle, qui dure depuis 1982, puisse connaître semblable dénouement?

À quelques mois du référendum qui doit se tenir au Québec, nous faisons appel à un historien bien connu, spécialiste de l'histoire économique du Canada et du Québec, afin de mieux tirer des leçons des compromis anciens.

Conférencier:

M. Alfred DUBUC, professeur au Département d'histoire à l'université du Québec à Montréal

Nous avons demandé à M. Bernard Dionne, professeur d'histoire au Cégep Lionel-Groulx, de nous offrir un bref commentaire.

LE LUNDI 27 AVRIL 1992, DE 19H30 À 22H00

À LA MAISON BELLARMIN
25 OUEST, RUE JARRY, MONTRÉAL — TÉL.: 387-2541

L'ENTRÉE EST LIBRE!

LES SOIRÉES RELATIONS SONT ORGANISÉES PAR LE CENTRE JUSTICE ET FOI

À lire dans le numéro de mai de la revue *Relations*:

Repenser le travail

CAMP D'ÉTÉ

CAMP FERME BEAUVALLON

Filles et garçons de 6 à 14 ans
Équitation, animaux, piscine,
vélo B.M.X., etc. (514) 299.2506

CAMPUS POUR JEUNES 6-17 ANS
GARÇONS - FILLES

POUR INFORMATIONS SANS FRAIS
1-800-263-9551



Hélène Vallières, 13 ans, n'oubliera jamais ce dimanche d'avril où on la laissa entrer en fauteuil roulant dans la salle de presse de Mirabel pour remettre une rose à Roch Voisine. Ce dernier gratifia la jeune fille d'un autographe avant de lui donner une bise qui la plongea dans le plus grand des émois.

Le sage retour de Roch Voisine

Nathalie Petrowski

IL FALLAIT être un peu fou ou alors ne rien avoir à faire de sa journée pour venir s'enfermer à l'aéroport Mirabel par un beau dimanche après-midi pour apercevoir ne serait-ce qu'un brin de biceps bronzé appartenant à Roch Voisine.

Et pourtant, ils étaient environ 250 fans et fidèles adorateurs arrivés à Mirabel par autobus nolisés et faisant le pied de grue depuis une bonne heure devant la porte numéro 6 avec comme seul gage, une photo de Roch Voisine l'épaule nue et le biceps bronzé, tandis que des animateurs loués par CKMF les exhortaient à s'agiter et à crier plus fort, quitte à simuler l'émeute si jamais elle venait à manquer, tout cela dans le but de saluer le plus grand triomphe outre-mer dans l'histoire du spectacle québécois et de vendre les deux prochains spectacles de Roch Voisine au Forum de Montréal.

L'émeute finalement n'eut pas lieu malgré le cortège impressionnant de costauds précipités sur les lieux au cas où la foule perdrait le contrôle de son délire. Mais la foule, aussi sage que les chansons de Roch Voisine, se contenta de crier et d'applaudir lorsque le nouvel idole de la France profonde et de sa périphérie européenne, franchit les portes vitrées pour déclarer qu'il était heureux d'être de retour chez lui et surpris de voir tant de monde à ses pieds. Les cris redoublèrent même si la surprise de Roch était organisée depuis quelques jours à coups de messages publicitaires sur les ondes de CKMF, même si en principe, ils auraient dû être le double sinon le triple à l'accueillir puisque ces jours-ci Roch Voisine est probablement un des plus gros noms en France et en Europe, qu'il vient de se taper en 93 jours, 57 spectacles dans 51 villes et qu'au terme d'une tournée des plus prospères, TF1 lui a offert sur un plateau d'argent un spectacle en plein air au pied de la Tour Eiffel, diffusé en direct devant 35.000 fans et quelques 12 millions de télé-spectateurs.

Malgré une telle feuille de route, malgré les couvertures de Match et de Télé-Sept-Jours, le titre honorifique de Chevalier de l'Ordre des

arts et lettres décerné par le gouvernement français, malgré les milliers de dollars qui font rouler l'usine Voisine, ils n'étaient donc que 250 à l'attendre à Mirabel, sans le moindre maire ou médaille à l'horizon. Pour Céline Dion, ils étaient au lendemain des Oscars, un peu moins nombreux mais sans doute plus spontanés puisqu'il n'y avait eu aucun autobus nolisé, aucune campagne publicitaire à la radio et que chacun était venu de son propre chef témoigner son admiration.

Mais le destin de Roch Voisine est ainsi fait qu'il a beau « pêter » des scores ailleurs, il n'est toujours pas un prophète dans son pays. Incontournable peut-être mais pas au point de déclencher des émeutes à Mirabel comme le fit Boy George du temps qu'il était plus populaire que Roch Voisine. Qu'à cela ne tienne, Roch Voisine encaissa le coup sans se plaindre ni réclamer le tapis rouge. Après un bref discours, il se livra à la foule pendant un quart de seconde, se faufilant dans l'étroit cordon de policiers et manquant y perdre une de ses délicates mains à la faveur de fans plus entreprenants que d'autres. Il entra dans la salle de presse, les bras chargés de bouquets de fleurs qu'il s'empressa de déposer afin de pouvoir parler plus librement de son succès.

Était-ce l'émoi, l'émotion ou le manque d'inspiration? Toujours est-il que les journalistes n'avaient aucune question à lui poser sinon le cliché d'usage sur la rançon du succès et la perte d'anonymat qui vient avec le succès. La question était tellement prévisible, sans compter qu'elle lui a été posée mille fois, que Voisine faillit y répondre avant même qu'elle soit formulée. La politesse le fit attendre une fraction de seconde avant de déclarer qu'il ne faisait pas ce métier-là pour être anonyme.

Flanqué de Paul Vincent, son gérant et alter-ego, Voisine répéta à quel point il était heureux d'être de retour chez lui, même si chez lui c'est moins le Québec que le Nouveau Brunswick. Ce qu'il le rend heureux c'est évidemment de revenir après un tel triomphe et de présenter aux Montréalais le spectacle qui a fait craquer l'Europe entière. Ce qui

le rend encore plus heureux c'est de lâcher la bouffe française pour un temps et de pouvoir s'adonner à la cuisine québécoise. Mais pressé de décrire ce qu'il allait manger dans les jours à venir, Voisine fut assailli par un blanc de mémoire éloquent. Paul Vincent lui vint en aide en nommant les hot dogs steamés, hamburgers, steaks saignants et autres délicatesses qui l'attendaient. Ouf, heureusement que Paul Vincent connaît bien son alphabet.

Interrogé sur ses rapports avec le showbiz français et la jalousie qu'il doit semer sur son passage alors qu'il bat les idoles françaises sur leur propre terrain et leur vole des shows de télé convoités, Voisine entama un début de réponse voulant que le « backlash » de son succès ne soit pas encore arrivé. Paul Vincent s'empressa de le sortir du pétrin en déclarant que tout allait très bien dans le meilleur des mondes et qu'il n'y avait aucune rivalité avouée à l'horizon. Quant au cadeau de TF1, Voisine l'expliqua selon une formule mathématique consacrée. « S'ils m'ont choisi c'est probablement en rapport avec les cotes d'écoute » répondit-il sans sourcilier, avec un début de tête enflée que certains journalistes français de la province lui ont du reste, reproché.

Evidemment dans un tel tourbillon, même le plus humble des hommes succomberait à une attaque de prétexton. Or selon la Presse de la Manche, pas tous n'y succombent. « Pour avoir suivi Patrick Bruel pendant trois jours, écrit le journaliste, nous pouvons affirmer que l'homme est dans la vie ce qu'il est sur scène: généreux, accessible, chaleureux; il n'a pas la grosse tête. En revanche, il chante moins bien que Roch Voisine. Le spectacle de Voisine est beau. L'envers du décor l'est un peu moins ».

Roch Voisine n'a pas parlé de cet article-là. Il a préféré quitté les journalistes avec cette image de lui recevant une rose d'une petite fille en chaise roulante. La petite fille faillit s'évanouir quand son idole lui donna une bise. Quand elle retrouva ses esprits, Roch avait filé par la porte d'en arrière, laissant ans son sillage quelques coeurs brisés et des pétales de roses sur le plancher.

Alerte aux coupures en éducation

Caroline Montpetit

MADELEINE Blais, présidente de l'Institut Canadien d'éducation des adultes (ICEA), estime que la formation générale des adultes dans les commissions scolaires subira cette année les plus importantes compressions survenues dans son financement depuis 10 ans.

Ces compressions, annoncées par le ministre de l'Éducation des adultes et prévues dans le prochain budget du ministre des Finances, sont évaluées au minimum à 25 millions \$.

Mme Blais parlait ainsi au nom de la Coalition contre les compressions budgétaires à l'éducation des adultes, qui regroupe seize organismes, principalement des milieux scolaire et syndical.

Selon la coalition, ces compres-

sions compromettent sérieusement l'accessibilité des adultes à une formation générale au secondaire, au moment même où cette clientèle est en hausse dans les commissions scolaires.

Selon la présidente de l'ICEA, les diminutions de ressources en alphabétisation et à l'enseignement secondaire pour les adultes pourraient atteindre 30 % dans certaines institutions.

Par ailleurs, au plan de la formation professionnelle, les compressions annoncées à l'éducation des adultes abaisseraient les possibilités des travailleurs d'aller chercher une formation adéquate pour se recycler dans un nouvel emploi.

La Coalition faisait ainsi référence aux compressions annoncées pour le gouvernement dans les programmes de recyclage en formation profes-

sionnelle qui se donnent dans les cégeps.

« Du même souffle, poursuit Mme Blais, le gouvernement impose un système de tarification qui risque de décourager un grand nombre d'individus et de petites entreprises pour qui ces coûts de formation seront prohibitifs ».

Dans le dossier de l'éducation populaire, la coalition a rappelé que le gouvernement du Québec a choisi cette année d'abolir toutes les sources de financement à cet effet dans les commissions scolaires.

« C'est donc la moitié des budgets d'éducation populaire, déjà parcimonieux, qui seront coupés, alors que ces programmes d'adressent aux populations les plus vulnérables socialement et économiquement et qu'ils ont fait leurs preuves pour combattre l'exclusion sociale », ont ajouté ses membres.

En conférence de presse hier, la Coalition a réclamé une rencontre avec les ministres de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Science, et de la Main-d'œuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle, pour mettre sur pied une politique d'ensemble dans le dossier de la formation des adultes.

Des anglophones proclament se sentir chez eux au Québec

Caroline Montpetit

LE COMITÉ Québec, qui regroupe environ 500 anglophones québécois, fait paraître aujourd'hui une publicité intitulée « Nous nous sentons vraiment chez nous au Québec, faites en sorte que le Québec se sente chez lui au Canada », dans 33 quotidiens d'un bout à l'autre du pays.

Cette publicité financée par des dons de tous les membres du comité Québec-Canada, vise à sensibiliser les Canadiens hors-Québec, au sentiment d'appartenance des anglophones, à la fois au Québec et au Canada.

La publicité est tapissée de quelque 500 signatures d'anglophones québécois qui appuient la démarche. Parmi ceux-ci, on dénombre Alex Patterson, président du Board of Trade de Montréal, Anne Mykes, maire de Baie d'Urfée, Garyu Hod-

gins, maire de Clarendon etc. Elle demande aux Canadiens des moyens et grandes villes du pays, de faire preuve de collaboration à l'égard des anglophones québécois.

L'idée est venue à la suite d'une publicité semblable, lancée par des anglophones de Calgary cette fois, dans les journaux francophones de Montréal, à la mi-janvier.

« Nous cherchons à changer la perception qu'ont les Canadiens que les anglophones sont mal traités au Québec, a expliqué hier M. Phil O'Brien, porte-parole du comité. Nous leur répondons que, bien sûr, il y a des choses que l'on aime pas, la loi 178 par exemple, mais cela ne vaut pas la peine de briser un pays pour nous, pour des différences qui ne sont pas catastrophiques ».

Par ailleurs, le comité, fondé par six personnes au cours des derniers mois, n'entend pas prendre de position définitive au plan constitution-

nel.

« Nous ne nous sommes pas penchés sur le problème constitutionnel comme tel, mais nous aimerions que le reste du Canada reconnaisse que le Québec est vraiment une société distincte, dont nous faisons partie. Nous voudrions bâtir un genre de pont entre les anglophones québécois et les autres Canadiens. Si notre message est bien reçu, il pourrait y avoir beaucoup d'échanges de jeunes personnes, par exemple entre Calgary et Montréal », ajoute-t-il.

Les signataires de la publicité ont financé eux-mêmes la démarche, chacun d'entre eux ayant déposé plus ou moins 100 \$ dans la cagnotte du comité.

« Cette démarche s'inscrit dans le cadre référendaire, mais aussi dans le cadre politique général du pays, conclut-il, nous n'avons pas encore décidé si d'autres activités suivront ».

SUITES DE LA PREMIERE PAGE

◆ Kaboul

a indiqué que son unité avait perdu 40 hommes.

Des civils, dont des enfants, ont également été victimes des pilonnages de l'artillerie du Hezb sur le quartier de la citadelle. Tous les commerces étaient fermés et la population se terrait à l'intérieur des maisons.

Un semblant de calme est revenu par la suite dans le centre quand il est apparu que les forces de l'alliance maîtrisaient la situation. Dans certains quartiers, des moudjahidin perchés sur un camion orné du drapeau vert, couleur de l'islam, ont distribué du pain aux habitants.

Même s'il a semble-t-il perdu la première manche de la bataille pour Kaboul, Gulbuddin Hekmatyar n'a sans doute pas dit son dernier mot. Il peut compter sur plusieurs milliers de combattants bien équipés, souvent d'armes américaines, et aussi enflammer les passions nationalistes pachounes face à une coalition dominée par un Tadjik.

Le Pakistan, qui n'a pas ménagé ses efforts pour amener les chefs de la guérilla à se mettre d'accord, a annoncé son soutien « diplomatique et politique » au nouveau conseil, indiquant qu'il était prêt à lui offrir sa coopération pour qu'il assume le pouvoir à Kaboul.

Le secrétaire général de l'ONU Boutros Boutros-Ghali, arrivé en Iran après avoir passé deux jours à Islamabad, a lancé un appel à un cessez-le-feu immédiat, à une amnistie générale, au respect des droits de l'homme et à l'instauration de garanties pour la sécurité des personnes.

◆ Les travailleurs

prostitués travaillent la plupart du temps dans la clandestinité, sont isolés et donc plus vulnérables à des situations de violence.

« Par ailleurs, soutient Chantale Boisclair, travailleuse de rue et représentante de l'organisation, les femmes sont plus vulnérables que les hommes dans ce milieu. Les amendes sont plus élevées pour elles que pour eux, et elles sont criminalisées dans un acte qui ne fait pas de victimes, puisque la prostitution est une entente entre adultes consentants ».

Selon Gail Petherston, directrice du comité international pour les droits des prostituées, « aucun groupe social ne possède aussi peu de ressources et de droits humains que les jeunes de la rue ».

Stéphane, 22 ans, qui travaille à titre d'occasionnel au P.I.M.P., vit dans la rue depuis l'âge de 13 ans. Agressé sexuellement par son patron à l'âge de 12 ans, il affirme que la prostitution peut être un moyen d'émancipation pour un jeune. Dans les années qui ont suivi cette agression, il a été incarcéré deux fois, dont une fois pour tentative de meurtre, s'est intoxiqué à l'héroïne, et espère prochainement pouvoir suivre une cure de désintoxication à la méthadone.

C'est le Projet d'intervention auprès des mineurs prostitués qui lui a fourni un avocat.

« Cet événement-là, avec mon patron, m'a aliéné. Mais, au début, j'y voyais une forme de protection parentale. Depuis, je ne me suis pas prostitué et je sais que je suis hétérosexuel », dit-il.

Manon, du même âge, abrite Stéphane chez elle. Elle a squatté à quelques reprises en Europe, avant d'occuper un emploi au P.I.M.P., et de trouver un appartement à Montréal.

Sous sa tignasse orange vif, elle dit ne s'être jamais prostituée mais a quitté la maison parentale à l'âge de 17 ans « pour vivre l'aventure ».

« Les jeunes de la rue espèrent surtout qu'on arrête d'essayer de les sauver. Dans la rue, nous sommes une grande famille. Je connais tout le monde et je parle à qui je veux », dit-elle.

À l'heure actuelle, le Projet d'intervention auprès des mineurs prostitués (P.I.M.P.) estime que 8 000 à 10 000 mineurs feraient de la prostitution à Montréal.

En clôture du colloque, Jacques Grand-Maison, auteur, sociologue et théologien, a rappelé aux participants qu'on identifiait les coeurs purs à leur capacité « de discerner la dignité cachée dans les sales de la société et les marginaux ».

Décrivant les programmes d'intervention aux jeunes en difficulté, M. Grand-Maison a comparé les institutions à des autoroutes urbaines, « qui ne donnent pas accès aux petites ruelles de la vie ».

Le colloque, qui se tenait en fin de semaine à l'Université du Québec à Montréal a réuni quelque 400 personnes tant de l'Ouest canadien, des États-Unis, de France, de Belgique, d'Égypte, de Haïti, du Brésil, et de l'Angleterre.

◆ Les médias

réal, dans les années 40 et au début des années 50. Un de ses principaux objectifs est d'aider les Américains à comprendre le Canada. Une fondation soeur, la Donner Canadian Foundation, s'est également implantée au Canada.

Lors de l'interview, M. Alpert a déclaré que la fondation avait utilisé sa longue expérience au Canada et les contacts établis au fil des années pour identifier des Canadiens aptes à expliquer en quelques pages les principaux aspects de la crise canadienne.

Ainsi, le président de l'Institut C.D. Howe, Thomas Kierans, trace dans le guide le portrait de l'économie canadienne, alors que des journalistes et des chroniqueurs discutent tour à tour de libre-échange, des aspirations de chacune des régions canadiennes et des demandes des autochtones.

Pour le Québec, la fondation s'est adressée au Frère Untel, M. Jean-Paul Desbiens.

D'entrée en matière, M. Desbiens déclare que pour la majorité des Québécois, le Canada constitue une pension où il est difficile de se sentir chez soi, quelque soit le confort matériel qui y est associé.

Il s'interroge sur l'existence d'une identité ou d'une culture proprement canadienne, avant d'affirmer que dans ce pays « de lignes pointillées », il y a quelque chose de solide, le Québec.

Il affirme cependant que les Québécois sont présentement anxieux, et qu'ils sont maintenant placés devant le choix le plus dramatique de toute leur histoire: continuer à être Canadiens ou se séparer du Canada.

M. Desbiens estime que le Québec n'a pas besoin de se séparer du Canada pour poursuivre son aventure en Amérique du Nord. Il ajoute toutefois que l'arrangement politique actuel ne fonctionne plus, que le melting-pot à l'américaine ne constitue pas une solution et que le rêve trudeauiste d'un Canada bilingue et biculturel n'est pas réaliste.

Il refuse cependant dans son exposé de suggérer une solution.

◆ Israéliens

Les Palestiniens avaient exprimé leur volonté d'organiser rapidement des consultations pour élire une assemblée de 180 membres qui choisirait ensuite un comité exécutif de 20 personnes et son président.

L'offre israélienne a été rejetée par les Palestiniens qui la considèrent comme insuffisante alors que les Israéliens voient dans l'initiative palestinienne la voie ouverte à la formation d'un État indépendant auquel ils sont opposés.

Outre le dossier israélo-palestinien, considéré à Washington comme le coeur du problème, les délégations à cette cinquième session des bilatérales débattront de leurs différends traditionnels.

Les Syriens devraient exiger, comme ils l'ont fait à chaque rencontre depuis Madrid en invoquant les résolutions de l'ONU, la restitution du plateau du Golan, occupé depuis 1967 et annexé par Israël en 1981. Israël exige la signature d'un traité de paix et n'a pas évoqué la possibilité d'un retrait.

La délégation libanaise demandera encore l'application de la résolution 425 de 1978 qui prévoit l'évacuation par l'armée israélienne d'une zone frontalière qu'elle occupe au Liban-sud. Israël veut des garanties pour la sécurité de sa frontière nord avant de se retirer.

Les Jordaniens envisagent déjà l'avenir de leurs relations avec Israël après un traité de paix, mais rien ne peut se faire sans règlement du dossier palestinien.

Washington a souhaité que ces débats restent confinés aux salles de négociations et a pressé les participants de limiter leurs déclarations à la presse.

La prochaine session de négociations bilatérales doit se tenir à Rome à une date qui reste à déterminer.

27 avril

par la PC et l'AP

1990: environ 400 Mohawks d'Akwesasne se réfugient à Cornwall pour échapper à une guerre des casinos.

1988: le premier ministre Brian Mulroney amorce un sommet avec le président américain Ronald Reagan.

1985: selon la police, un incendie, qui s'est déclaré la veille dans un établissement psychiatrique de la banlieue de Buenos-Aires, a fait 78 morts et 192 blessés.

1979: cinq dissidents soviétiques sont libérés et expulsés vers les États-Unis, en échange de deux soviétiques condamnés pour espionnage et emprisonnés en Amérique.

1974: un avion soviétique s'écrase au décollage de Léninegrad: les 108 personnes qui étaient à bord sont tuées.

1972: les trois astronautes américains d'Apollo 16 amerrissent dans le Pacifique, au retour de leur voyage sur la Lune.

LE DEVOIR
Service de Publicité
842-9645

L'équipe du DEVOIR LA RÉDACTION Journalistes: à l'information générale: Jean Chartier, Yves d'Avignon, Jean-Denis Lamoureux, Louis-G. L'Heureux, Bernard Morrier, Laurent Soumis; Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies); à l'information culturelle: Pierre Beaulieu, Paule DesRivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Nathalie Petrowski, Odile Tremblay (Le Plaisir des livres); à l'information économique: Robert Dutrisac, Catherine Leconte, Jean-Pierre Legault, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information politique: Josée Boileau, Pierre O'Neill (partis politiques), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Jocelyne Richer (information générale et parlementaire à Québec), Michel Verne (correspondant parlementaire à Québec), Chantal Hébert (correspondante parlementaire à Ottawa), Jocelyn Coulon (politique internationale), François Brousseau (éditorialiste politique internationale et responsable de la page idées et événements); aux affaires sociales: Paul Cauchon (questions sociales), Caroline Montpetit (enseignement primaire et secondaire), Isabelle Paré (enseignement supérieur), Louis-G. Francoeur (environnement), Sylvain Blanchard (relations de travail), Clément Trudel (affaires juridiques), Suzanne Marchand (adjointe à la direction), Marie-Josée Hudon, Jean Sébastien (commiss), Danielle Cantara, Thérèse Champagne, Monique Isabelle, Christiane Vaillant (clavistes), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction), Isabelle Baril (secrétaire à la direction), LA DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Scott, Sylvie Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ Lise Millette (directrice), Jacqueline Avril, Caroline Bourgeois, Brigitte Cloutier, Francine Gingras, Johanne Guibau, Lucie Lacroix, Christiane Legault, Lise Major, Nathalie

Thabet (publicitaires), Marie-France Turgeon, Micheline Turgeon (maquettistes), Johanne Brunet (secrétaire), L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables), Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lacas, Marie-France Légaré, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (secrétaire à l'administration), Raymonde Guay (responsable du financement privé), LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Christiane Benjamin (directrice), Monique Corbell (adjointe), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Olivier Zaida, Rachel Leclerc-Verne, Jean-Marc St-Marc (superviseur aux promotions des abonnements), Louise Paquette, LES ANNONCES CLASSÉES ET LES AVIS PUBLICS Yves Williams (superviseur), Françoise Blanc, Manon Blanchette, Dominique Charbonnier, Marlène Côté, Françoise Coulombe, France Grenier, Josée Lapointe, Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Ruelland. LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, 7743 rue Bourdeau, une division de Imprimeries Quebecor Inc., 612 ouest rue Saint-Jacques, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Envoi de publication - Enregistrement no 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec. Téléphone général (514) 844-3361; Abonnements: (514) 844-5738. LE DEVOIR (USPS) = 003708 is published daily by L'imprimerie Populaire Limitée, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Subscription rate per year is \$ 439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. US POSTMASTER: send address changes to: Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.

Assailli par la concurrence, le Club Price conserve ses secrets de réussite

QUÉBEC (PC) — Grâce à une réduction systématique des coûts et à une publicité de bouche à oreille peu coûteuse, les 12 entrepôts Club Price du Canada ont convaincu suffisamment de consommateurs et de propriétaires de petites et moyennes entreprises de magasiner chez eux pour atteindre un chiffre de ventes annuelles de 1,1 milliard \$.

M. Daniel Langevin, directeur du marketing pour les 12 succursales de Club Price au Canada, y voit le résultat des études de marché et de la réduction des frais d'exploitation. Combinés, ces deux facteurs se traduisent par de meilleurs prix aux consommateurs, affirme-t-il, en soulignant maintes façon d'épargner quelques sous ici et là.

Donnant l'exemple des pellicules Kodak vendues en paquet de cinq, emballées ainsi par le manufacturier à la demande de Club Price, M. Langevin parle d'un « temps de caisse » de 3 cents par article. Cinq films achetés séparément coûteraient donc 15 cents en temps de caisse. Un paquet de cinq ne coûtant que 3 cents, le consommateur économise 12 cents.

Pourquoi un paquet de cinq ? Parce qu'une étude de marché a démontré que ce nombre s'avérait le plus attirant pour les consommateurs qui achètent souvent cinq films à la fois, même offerts à l'unité.

Le volume permet évidemment de négocier de meilleurs prix auprès des manufacturiers tout en réduisant les coûts de transport et de manipulation. M. Langevin reprend sa profession de foi : l'achat chez des manufacturiers capables de livrer la marchandise sur des palettes à disposer tel quel dans l'entrepôt, est une autre façon de réduire les frais d'exploitation. En aucun cas, la même marchandise ne devra être manipulée plus de trois fois par les employés.

Objet de critiques de la part de groupements défendant les intérêts des consommateurs parce que le Club Price inciterait à la surconsommation, la formule d'entrepôt connaît un tel succès que le nombre de succursales au Canada passera de 12 à 20 d'ici à novembre prochain, malgré la TPS et la récession, ne manque pas de souligner M. Langevin.

Les consommateurs ont changé de mentalité: assoiffés au début des années 1980 de qualité à tout prix, ils recherchent dans les années 1990 le meilleur rapport qualité-prix, analyse M. Langevin, qui ne tente nullement de cacher le fait que les consommateurs font des achats impulsifs au Club Price.

L'entreprise ne garde en entpôt

que les produits les plus populaires de façon à assurer un haut volume de vente; la marchandise qui « traîne » dans l'entrepôt entraîne des coûts. L'ensemble de la marchandise doit se renouveler de 22 à 23 fois par année.

Aucune carte de crédit n'est acceptée: les compagnies émettrices de ces cartes exigent des frais de 2 ou 3 %, qu'il faudrait encore refiler aux consommateurs, ajoute M. Langevin.

Pourquoi ne trouve-t-on pas de couches au Club Price ? Réponse du spécialiste en marketing: pour des couches, consultez les dépliant publicitaires des pharmacies qui utilisent ce produit comme « lost lea-

der ». « Nous ne pourrions pas les vendre moins cher qu'eux. »

Un « lost leader » dans le commerce est un article vendu à perte dans le seul but d'attirer la clientèle dans un établissement pour ensuite l'amener à acheter autre chose. « Les pertes sur un article, il faut les compenser par des profits plus importants sur d'autres. C'est contre notre politique », lance M. Langevin.

Les prix et la diversité sont les deux principales raisons qui expliquent que des milliers de consommateurs et de propriétaires de petites et moyennes entreprises se ruent semaine après semaine dans les entrepôts Club Price. Pour certains, il s'agit de « leurs États-Unis ».

En période difficile, au moment où les familles sont de plus en plus petites, la formule des achats en grande quantité est celle qui obtient le plus de popularité. Une situation qui ne surprend nullement Mme Johanne Labrecque, professeur adjoint en commerce au détail aux Hautes études commerciales, à Montréal.

Au cours des années 1960, les femmes ont envahi le marché du travail, procurant un meilleur revenu à la famille. La baisse du nombre d'enfants par famille a ensuite permis de disposer de plus d'argent, pendant les années 1970. La décennie suivante fut celle de la consommation artificielle et de l'endettement. Pour les années 1990, il ne reste plus qu'une seule so-

lution: trouver le moyen de conserver le même niveau de vie en dépensant moins. Le Club Price est une solution. Voilà pour les données historiques de Mme Labrecque.

Les consommateurs qui ont accepté d'échanger le service en retour des bons prix sont ceux que l'on retrouve au Club Price, considère-t-elle; la perception du prix est aussi importante que le prix lui-même.

Il est essentiel pour les membres (dont 65 % sont « membres-affaires ») de posséder une voiture et avoir l'espace pour entreposer ses achats. Les locataires ont généralement peu d'espace pour emmagasiner des sacs de 20 kilos de sucre, de farine ou de riz. Les membres sont

des travailleurs des secteurs publics et parapublics, jouissant d'un revenu assuré et d'un salaire compétitif. Les employés d'entreprises du secteur privé, reconnues pour offrir de bonnes conditions salariales, peuvent aussi acquérir une carte de « membre privilégié » qui permet d'amener deux amis à la fois. À toutes fins utiles, tout le monde peut magasiner au Club Price, à titre de membre ou d'invité.

Mme Labrecque souligne que les consommateurs assument en quel que sorte les coûts de l'entreposage en achetant en grosse quantité. Ils investissent maintenant pour des biens qu'ils n'utiliseront que plus tard.

Le Gouvernement a créé la crise du marché du tabac. Lui seul peut la régler.

Le Problème : Trop de Taxes!

Depuis le 27 avril 1990, le Gouvernement du Québec a presque doublé ses taxes sur la cigarette. En ajoutant les taxes fédérales, c'est aujourd'hui plus de 36 \$ de taxes sur 200 cigarettes, soit plus de 75% du prix de détail moyen.

Le Résultat : Tout le monde y perd!

On estime à plus de 2 400 les emplois permanents perdus dans l'industrie du tabac au Québec en 1991 seulement.

Les grossistes et détaillants québécois subissent non seulement des pertes de ventes et d'achalandage de centaines de millions de \$, mais des congédiements, des fermetures, des vols, des hausses de coûts en sécurité...

Des dizaines de milliers d'honnêtes Québécois, en quête d'une "aubaine," se sont tournés, par la force des choses, vers un marché noir de plus en plus répandu et de plus en plus fort, qui s'alimente de contrebande et de vol.

Le Gouvernement du Québec admet avoir "perdu" plus de 75 millions de \$ en revenu du tabac en 1991.

Il a lui-même confirmé la crise en créant sa "police du tabac" en janvier 1992.

Avec l'augmentation de taxes de 1^{er} janvier 1992, ses pertes et celles du marché légitime du tabac s'accroissent.

La Solution : Moins de Taxes!

Pour rétablir une place du marché saine et efficace pour tous les partenaires, y compris le plus gros - le gouvernement, il faut éliminer la concurrence illégale du marché noir.

Pour concurrencer les achats de tabac canadien aux États-Unis, où, toutes taxes payées, 200 cigarettes se vendent la moitié du prix québécois il faut baisser la plus grosse composante des prix - LES TAXES.

L'éditorialiste Alain Dubuc et le chroniqueur Claude Picher de La Presse l'ont recommandé en janvier, l'Association des Manufacturiers du Québec en février...

Le Gouvernement du Nouveau-Brunswick, le 31 mars dernier, a reconnu que sa surtaxation avait créé le problème des achats transfrontaliers et de la contrebande et a baissé ses taxes sur la cigarette de 6 \$ la cartouche.

Il faut une baisse substantielle de l'impôt sur le tabac. Nous demandons au Gouvernement du Québec d'agir dès son prochain budget! C'est urgent.

Le différend sur la bière est résolu

WASHINGTON (PC) — Ottawa et Washington ont annoncé samedi la conclusion d'un accord de principe qui se traduira par l'ouverture du marché canadien aux bières américaines et permettra d'éviter l'application de droits de douanes élevés sur les marques canadiennes vendues aux États-Unis.

Les négociateurs des deux pays, qui communiquaient par téléphone et télécopieurs à partir des deux capitales, ont convenu d'éliminer progressivement d'ici au 30 septembre 1993 les barrières provinciales qui s'appliquent aux bières américaines.

Compte tenu de la conclusion de l'entente, les autorités américaines retireront la directive communiquée aux douanes américaines qui préparait l'entrée de vigueur de droits compensatoires très élevés sur les bières canadiennes, une mesure qui s'appliquait rétroactivement au 13 avril.

Les deux parties ont fait savoir qu'elles se rencontreraient bientôt, probablement la semaine prochaine, pour régler certains détails de l'entente.

« Nous sommes heureux que le gouvernement du Canada ait accepté un accord de principe qui permettra de régler cette question », a déclaré le représentant américain intérimaire au commerce, Julius Katz.

Le porte-parole de l'ambassade canadienne, Malcolm McKechnie, a affirmé que le commerce de la bière allait reprendre immédiatement.

La compagnie Labatt a interrompu ses exportations de bière vers les États-Unis en raison des directives faites aux douanes américaines.

De son côté, l'Ontario a cessé d'entreposer des bières de marque américaine au cours du différend canado-américain.

En vertu de l'entente, le Canada devra éliminer certaines politiques de prix discriminatoires d'ici au 30 juin.

Il devra également faire disparaître progressivement des obstacles touchant le marketing et la distribution afin de permettre, selon les termes employés par un responsable, « un accès égal au marché canadien » d'ici septembre 1993.

**DROGUES...
PAS BESOIN!**



Santé et
Services sociaux
Québec

LA COALITION POUR LA JUSTICE EN TAXATION DU TABAC

Association des détaillants en alimentation du Québec • Association nationale des distributeurs de tabac et de la confiserie
Conseil canadien de la distribution alimentaire • Conseil canadien des fabricants des produits du tabac • Office des producteurs de tabac jaune du Québec • Société pour la liberté des fumeurs • Syndicat international des travailleurs et travailleuses de la boulangerie, confiserie et du tabac.

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

LE MONDE EN BREF

La Macédoine crée sa propre monnaie

SKOPJE (AFP) — La république ex-yougoslave de Macédoine va mettre en circulation dès aujourd'hui sa propre monnaie, le denar, a annoncé hier soir le premier ministre macédonien Nikola Klusev. Les habitants de la Macédoine auront trois jours pour échanger leurs dinars yougoslaves contre des denars qui, dans un premier temps, seront en fait des bons de valeur. Les banques échangeront un dinar contre un denar. La valeur officielle de l'unité monétaire macédonienne a été fixée à 350 denars pour un mark allemand. Le taux officiel du dinar yougoslave, qui a encore cours en Serbie, au Monténégro et en Bosnie-Herzégovine, est de 200 pour un deutschemark. Dans la pratique, les banques serbes rachètent cependant la monnaie allemande à des taux nettement supérieurs. Les denars seront en circulation pendant un an, jusqu'à l'introduction d'une véritable unité monétaire macédonienne. Par ailleurs, le président de la Macédoine Kiro Gligorov et celui de la Bosnie-Herzégovine, Alija Izetbegovic, ont signé hier à Skopje une déclaration sur la reconnaissance mutuelle des deux républiques.

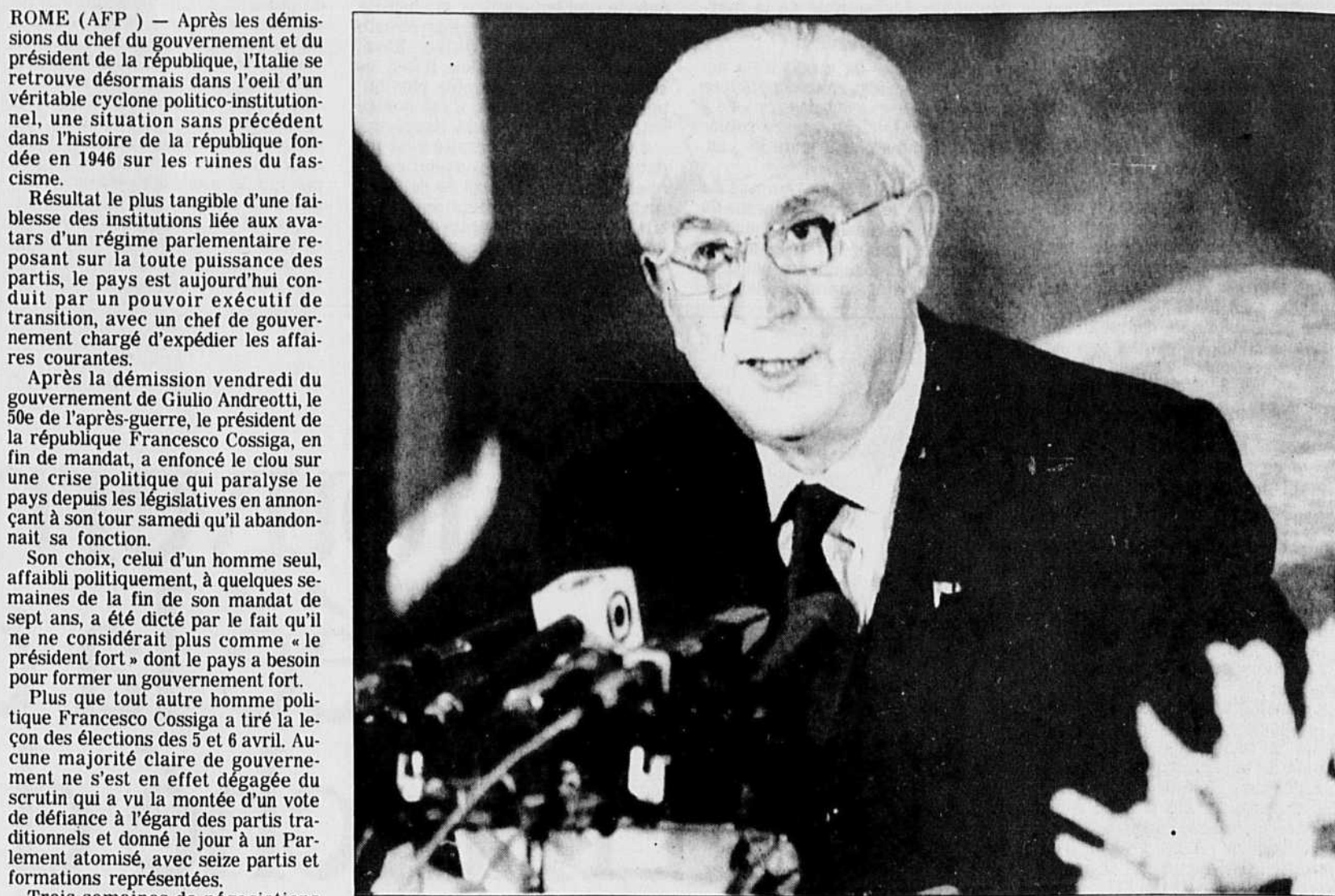
Nouvelles libérations en Birmanie

BANGKOK (AFP) — Sept prisonniers politiques ont été libérés hier en Birmanie, parmi lesquels l'ancien secrétaire personnel du dirigeant de l'opposition Aung San Suu Kyi ainsi qu'une ancienne employée de l'ambassade de Grande-Bretagne à Rangon, a annoncé Radio-Rangon captée à Bangkok. En tout, 19 détenus politiques ont été remis en liberté depuis samedi, bénéficiant d'une mesure de clémence annoncée vendredi par la junte militaire pour certains prisonniers non considérés comme une menace pour la société. Nita Yin Yin May, une Birmane attachée de presse de l'ambassade britannique à Rangon, avait été jugée par un tribunal militaire et condamnée à trois ans de prison, pour des raisons inconnues, en novembre 1990. Enceinte lors de son arrestation, elle a accouché en prison. Parmi les autres prisonniers relâchés hier, se trouve un responsable de la Ligue nationale pour la démocratie de Mme Aung San Suu Kyi, M. Chit Khine. Il avait été emprisonné en 1991.

La Somalie accuse l'ONU d'attentisme

MOGADISCIO (Reuter) — Le gouvernement intérimaire de Somalie a dénoncé la décision du Conseil de sécurité de l'ONU de retarder l'envoi de 500 militaires jusqu'à l'obtention de l'accord de toutes les parties. Le ministre de l'Information, Hussein Cheikh Ahmed Kadaré, a invité samedi le Conseil de sécurité à reconsidérer sa position. Celle-ci est « regrettable, scandaleuse et injuste », a-t-il dit. « La décision du Conseil de sécurité de refuser l'envoi de troupes à Mogadiscio équivaut à condamner à mort 500 personnes par jour », a-t-il ajouté. Le directeur général de la Santé, Osman Haji Mohamed Diulle, a déclaré que 200 à 300 personnes mourraient chaque jour de faim et de maladie. Des centaines de milliers de personnes ont fui la capitale somalienne ces cinq derniers mois pour échapper aux combats entre les forces du président par intérim Ali Mahdi Mohamed et celles de son rival, le général Mohamed Farah Aidid. Le Conseil de sécurité a approuvé vendredi à l'unanimité le déploiement immédiat à Mogadiscio d'observateurs non armés pour veiller à l'application du cessez-le-feu conclu le 3 mars. Les 15 membres du Conseil ont par ailleurs donné leur accord de principe à l'envoi de 500 militaires chargés d'escorter les convois humanitaires. Mais ils ont décidé d'attendre l'aval de toutes les factions rivales pour commencer le déploiement. La situation somalienne s'est encore compliquée ces derniers jours avec le retour de l'ex-président Mohamed Siad Barré, renversé en janvier 1991 après 21 ans de pouvoir sans partage. Ses forces ont été défaits par les troupes de Mohamed Farah Aidid mais il s'est replié dans l'ouest du pays, sous la protection de ses forces militaires.

L'Italie plongée dans la crise politique



Le président Francesco Cossiga annonçant samedi sa démission.

ROME (AFP) — Après les démissions du chef du gouvernement et du président de la république, l'Italie se retrouve désormais dans l'oeil d'un véritable cyclone institutionnel, une situation sans précédent dans l'histoire de la république fondée en 1946 sur les ruines du fascisme.

Résultat le plus tangible d'une faiblesse des institutions liée aux avatars d'un régime parlementaire reposant sur la toute puissance des partis, le pays est aujourd'hui conduit par un pouvoir exécutif de transition, avec un chef de gouvernement chargé d'expédier les affaires courantes.

Après la démission vendredi du gouvernement de Giulio Andreotti, le 30e de l'après-guerre, le président de la république Francesco Cossiga, en fin de mandat, a enfoncé le clou sur une crise politique qui paralysait le pays depuis les législatives en annonçant à son tour samedi qu'il abandonnait sa fonction.

Seul choix, celui d'un homme seul, affaibli politiquement, à quelques semaines de la fin de son mandat de sept ans, a été dicté par le fait qu'il ne ne considérerait plus comme « le président fort » dont le pays a besoin pour former un gouvernement fort.

Plus que tout autre homme politique Francesco Cossiga a tiré la leçon des élections des 5 et 6 avril. Aucune majorité claire de gouvernement ne s'est en effet dégagée du scrutin qui a vu la montée d'un vote de défiance à l'égard des partis traditionnels et donné le jour à un Parlement atomisé, avec seize partis et formations représentées.

Trois semaines de négociations politiques n'ont pas permis aux chefs des grands partis de se mettre d'accord sur une formule de coalition ni sur un programme de gouvernement.

Par son acte, le président de la république, garant des institutions, a peut-être voulu amorcer le geste d'ouverture permettant de dénouer la crise. Paradoxalement, c'est lui, un des hommes forts de la démocratie chrétienne, parti de majorité relative au pouvoir depuis près d'un demi-siècle, qui a lancé les plus fortes attaques contre le système.

La croisade qu'il a menée pendant deux ans, avec ses célèbres coups de pioche donnés contre les vices du système politique, l'inconsistance du pouvoir et les jeux de partis s'est achevée samedi soir aux portes du palais du Quirinale. Dans son dernier discours emprunt d'émotion, il a réitéré le message qu'il a porté devant l'opinion publique, se faisant l'avocat d'une profonde réforme des institutions italiennes.

Cossiga a vu dans le vote de protestation des Italiens « un coup porté à l'hégémonie des partis de majorité ainsi qu'une forte demande de gouvernement, de changement et de réformes ». Il s'est dit convaincu qu'il fallait maintenant ouvrir un espace pour le renouveau du système.

Avant de rejoindre le fauteuil de sénateur à vie qui lui revient, il s'en est pris une dernière fois à un monde politique dominé par les lobbies, les oligarchies, les jalousies et les intrigues où « les invitations à dîner et les accords confus prévalent sur les propositions concrètes ».

Le choc politique que le président a appelé de ses vœux pour réformer un système figé, ou depuis 46 ans pratiquement les mêmes hommes des mêmes partis président aux destinées du pays, avec des pratiques clientélistes pour la répartition des charges et des emplois, doit passer maintenant par de nouvelles convulsions politiques.

Le Parlement dispose de deux semaines pour élire le 9e président de la république italienne. Sans majorité politique nette dans les deux chambres, cette élection posera le mandat : une nouvelle dissolution du Parlement et le renvoi devant les électeurs.

Le président élu devra ensuite nommer une personnalité chargée de former un nouveau gouvernement, avec l'aval des partis politiques et notamment de la démocratie chrétienne qui, même descendue en dessous de 30 % aux législatives, demeure une formation incontournable.

En cas d'un ou plusieurs échecs, il restera au futur président de la république une dernière arme que ne pouvait plus brandir Francesco Cossiga, trop proche de la fin de son mandat : une nouvelle dissolution du Parlement et le renvoi devant les électeurs.

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

Des négociations débutent sur le retrait de l'armée yougoslave de Bosnie

SARAJEVO (Reuter) — Le calme régnait hier à Sarajevo, mais des combats se poursuivaient en d'autres parties de la Bosnie-Herzégovine malgré la trêve conclue jeudi et les fêtes de la Pâque orthodoxe.

Des pourparlers de paix ont débuté entre le président bosniaque, le musulman Alija Izetbegovic, et deux dirigeants de ce qui reste de la fédération yougoslave — le vice-président Branko Kostic et le général Blago Adzic, ministre de la Défense.

Ils se sont rencontrés en territoire neutre, à Skopje, capitale de la Macédoine, pour discuter de l'éventuel retrait de l'armée fédérale déployée en Bosnie.

À l'issue de sa rencontre avec les leaders de la fédération et de l'armée, le président bosniaque a dit qu'il éviterait tout conflit direct avec l'armée, accusée par les musulmans et les Croates de Bosnie de soutenir les Serbes, anti-indépendantistes.

« Nous éviterons toute confrontation ouverte avec l'armée, ce dont nous n'avons pas besoin dans la situation actuelle, a-t-il déclaré. L'armée sera transformée dans le sens accepté par les représentants légitimes de ses trois peuples — les musulmans, les Serbes et les Croates », a-t-il déclaré.

Le ministre de la Défense, le général Blagoje Adzic, qui assistait aussi aux discussions, a dit à la presse que l'armée accepterait toute décision sur l'avenir de la Bosnie qui serait prise par les trois principaux groupes en présence.

Mais le général Miletin Kukanjac, commandant de l'armée fédérale, a fait savoir que ses troupes pourraient ne pas se retirer dans l'immédiat.

« Les unités de l'armée du peuple yougoslave ne se retireront pas de Bosnie-Herzégovine (...) L'armée sera transformée dans le sens accepté par les représentants légitimes de ses trois peuples — les musulmans, les Serbes et les Croates », a-t-il déclaré.

Second tour aux présidentielles autrichiennes

Le social-démocrate Rudolf Streicher est en tête au 1er tour

VIENNE (Reuter) — Le social-démocrate Rudolf Streicher est arrivé en tête du premier tour de l'élection présidentielle autrichienne, organisé hier, selon des résultats provisoires.

Mais faute d'avoir recueilli la majorité absolue, il devra affronter, lors du second tour le 24 mai, son adversaire le mieux placé, Thomas Klestil, du Parti populaire (ÖVP, conservateur), qui a recueilli 160 000 voix de moins que lui.

Rudolf Streicher a obtenu environ 1,9 millions de suffrages sur un total de quelque 5,6 millions.

Selon l'agence autrichienne APA, Rudolf Streicher, 52 ans, ex-ministre des Transports et des industries pu-

bliques, obtient 40,68 % des voix, contre 37,19 % à Thomas Klestil, après dépouillement de tous les suffrages à l'exception de ceux des Autrichiens de l'étranger.

Cet écart de moins de 4 % entre les deux candidats, plus faible que prévu, pourrait, au second tour, jouer à l'avantage de Thomas Klestil, a déclaré à la télévision le secrétaire général de l'ÖVP, Ferdinand Maier.

Thomas Klestil, 59 ans, était un diplomate de carrière quasi inconnu avant la campagne électorale.

Le candidat du Parti libéral (extrême droite), Heide Schmidt, recueille 16,41 % des voix et l'écolo-

gist Robert Jungk 5,72 %.

Lors des dernières élections législatives autrichiennes, le Parti social-démocrate (SPÖ) avait recueilli 42,8 %, l'ÖVP 32,1 %, le Parti libéral 16,6 % et les Verts 4,8 %.

Le président autrichien détient peu de pouvoir et le maintien de son poste a même été débattu l'année dernière.

Il a surtout pour fonction de représenter le pays à l'étranger mais, paradoxalement, ce rôle n'a pu être assumé pleinement par le président sortant, Kurt Waldheim, en raison d'un boycottage diplomatique observé par de nombreux pays à son encontre.

Sans le disculper ni l'accuser personnellement de les avoir commis, le rapport de la commission confirmait qu'il était au courant des crimes commis.

Lettre de Moscou

À la mode de Freud

LE SUBCONSCIENT est un mot dont nous abusons beaucoup en Occident. Du côté de Moscou, l'expression vient à peine d'entrer dans le vocabulaire. Pendant 60 ans, la psychanalyse avait été, officiellement, un domaine non-existant, et le nom de Sigmund Freud était tabou. Ces jours-ci, certains en Russie utilisent le mot allègrement, et adorent se référer à Freud.

J'ai décidé d'aller m'informer chez les spécialistes, et de l'état actuel de la psychanalyse russe et de l'état psychologique de l'ex-homo soviétique. À l'association des psychanalystes russes, fondée en 1989, trois ans après le début de la glasnost, je me suis entretenue avec Olga Kvasova, vice-présidente, et Ekaterina Mellina, rédactrice du « Journal psychanalytique » (sur le point de paraître).

O.K. : La psychanalyse avait été interdite pendant plus de 60 ans, entre 1926, la date à laquelle nous avons trouvé dans les archives la dernière trace d'une association de psychanalystes, et aussi de la dernière analyse, en 1989. Officiellement, il n'existait que la psychiatrie qui soignait les malades mentaux, et également, c'est bien connu, établissait les diagnostics des dissidents.

Parmi ceux qui font aujourd'hui partie de notre association, il y a bien sûr des gens qui s'intéressent depuis longtemps à la psychanalyse, et qui donnaient des consultations en cachette. Dans les années 1960, le psycho-réalisme italien au cinéma a fait que certains écrivains et philosophes ont commencé à s'intéresser à Freud.

* Quels rapports entretenez-vous avec la psychanalyse ?
O.K. : Il y a quelques médecins psychanalystes dans notre association, mais fondamentalement, les rapports entre les psychanalystes et la psychiatrie sont difficiles. Quel genre de patient est l'homo soviétique ? O.K. : La caractéristique principale du patient russe, ou plus précisément soviétique, est l'insatisfaction. Le « déficit, pénurie » est un phénomène aussi présent dans le domaine psychologique que dans le domaine matériel et social.

L'autre caractéristique : manque de patience. Il n'est pas capable d'attendre que l'analyse porte des fruits en cinq, six ou huit ans. Il veut un résultat immédiat. C'est pour cette raison que la parapsychologie et le mysticisme sont si populaires, que les émissions de télévision des guérisseurs tels que Kachpovsky ou Choumakov ont connu un tel succès.

Autre caractéristique : l'agressivité mêlée de passivité. On a tendance à faire des plans grandioses, mais on ne fait rien au plan concret pour les réaliser.

* Ekaterina, après 60 ans, vous allez publier la première revue psychanalytique. Quels problèmes rencontrez-vous ?
E.M. : À part les difficultés purement matérielles, comme le manque de fonds et la pénurie de papier journal, notre plus grave problème est le « déficit » de textes théoriques originaux. La recherche de fond, elle commence à peine.

Il y a par contre des textes écrits par des écrivains ou des philosophes qui le qualifient plutôt de textes réédités de Freud, mais dans la majorité des cas, c'est un intérêt très superficiel. Les gens s'intéressent à Freud parce qu'il traite de la sexualité. Et la sexualité est un domaine avec lequel notre société a encore d'énormes difficultés, qu'elle n'arrive pas à considérer d'une façon neutre, comme une donnée de la vie.

Le Grand...



Véra Murray

Gala annuel de l'Ordre du mérite

25e remise de l'Ordre du mérite des Diplômés de l'Université de Montréal à

Monsieur Jean Campeau
H.E.C. 1955
Président du conseil
Domtar inc.

Sous la présidence d'honneur de
Monsieur André Bérard
Président du conseil et chef de la direction
Banque Nationale du Canada
en présence du recteur
Monsieur Gilles G. Cloutier

Le vendredi 1er mai 1992
à 18h30
dans le Salon Oval
du Ritz Carlton
1228, rue Sherbrooke Ouest
à Montréal

Au programme

18h30
Cocktail
19h30

Remise de l'Ordre du mérite
20h30 à 21h00
Dîner dansant

Pour réservation

Veuillez communiquer
avec le secrétariat
de l'Association
au (514) 343-6230

Prix du billet

170 \$ (T.P.S. incluse)
Table : 8 ou 10 personnes
Tenue de ville

Université de Montréal
Les Diplômés

Tout LUXE. Toute VOLUPTÉ. Imaginons un instant

ce que serait l'environnement de conduite idéal... Des lignes au

dessin harmonieux et caressant. De riches garnitures de cuir fin,

souple et doux au toucher. Les accents d'une chaîne stéréo qui vous

transporte en pleine salle de spectacle. Le maniement si précis et la

tenue de route si impeccable, que seul le mariage parfait de la traction

arrière et d'une suspension multi-points peut procurer. Un aménagement of-

frant une gamme d'accessoires bien

pensés, tels deux sacs gonflables

pour votre protection et un système

de ventilation par capteurs solaires qui rafraîchit l'habitacle même pendant

vos absences. Si c'est là votre environnement de conduite idéal,

vos rêves sont devenus réalité avec la nouvelle

Mazda 929, 1992.



mazda
Je me sens bien.

Cette semaine à la Bourse

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Nom de la compagnie	date	heure	lieu
Auberges des Gouverneurs	27-04	16 h 00	Montréal
Canfor	27-04	11 h 30	Vancouver
Lambert Somec	27-04	16 h 00	Sainte-Foy
Minnova	27-04	11 h 30	Montréal
Rogers Cantel Mobile Comm	27-04	12 h 00	Montréal
Sears Canada	27-04	10 h 00	Toronto
Sumner Sports	27-04	18 h 30	Sainte-Foy
Toronto Sun	27-04	11 h 00	Toronto
Algoma Steel	28-04	14 h 00	Sault Ste. Marie
B-Corp	28-04	11 h 00	Québec
BCE	28-04	11 h 00	Québec
Co-Enerco Resources	28-04	09 h 00	Calgary
Exploration Intermont	28-04	11 h 00	Montréal
International Epitek	28-04	16 h 00	Ottawa
Loblav	28-04	11 h 00	Toronto
Logistec	28-04	16 h 00	Montréal
Maritime Tel & Tel	28-04	11 h 00	Halifax
Mines D'or Lac Bachelor	28-04	10 h 00	Montréal
Newfoundland Capital	28-04	16 h 30	Halifax
Quadra Logic Technologies	28-04	10 h 00	Vancouver
Rogers Communications	28-04	07 h 30	Montréal
SEG Explorations	28-04	15 h 00	Montréal
Telus	28-04	10 h 00	Calgary
Alberta Natural Gas	29-04	09 h 30	Calgary
BC Gas	29-04	11 h 00	Vancouver
Crown Butte Resources	29-04	16 h 30	Toronto
Forex	29-04	11 h 00	Val d'Or
Imasco	29-04	14 h 30	Montréal
Internat. Forest Products	29-04	14 h 30	Vancouver
Ipsco	29-04	10 h 00	Régina
Richmont Mines	29-04	16 h 00	Rouyn
Rio Algom	29-04	10 h 30	Toronto
Shell Canada	29-04	11 h 00	Toronto
Simard-Beaudry	29-04	16 h 00	Laval
United Dominion Industries	29-04	14 h 00	Toronto
United Westburne	29-04	11 h 00	Montréal
Air Canada	30-04	10 h 30	Montréal
Cassidy's	30-04	15 h 00	Brossard
Cominco	30-04	11 h 00	Vancouver
Consol. Oberg Industries	30-04	11 h 30	Vancouver
Dramex	30-04	10 h 00	Montréal
Equity Silver Mines	30-04	11 h 00	Vancouver
Fonds Croissance Québec	30-04	16 h 30	Montréal
Groupe Prenor	30-04	10 h 00	Montréal
Gulf Canada Resources	30-04	14 h 00	Toronto
Hemlo Gold Mines	30-04	11 h 30	Toronto
Horsham	30-04	11 h 00	Montréal
IMC Integrated Marketing	30-04	11 h 00	Toronto
MaBaie	30-04	11 h 00	Montréal
Northern Telecom	30-04	11 h 15	Halifax
PWA	30-04	10 h 30	Calgary
Phillips Cables	30-04	12 h 00	Toronto
Quebecor	30-04	11 h 00	Montréal
Surf Inlet Mines	30-04	08 h 00	Vancouver
Vitrans	30-04	16 h 30	Toronto
Westcoast Energy	30-04	11 h 00	Vancouver
Colony Pacific Exploration	01-05	11 h 00	Vancouver
Dofasco	01-05	12 h 00	Hamilton
Dominion Explores	01-05	11 h 00	Calgary
Hawker Siddley	01-05	12 h 00	Toronto
Kerr Addison Mines	01-05	16 h 00	Toronto
Newsco Well Service	01-05	16 h 00	Calgary
Stelco	01-05	10 h 30	Hamilton
Suncor	01-05	11 h 00	Toronto
Teck Corporation	01-05	10 h 30	Vancouver
UAP	01-05	11 h 00	Montréal

PROGRAMME AUX ACTIONNAIRES

BRL Enterprises

Les actionnaires qui détenaient 99 actions ordinaires ou moins de **BRL Enterprises** (ou 2475 actions ordinaires de **Brallme Resources**) le 16 avril 1992 peuvent se prévaloir du programme. Ils peuvent vendre leurs actions ordinaires sans verser de commission. Ce programme se terminera le 15 juillet 1992.

DIVISION

Canadian General Investments

Valeurs : Actions ordinaires.

Taux : Deux pour un.

Date de clôture : 30 avril 1992.

Date de division : 7 mai 1992.

RÉORGANISATION

Canadian Foremost

La société projette dans un projet de réorganisation de faire une conversion forcée. Les actions ordinaires sans droit de vote catégorie A et les actions ordinaires de catégorie B seront converties en une seule catégorie d'actions ordinaires avec droit de vote. Les modalités de la conversion n'ont pas encore été déterminées.

OFFRE D'ACHAT

Seel Mortgage Investment

La compagnie **SV Acquisition** prolonge son offre en espèces visant à se porter acquéreur de 50,1 % des actions ordinaires en circulation de la société.

Modalités : 7 \$ pour chaque action ordinaire détenue.

Date d'échéance : 27 avril 1992.

DROITS DE SOUSCRIPTION

Durkin Hayes Publishing

Valeurs : Actions ordinaires.

Modalités : Deux (2) droits pour chaque action ordinaire détenue. Un (1) droit plus 20 cents permettent d'acquérir une action ordinaire supplémentaire de **Durkin Hayes Publishing**. Cette émission de droits de souscription n'est offerte qu'aux résidents de l'Ontario. Seuls les adhérents de l'Ontario recevront leurs droits. Le privilège de souscription est accordé.

Date de clôture des registres : 20 avril 1992.

Date d'échéance : 12 mai 1992.

RACHAT PARTIEL

Nova of Alberta

Valeurs : Actions privilégiées de premier rang cumulatives, rachetables au gré de la société, 9,75 %.

Taux : 25 \$ par action.

Date de clôture des registres : 3 avril 1992.

Date de rachat : 15 mai 1992.

Newfoundland Telephone

Valeurs : Actions privilégiées, cumulatives, rachetables au gré de la société, 9,75 %.

Modalités : 20 \$ plus les dividendes accumulés et non versés de 33 cents par action.

Date de clôture des registres : 1er mai 1992.

Date de rachat : 15 mai 1992.

Les renseignements contenus aux présentes proviennent de sources que nous croyons dignes de foi mais nous ne pouvons garantir leur exactitude. Ce document, étant un bulletin d'information, pourrait être incomplet.

Ces renseignements sont fournis par

Tassé

Tassé & Associés, Limitée

Le FMI fixe des conditions pour la mise en oeuvre du fonds de stabilisation du rouble

Deux sujets principaux ont dominé les réunions des ministres des Finances des sept principaux pays industrialisés (G-7) et du comité intérimaire du Fonds monétaire international (FMI) : la relance de la croissance mondiale et l'assistance à l'ex-URSS.

Françoise Lazare

du Journal Le Monde

LE SOUS-SECRÉTAIRE au Trésor des États-Unis pour les affaires internationales, M. David Mulford, a lancé, jeudi 23 avril, un appel au Japon et à l'Allemagne en faveur de la croissance mondiale. Le premier disposerait d'une « marge de manœuvre » pour relancer la croissance de son économie, notamment en poursuivant la baisse des taux d'intérêt. La seconde, a mis en garde M. Mulford, ralentit la croissance en Europe, en raison du mauvais dosage de sa politique économique.

Les autorités allemandes devront faire porter le coût réel de la réunification par la population et non plus seulement par l'emprunt, averti M. Mulford, sans quoi les partenaires de l'Allemagne continueraient à porter une partie du fardeau. Le responsable américain a aussi annoncé que

les Sept rencontreraient dimanche le premier vice-premier ministre de la Russie, M. Egor Gaidar.

Les quatre grands thèmes qui seront débattus lors du comité intérimaire du FMI, aujourd'hui, sont interdépendants, averti M. Michel Camdessus, directeur général du FMI, dans sa conférence de presse du jeudi 23 avril. Les perspectives de reprises de la croissance des pays industriels, les progrès du monde en développement, ceux des réformes en Europe centrale et orientale, le succès des négociations commerciales de l'Uruguay Round, ne peuvent se concevoir les uns sans les autres. C'est donc en faisant avancer ces dossiers, que la communauté internationale pourra répondre au « plus important défi lancé à la coopération unique depuis la fin de la guerre », à savoir l'intégration de l'ancien bloc communiste, a déclaré M. Camdessus.

Le FMI a entamé l'année 1992 la tête haute. D'ici quelques semaines devrait être acquise l'adhésion des Républiques issues de l'ex-URSS. Le Fonds, ainsi que la Banque mondiale, pourront donc se prévaloir d'être, comme l'a rappelé M. Mulford, des

« Institutions universelles ».

Multiplication des actions

Face aux bouleversements vécus par la Russie, le FMI s'est montré particulièrement entreprenant depuis qu'au sommet de Houston, en juillet 1990, les pays industrialisés l'ont chargé d'un rapport sur l'état de l'économie soviétique. En quelques mois, le texte a été rédigé, des missions du Fonds ont commencé à se rendre régulièrement dans ce qui était alors l'Union soviétique. Depuis le coup d'État d'août 1991, le FMI a multiplié ses actions et préparé l'adhésion de la Russie et des autres Républiques. Un accord sur le programme économique de la Russie est pratiquement bouclé.

Doté de toutes ces cartes, l'organisme de Washington souhaite tout de même jouer la prudence face à une situation économique explosive et à un paysage politique très instable. M. Camdessus a rappelé que plusieurs conditions devront être remplies avant que le FMI puisse débloquent les crédits d'un accord de confirmation (*stand-by agreement*), qui s'élèveraient à 4 milliards \$ et dont les versements pourraient commencer dès le début de l'été, ou donner le feu vert au fonds de stabilisation du

rouble. Ce serait, selon M. Camdessus, une « erreur formidable » de la part du comité intérimaire et proposer le lancement immédiat du fonds, dont l'idée a été approuvée récemment par l'Allemagne et les États-Unis.

D'abord, le gouvernement doit mettre en oeuvre une politique macro-économique crédible et définir les paramètres de la stabilisation (accord entre les Républiques participant à la « zone rouble », unification des taux de change, contrôle du crédit...). Puis, selon l'expression de M. Camdessus, la monnaie doit « gagner sa propre crédibilité » auprès des particuliers, des entrepreneurs ou des banquiers. Alors seulement le fonds de stabilisation, simple réserve financière dont la vocation première relève de la psychologie, pourra être créé et financé, si nécessaire, par des accords généraux d'emprunts effectués auprès de certains membres, comme ceux qui avaient permis au début des années 80 d'apporter des ressources financières additionnelles aux pays endettés. « Cela vaut la peine d'essayer, mais le programme de travail est lourd », a souligné le directeur général du FMI.

TOURISME D'AFFAIRES

Le choix d'un hôtel: le service avant le prix

Normand Cazalais

DANS LE DOMAINE de l'automobile, le cas de Nissan illustre une tendance de plus en plus observable : il s'avère beaucoup plus rentable de miser sur la qualité que sur les bas prix. Au lieu de s'engager, comme la plupart de ses concurrents dans une coûteuse sinon ruineuse guerre de prix, le constructeur japonais a préféré offrir aux acheteurs de ses produits une garantie fort complète et sans surprise, ce qui a entraîné un net progrès des ventes. Et des profits.

Il en est de même dans le monde du tourisme d'affaires.

Depuis une décennie, on a vu apparaître dans les grands hôtels des principales villes d'Amérique du Nord et d'Europe des étages spécialement identifiés et réservés, grâce à des clefs particulières, à des clients

spécifiques, le plus souvent constituées de gens d'affaires. Cette stratégie semble de plus en plus porter ses fruits.

Voyons, par exemple, le réseau des hôtels Delta. Cette chaîne, qui compte 18 établissements à travers le Canada, a inauguré, elle aussi, voici quelques années, des tels étages dans ses établissements. Elle y a ajouté en 1989 le *Delta Privilege Program* (aucun équivalent français connu), principalement destiné à sa clientèle d'affaires.

Pour se distinguer, elle a mis la barre un peu plus haut en assurant aux adhérents dudit programme un enregistrement immédiat (*one minute guaranteed check-in*) ou une nuit gratuite. « Avant d'instaurer ce service, soulignait récemment le président de la chaîne, Simon Cooper, Delta a tenté de cerner le mieux possible les préoccupations des voyageurs d'affaires. Ils veulent, d'a-

bord et avant tout, un enregistrement rapide et efficace. »

« Nos recherches et notre propre expérience nous ont confirmé que ce flaila et les prix à rabais ne font pas vendre des chambres. Rien, en fait, ne vaut le service, surtout pour les gens d'affaires : ils savent ce qu'ils veulent et veulent voir leurs attentes satisfaites. À nous d'agir en conséquence. »

À la garantie d'un enregistrement immédiat, Delta a ajouté quelques extras : hébergement gratuit pour le conjoint ou la conjointe, cafetière ou théière dans chaque chambre et petit déjeuner servi à la chambre à l'heure demandée. Sinon, la chambre est gratuite.

L'adhésion au *Delta Privilege Program* n'entraîne aucun frais. La compagnie, bien entendu, se réserve le droit de vérifier les antécédents de crédit des postulants. Elle en profite également pour les interroger sur

leurs préférences : type de chambre, étage, genre d'oreiller, façon de payer, heures d'arrivée et de départ usuelles, etc.

Ces informations sont par la suite, informatisées et accessibles à tous les établissements du réseau qui tenteront de satisfaire les exigences des clients se présentant avec la carte du membre. Et aussi de leur offrir le service attendu (réservation personnalisée, journal gratuit à la chambre, procédures de départ accélérées) de même que quelques suppléments (surclassement lorsque c'est possible, heures de départ étirées, etc.).

Le procédé semble bien simple. Pourtant, ce retour à des notions aussi fondamentales de qualité et de continuité de service implique des changements, en termes de gestion, beaucoup plus considérables qu'il paraît. Le jeu vaut la chandelle : les résultats en attestent.

Investissements de 108 millions \$ à Valcartier

Frédéric Tremblay

de la Presse canadienne

QUÉBEC — Le ministère de la Défense va investir 108 millions \$ dans des travaux d'amélioration de la base militaire de Valcartier, près de Québec.

En conférence de presse, hier, à Valcartier, le ministre de la Défense, Marcel Masse, a expliqué que près du tiers de cette somme servira, à compter du mois d'août, à la construction d'un nouveau camp pouvant accueillir 2000 cadets.

Le reste de l'investissement, 75 millions \$, sera injecté l'an prochain dans des travaux de réaménagement du centre d'entraînement et de soutien de la milice.

Plus précisément, les nouvelles installations au camp de cadets comprendront la construction de dortoirs et de douches.

« J'ai eu l'occasion de visiter ces

bâtiments l'automne dernier. J'ai pris connaissance de l'état de délabrement total de ces bâtiments. Il était question de les condamner sur le plan de la salubrité d'ici un an ou deux », a indiqué M. Masse, qui a d'ailleurs tenu sa rencontre de presse dans l'un des dortoirs du camp de cadets, visiblement désuet.

Ces bâtiments, semblables à des roulottes, devaient être temporaires au moment de leur installation, au début des années 70. M. Masse n'a pas caché qu'ils auraient déjà dû être remplacés il y a sept ou huit ans.

Pour ce qui est de la milice, leurs nouveaux bâtiments comprendront, outre le centre d'instruction, une salle à manger, un centre d'approvisionnement et un édifice administratif.

C'est l'entreprise privée qui sera appelée à réaliser la totalité des travaux de construction.

Le ministre Masse a d'autre part

précisé que les investissements annoncés à la base militaire de Valcartier s'inscrivaient à l'intérieur des objectifs de la nouvelle politique de défense, qu'il a annoncée en septembre dernier.

Avec un budget réduit de 6 milliards \$ depuis trois ans, a précisé M. Masse, son ministère a dû revoir ses priorités.

Au chapitre de l'effectif, le nombre de soldats canadiens sera ramené de 84 000 à 75 000 d'ici quatre ans, a rappelé le ministre.

CIBA-GEIGY CANADA LTÉE



LÉON JACOBS

Joseph L. Wells, président du Conseil d'administration de CIBA-GEIGY CANADA LTÉE, est heureux d'annoncer la nomination de Léon Jacobs au poste de président et chef de la direction.

M. Jacobs s'est joint à CIBA-GEIGY en 1968 et a occupé plusieurs postes de cadre supérieur dans des filiales de CIBA-GEIGY en Afrique du Sud, en Nouvelle-Zélande et en Australie. En 1982, il a été muté au Canada à titre de président de la Division pharmaceutique, qu'il continuera d'ailleurs de diriger dans ses nouvelles fonctions.

M. Jacobs siège aux conseils d'administration de l'Association canadienne de l'industrie du médicament et de la Fondation ACT du Canada. Il est également vice-président du Conseil consultatif de publicité pharmaceutique et membre du Conseil consultatif en gestion générale du Centre canadien de gestion.

CIBA-GEIGY CANADA LTÉE est un chef de file dans le domaine des produits chimiques de spécialité au Canada, notamment : produits pharmaceutiques d'ordonnance et grand public, produits pour la protection des cultures, produits de santé animale, semences, lentilles de contact, médicaments ophtalmiques, colorants, produits chimiques pour l'industrie textile, additifs industriels, pigments, matières plastiques, systèmes de pesage industriels et de précision et équipement de diagnostic. Avec ses sociétés affiliées, l'entreprise emploie plus de 1 500 personnes au Canada. Le siège social de CIBA-GEIGY CANADA LTÉE est situé à Mississauga (Ontario).

CIBA-GEIGY CANADA LTÉE



HEINI LIPPUNER

Joseph L. Wells, président du Conseil d'administration de CIBA-GEIGY CANADA LTÉE, est heureux d'annoncer la nomination de Heini Lippuner comme membre du Conseil d'administration.

M. Lippuner est président du Comité exécutif de CIBA-GEIGY S.A. à Bâle (Suisse), la société mère de CIBA-GEIGY CANADA LTÉE. CIBA-GEIGY est l'une des plus importantes entreprises de produits chimiques de spécialité au monde et emploie plus de 90 000 personnes dans 140 pays.

M. Lippuner est président du Comité exécutif depuis 1988; auparavant il était vice-président de ce comité et chef de l'ancienne Division colorants et produits chimiques. Il s'est joint à l'entreprise en 1955 comme membre de l'équipe de vente des colorants et a été affecté à diverses entreprises du groupe en Grèce, en Angleterre, en Afrique du Sud, au Japon et en Allemagne.

Il est membre des conseils d'administration des entreprises suivantes : Elektrowatt Ltd., Zurich; compagnie d'assurance Winterthur; Société suisse des industries chimiques et Conseil européen de l'industrie chimique. Il est membre du comité directeur de la Fondation européenne pour la gestion de la qualité et membre du Conseil d'administration de la Chambre de commerce américano-suisse.

CIBA-GEIGY CANADA LTÉE est un chef de file dans le domaine des produits chimiques de spécialité au Canada, notamment : produits pharmaceutiques d'ordonnance et grand public, produits pour la protection des cultures, produits de santé animale, semences, lentilles de contact, médicaments ophtalmiques, colorants, produits chimiques pour l'industrie textile, additifs industriels, pigments, matières plastiques, systèmes de pesage industriels et de précision et équipement de diagnostic. Avec ses sociétés affiliées, l'entreprise emploie plus de 1 500 personnes au Canada. Le siège social de CIBA-GEIGY CANADA LTÉE est situé à Mississauga (Ontario).

L'ALCOOL
AU VOLANT

C'est criminel

QU'ON SE LE DISE

Un appel
de votre journal
à la campagne de la

Régie de
l'assurance automobile
du Québec

FORESTERIE NORANDA INC.

AVIS DE DÉCLARATION DE DIVIDENDE

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de 10 cents (0,10 \$) l'action en devise canadienne sur les actions ordinaires en circulation de la Société a été déclaré payable le 21 juin 1992 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 1er juin 1992 par les administrateurs de Foresterie Noranda Inc.

Par ordre du Conseil d'administration,

Le Secrétaire

T.G. Stinson

TORONTO, Ontario

Le 15 avril 1992

AVIS PUBLICS

Province de Québec, district de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 1-33316954. VILLE DE ST-LEONARD. Demandeur: -vs- GUISSEPE PASSALACQUA. Défendeur: Le 8 mai 1992, à 10h30 de l'avant-midi, au domicile du défendeur, qu au 4314 rue Desmarais, en la cité de Ville d'Anjou, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule de marque Chevrolet Impala de couleur bleu série: 2G1AL473181 176046, immatriculé HHS09. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. PIETRO MACERA, HUISSIER, 352-5172, de la cause: MACERA ET ASS., HUISSIERS. Montréal, le 24 avril 1992.

Province de Québec, district de Terrebonne, COUR DU QUÉBEC, NO: 700-02-00725-925. CONSTRUCTION AURORE INC., Demandeur, -vs- LISE ANNE CLEMENT ET LISE CLEMENT, Défendeur, le 11 mai 1992, à 10h30 de l'avant-midi, au domicile du défendeur, qu au 424 rue Louis, en la cité de St-Eustache, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Oldsmobile Firenza année 1985 RGR956, série: IGJJD69P0K302798. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. GUILLAUME THEBERGE, HUISSIER, 352-5172, de la cause: MACERA ET ASS., HUISSIERS. Montréal, le 24 avril 1992.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, (CH. CRIMIN. & PEN.), NO: 500-27-021215-902. MONIQUE DION, PERCEPTEUR DES AMENDES, Partie défenderesse, DARREN AUGER, Partie demanderesse. PRENEZ AVIS que le 8 mai 1992, à 11h00, au 256, 21ème avenue, Deux-Montagnes, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de DARREN AUGER, saisis en cette cause, soit: automobile Toyota plaque #K2K 784, Mustang LX noire, plaque #E8 419. CONDITIONS: ARGENT OU CHEQUE VISE. DANY TREMBLAY, huissier, ETUDE: PHILIPPE TREMBLAY, DION & ASS., HUISSIERS, 165 rue Du Huchon, St-Eustache (Québec) J7K 2P5, (514) 91-7375. St-Eustache, ce 24 avril 1992.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, COUR DU QUÉBEC, NO: 505-27-006257-910. LE PERCEPTEUR DES AMENDES, Partie demanderesse, -vs- LUC GABOURY, Partie défenderesse. Le 8 mai 1992, à 10h30, au 3990, COLLEGE, ST-HUBERT, QC, district de Longueuil, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de LUC GABOURY, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile Ford F 350 1979, plaque: FG36493-0 série: E37AH06688, et cc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHEQUE VISE. Information: GUY GAUCHER, huissier, (514) 461-3340. MAURICE GAUCHER & ASSOCIÉS, HUISSIERS, 1505 Place de l'Hôtel de ville, S. 106, St-Bruno, Québec, J3V 5V6.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 avril 1992 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2762633 CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de MONTRÉAL le 13ème jour d'avril 1992, sous le numéro 4491226. Ce 14ème jour d'avril 1992. LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, COUR MUNICIPALE DE BOUCHERVILLE, NO: A-83779-91 VILLE DE BOUCHERVILLE. Partie demanderesse, -vs- TONY COTE, Partie défenderesse. Le 8 mai 1992 à 10h00, au 1740, ST-MAURICE, # 6, ST-HYACINTHE, QC, district de St-Hyacinthe, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de: TONY COTE, saisis en cette cause, consistant en: 1 télévision Toshiba et acc., 1 égalisateur de son Yamaha EQ-70 et acc., 4 haut-parleurs Paisley SPL, Montréal et acc., 1 bibliothèque en bois 1 porte et acc., 1 lot de 19 disques compacts assortis et acc., 1 automobile Monte Carlo bleue plaque: HGF 361, série: 1E37H9144002 avec MAC American Racing avec C8, et radio Acura et acc., et divers autres items. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: GUY GAUCHER, huissier, (514) 461-3340. MAURICE GAUCHER & ASSOCIÉS, HUISSIERS, 1505 Place de l'Hôtel de ville, S. 106, St-Bruno, Québec, J3V 5V6.

PRENEZ avis qu'AÉRO CLIMATISATION CONFORT LTÉE a décidé de mettre fin au régime de pension en date du 30 novembre 1988. Cette terminaison est totale. La Métropolitaine, à 99 rue Bank, Ottawa est l'administrateur du régime avec un droit de regard de la Régie des rentes du Québec à 2635 Boul. Hochelaga, Ste-Foy, P.Q. Toute personne qui croit avoir des droits, le laisse savoir à Lyne Thibault au 363-6644 ou 497-2615.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 avril 1992 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2762633 CANADA INC. FAISANT AFFAIRES SOUS LA RAISON SOCIALE LES MODES P.V. II/P.V. II FASHIONS a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de MONTRÉAL le 13ème jour d'avril 1992, sous le numéro 4491225. Ce 14ème jour d'avril 1992. LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-12-203620-921. COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT PROTONOTAIRE ADJOINT FERNANDE FEYTAERTS. Partie demanderesse JOSEPH UTMERMEYER. Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à JOSEPH UTMERMEYER de comparaitre par rapport à la demande en séparation de corps au greffe de cette cour situé au Palais de Justice de Montréal, 1, est rue Notre-Dame, salle 1.100 dans les (rente) 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de JOSEPH UTMERMEYER. Lieu: MONTRÉAL. Date: 15 avril 1992. DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION Avis est par les présentes données que LE CENTRE DE DOCUMENTATION POPULAIRE DE MONTRÉAL INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières du Québec la permission de se dissoudre. Montréal, le 24 avril 1992. CENTRE DE DOCUMENTATION POPULAIRE DE MONTRÉAL INC 1265, rue Berri, bur. 840 Montréal, (Québec) H2L 4X4.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT COLE CAB CORP. INC. Avis est par les présentes donné que la compagnie COLE CAB CORP. INC., constituée en corporation en vertu de la Loi des compagnies et ayant son siège social en la ville de Montréal, demandera au Ministre de Consommateurs, Coopératives et Initiatives Financières, la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des compagnies. FAIT A MONTRÉAL, ce 17ème jour de mars, 1992 POLLACK, MACHLOVITCH, KRAVITZ et TEITELBAUM 800 René-Lévesque Blvd. West Suite 2640 Montréal, Québec, H3B 1Y2

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT PROTONOTAIRE ADJOINT SYLVIE LAROCQUE. Partie requérante c. ELOI CALVIER -et- LE CURÉ DE LA PAROISSE ST-GREGOIRE LE GRAND, -et- LE PROTONOTAIRE DE LA COUR SUPÉRIEURE DU DISTRICT DE MONTRÉAL -mis-en-cause

ASSIGNATION ORDRE est donné à ELOI CALVIER de comparaitre au greffe de cette cour situé au 10, est, rue St-Antoine, Montréal, salle 2.16, le 8 juin 1992 à 9:15 heures, suite à la publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie de la requête en rectification des registres de l'état civil a été remise au greffe à l'intention de M. ELOI CALVIER. Lieu: MONTRÉAL. Date: 21 avril 1992. MICHEL MARTIN, P.A.



AVIS PUBLIC Avis est donné par la soussignée, greffier de la Ville d'Outremont, que le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'exercice terminé le 31 décembre 1991, seront déposés au Conseil lors de l'assemblée statutaire qui sera tenue le lundi 4 mai 1992 à la Salle du Conseil, 530 avenue Davaar à Outremont. Jocelyne Perreault, o.m.a. Greffier de la Ville le 27 avril 1992

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES CMO.23049.F pour 14 h, heure de Montréal le mardi 12 mai 1992 FOURNITURE DE MATÉRIAUX POUR RÉSEAU D'ACQUÉDUC Admissibilité: Place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 30 000 \$ Prix du document: 25 \$ (taxes incluses) Le document d'appel d'offres peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h à l'endroit suivant: HYDRO-QUÉBEC GROUPE ÉQUIPEMENT Direction Approvisionnement et Services Service Achats et Contrats 855, rue Sainte-Catherine est, 3e étage Montréal (Québec) H2L 4P5 Pour renseignements: (514) 840-4903

Le montant de 25 \$ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de CHEQUE ou de MANDAT à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé, de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance, de lettre de crédit irrévocable ou d'obligations au porteur. Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner. L'intéressé à soumissionner doit fournir son numéro de téléphone, de télex et/ou de télécopieur lors de sa demande de document d'appel d'offres.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission. Le chef de service, Achats et Contrats Antonio Pinho, ing.

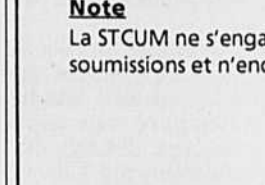


CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR SUPÉRIEURE EDUBIGES ORBANDO. Partie demanderesse -vs- HELAR MACEDO. Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à M. HELAR MACEDO, de comparaitre au greffe de cette cour situé au 1, est, rue Notre-Dame, Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de M. HELAR MACEDO. Lieu: MONTRÉAL. Date: 1 avril 1992. DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

Province de Québec, district de Terrebonne, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-14-001425-925. COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT PROTONOTAIRE ADJOINT SYLVIE LAROCQUE. Partie requérante c. ELOI CALVIER -et- LE CURÉ DE LA PAROISSE ST-GREGOIRE LE GRAND, -et- LE PROTONOTAIRE DE LA COUR SUPÉRIEURE DU DISTRICT DE MONTRÉAL -mis-en-cause

ASSIGNATION ORDRE est donné à ELOI CALVIER de comparaitre au greffe de cette cour situé au 10, est, rue St-Antoine, Montréal, salle 2.16, le 8 juin 1992 à 9:15 heures, suite à la publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie de la requête en rectification des registres de l'état civil a été remise au greffe à l'intention de M. ELOI CALVIER. Lieu: MONTRÉAL. Date: 21 avril 1992. MICHEL MARTIN, P.A.

ASSIGNATION ORDRE est donné à ELOI CALVIER de comparaitre au greffe de cette cour situé au 10, est, rue St-Antoine, Montréal, salle 2.16, le 8 juin 1992 à 9:15 heures, suite à la publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie de la requête en rectification des registres de l'état civil a été remise au greffe à l'intention de M. ELOI CALVIER. Lieu: MONTRÉAL. Date: 21 avril 1992. MICHEL MARTIN, P.A.



AVIS PUBLIC Avis est donné par la soussignée, greffier de la Ville d'Outremont, que le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'exercice terminé le 31 décembre 1991, seront déposés au Conseil lors de l'assemblée statutaire qui sera tenue le lundi 4 mai 1992 à la Salle du Conseil, 530 avenue Davaar à Outremont. Jocelyne Perreault, o.m.a. Greffier de la Ville le 27 avril 1992

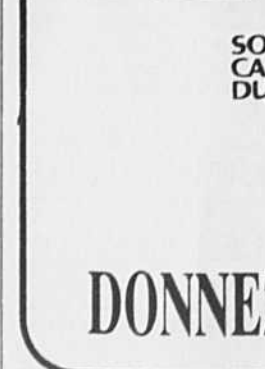
Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES CMO.23049.F pour 14 h, heure de Montréal le mardi 12 mai 1992 FOURNITURE DE MATÉRIAUX POUR RÉSEAU D'ACQUÉDUC Admissibilité: Place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 30 000 \$ Prix du document: 25 \$ (taxes incluses) Le document d'appel d'offres peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h à l'endroit suivant: HYDRO-QUÉBEC GROUPE ÉQUIPEMENT Direction Approvisionnement et Services Service Achats et Contrats 855, rue Sainte-Catherine est, 3e étage Montréal (Québec) H2L 4P5 Pour renseignements: (514) 840-4903

Le montant de 25 \$ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de CHEQUE ou de MANDAT à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé, de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance, de lettre de crédit irrévocable ou d'obligations au porteur. Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner. L'intéressé à soumissionner doit fournir son numéro de téléphone, de télex et/ou de télécopieur lors de sa demande de document d'appel d'offres.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission. Le chef de service, Achats et Contrats Antonio Pinho, ing.

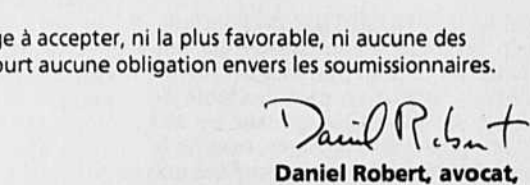


AVIS PUBLICS HEURE DE TOMBÉE Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication (2) deux jours plus tard. Publications du lundi: Réservations avant midi (12h) le vendredi. Publications du mardi: Réservation avant 16h00 le vendredi. Pierrette Rousseau, Tél.: 286-1200 Fax: 286-8198

Province de Québec, district de Terrebonne, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-14-001425-925. COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT PROTONOTAIRE ADJOINT SYLVIE LAROCQUE. Partie requérante c. ELOI CALVIER -et- LE CURÉ DE LA PAROISSE ST-GREGOIRE LE GRAND, -et- LE PROTONOTAIRE DE LA COUR SUPÉRIEURE DU DISTRICT DE MONTRÉAL -mis-en-cause

ASSIGNATION ORDRE est donné à ELOI CALVIER de comparaitre au greffe de cette cour situé au 10, est, rue St-Antoine, Montréal, salle 2.16, le 8 juin 1992 à 9:15 heures, suite à la publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie de la requête en rectification des registres de l'état civil a été remise au greffe à l'intention de M. ELOI CALVIER. Lieu: MONTRÉAL. Date: 21 avril 1992. MICHEL MARTIN, P.A.

ASSIGNATION ORDRE est donné à ELOI CALVIER de comparaitre au greffe de cette cour situé au 10, est, rue St-Antoine, Montréal, salle 2.16, le 8 juin 1992 à 9:15 heures, suite à la publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie de la requête en rectification des registres de l'état civil a été remise au greffe à l'intention de M. ELOI CALVIER. Lieu: MONTRÉAL. Date: 21 avril 1992. MICHEL MARTIN, P.A.



AVIS PUBLIC Avis est donné par la soussignée, greffier de la Ville d'Outremont, que le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'exercice terminé le 31 décembre 1991, seront déposés au Conseil lors de l'assemblée statutaire qui sera tenue le lundi 4 mai 1992 à la Salle du Conseil, 530 avenue Davaar à Outremont. Jocelyne Perreault, o.m.a. Greffier de la Ville le 27 avril 1992

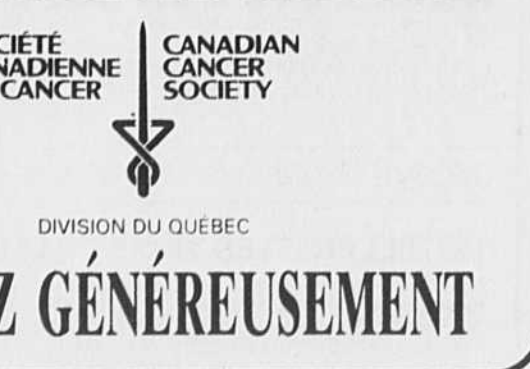
Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES CMO.23049.F pour 14 h, heure de Montréal le mardi 12 mai 1992 FOURNITURE DE MATÉRIAUX POUR RÉSEAU D'ACQUÉDUC Admissibilité: Place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 30 000 \$ Prix du document: 25 \$ (taxes incluses) Le document d'appel d'offres peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h à l'endroit suivant: HYDRO-QUÉBEC GROUPE ÉQUIPEMENT Direction Approvisionnement et Services Service Achats et Contrats 855, rue Sainte-Catherine est, 3e étage Montréal (Québec) H2L 4P5 Pour renseignements: (514) 840-4903

Le montant de 25 \$ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de CHEQUE ou de MANDAT à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé, de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance, de lettre de crédit irrévocable ou d'obligations au porteur. Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner. L'intéressé à soumissionner doit fournir son numéro de téléphone, de télex et/ou de télécopieur lors de sa demande de document d'appel d'offres.

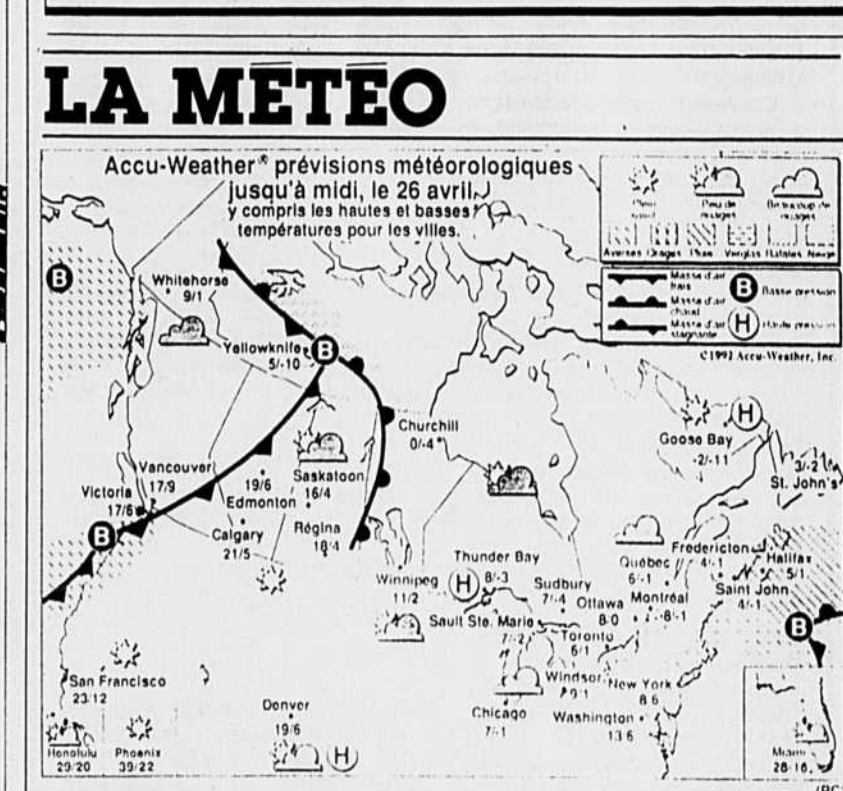
Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission. Le chef de service, Achats et Contrats Antonio Pinho, ing.



Avis public Ville de Montréal Service du greffe ORDONNANCES Avis est donné que le Comité exécutif, à sa séance du 22 avril 1992, a édicté les ordonnances suivantes: Ordonnance no 23-24 Ordonnance modifiant l'ordonnance sur le stationnement réservé aux résidents édictée en vertu du Règlement relatif à la circulation et à la sécurité publique (1319 modifié — article 128). CE92 01039 Ordonnance no 56 Ordonnance relative à l'événement •Festival International du jeune cinéma 1992• édictée en vertu du Règlement concernant les enseignes, panneaux, réclames et modules publicitaires (5128, modifié — article 41.1). CE92 01045. Copies de ces ordonnances peuvent être obtenues au bureau du Greffier, bureau 09, Hôtel de Ville. LÉON LABERGE Greffier de la Ville Hôtel de Ville, Montréal, le 23 avril 1992

Appel d'offres Ville de Montréal Service des travaux publics Des soumissions seront reçues, avant 14 h aux dates ci-après énoncées, au Service du greffe de la Ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, bureau 15, Montréal (Québec) H2Y 1A6, pour: Soumissions # 7879 Fournir et installer un système d'éclairage, feux orange et feux de circulation sur diverses rues. 6 mai 1992 # 7884 Travaux mineurs de réfection à diverses structures — phase 3 13 mai 1992 # 7900 Const. de pavages, trottoirs et cond. sout. pour éci. et const. d'un ég. comb. et cond. d'eau secondaire, Se Rue (gr. 18) 6 mai 1992 # 7901 Const. de pavages, trottoirs, broches et conduits souterrains pour éclairage, rue Voltaire (gr. 19) 6 mai 1992 # 7902 Réparations mineures de trottoirs sur différentes rues de la Ville de Montréal P.E.R. 1992, groupe B 6 mai 1992 # 9246 Travaux de consolidation par enrobement de béton de tuyaux d'une conduite principale d'aqueduc dans l'avenue des Pins. 6 mai 1992 Les personnes intéressées peuvent se procurer les documents relatifs à ces appels d'offres, contre un dépôt non remboursable en argent comptant ou chèque visé à l'ordre du Service des finances de la Ville de Montréal en s'adressant au 700, rue Saint-Antoine Est, à compter 27 avril 1992.

SOUMISSIONS 7879 Module voirie et circulation bureau R-501 (872-5779) DÉPÔT 70,00 \$ T.T.C. 7884 Module voirie et circulation bureau R-230 (872-6461) DÉPÔT 46,44 \$ T.T.C. 47900 à 7902 Module voirie et circulation Bureau 1.400 (872-3280 et (3282) DÉPÔT 75,60 \$ (soumission groupe) T.T.C. 9246 Module génie de l'environnement Bureau 2.100 (872-4612) DÉPÔT 65,00 \$ Un chèque visé ou cautionnement de soumission devra accompagner chaque soumission. SOUMISSIONS MONTANTS 7879 15 000 \$ 7884 30 000 \$ 9246 5 000 \$ Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin dans une enveloppe clairement identifiée fournie par la Ville à cet effet. Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement, dans le hall d'honneur de l'Hôtel-de-Ville, immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation. La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers les soumissionnaires. Le Greffier de la Ville LÉON LABERGE Hôtel de Ville, Montréal, le 23 avril 1992



Situation générale: la nuit dernière, des bandes nuageuses se sont formées au-dessus de l'Abitibi et, aujourd'hui, elles dérivent vers l'est. Mais qui dit bandes nuageuses ne signifie pas nécessairement soleil complètement obstrué. En fait, le ciel sera généralement ensoleillé sur le Québec d'ici à après-demain c'est-à-dire mercredi. Les températures seront légèrement sous la normale, surtout la nuit, mais elles auront une faible tendance à la hausse. Demain, le réchauffement deviendra plus sensible. droélectriques Cabonga et Gouin: ciel variable. Max.: 7. Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Pontiac, Gatineau, vallée de la rivière Lièvre et Laurentides: ciel variable. Max.: 9. Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Hull-Ottawa, Cornwall, Trois-Rivières, Drummondville et Estrie: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 12. Demain: encore ensoleillé avec passages nuageux. La Tuque, Lac-Saint-Jean, Saguenay et réserve faunique des Laurentides: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 9. Demain: à nouveau ensoleillé avec passages nuageux. Québec, Beauce, Charlevoix et Rivière-du-Loup: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 7. Demain: ciel encore ensoleillé avec des passages nuageux. Rimouski, vallée de la rivière Matapédia, Sainte-Anne-des-Monts, parc de la Gaspésie, Gaspé et parc Forillon: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 4. Demain: de nouveau ensoleillé avec passages nuageux. Baie-Comeau, Sept-Îles, Basse-Côte-Nord, île d'Anticosti, secteur de Natashquan et à l'ouest de ce dernier secteur: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 4. Demain, mardi: encore ensoleillé avec passages nuageux. Secteur à l'est de Natashquan: ce matin, ensoleillé avec passages nuageux; ennuagement en après-midi. Max.: 2. Demain: dégageant.

N'ATTENDEZ PAS DE LE LIRE DANS LES JOURNAUX PELAND, Pierre — Le 7 avril 1992, à 14h, Monsieur Peland a été frappé d'un cancer du sein. Il a 44 ans, épouse Catherine et a deux filles, Isabelle et Patricia. Les funérailles auront lieu à l'église Saint-Viateur, 1231 rue Principale, à 14h, le mardi 28 avril. Principales personnes à assister sans autre invitation: Un don pour la Fondation des maladies du cœur sera apprécié. LAFRICAIN, Lizanne — Samedi dernier, à 14h, à 67 ans, est mort Monsieur Lizanne. Les funérailles auront lieu à l'église Saint-Viateur, 1231 rue Principale, à 14h, le mardi 28 avril. Principales personnes à assister sans autre invitation: Un don pour la Fondation des maladies du cœur sera apprécié. AUGMENTEZ VOS CHANCES DE LUTTER CONTRE L'ENNEMI NUMÉRO 1 AU CANADA DONNEZ DE TOUT COEUR DÈS AUJOURD'HUI! 440, boul. René-Lévesque ouest, Bureau 1400 Montréal, Québec H2Z 1V7 (514) 871-1551, 1-800-361-7650, Fax: (514) 871-1464

L'ENTREVUE DU LUNDI

François-Marc GAGNON

La passion de Borduas et des automatistes

Stéphane Baillargeon

collaboration spéciale

DANS SON minuscule bureau de l'Université de Montréal, le professeur Gagnon a des allures de « mononcle » savant perdu dans une montagne de documentation. Il trône entre un ordinateur, deux immenses classeurs bourrés d'informations sur les automatistes et des bibliothèques où il désigne nonchalamment quelques-uns de ses fameux ouvrages sur le peintre, pamphlétaire et pédagogue Paul-Émile Borduas.

« C'est la véritable passion de ma vie », avoue-t-il dans un accent résolument montréalais qu'on n'entend pas souvent dans l'illustre institution. Il s'intéresse pourtant à bien d'autres choses : on a même vu ce personnage coloré dans *Le Diable en Amérique*, documentaire de Gilles Carle, une tuque à pompon sur le bout du coco, raconter de désopilantes et sanguinaires histoires sur l'iconographie populaire, la mythologie amérindienne et les Saints Martyrs canadiens.

Depuis trois ans, ce grand spécialiste de l'art moderne québécois dirige une équipe qui travaille à une vaste synthèse de l'histoire du mouvement automatiste. Les chercheurs associés de l'UdeM et de l'UQAM se concentrent sur les événements allant de 1941-42, date des premières gouaches surréalistes de Borduas, à 1954, année de l'exposition *La matière chante*, considérée comme la dernière du groupe. Les réactions négatives de la société québécoise, à la parution du manifeste *Refus Global* en 1948, sont particulièrement mises en évidence. Mais l'*Histoire de l'Automatisme* permet aussi de constater que les rapports des signataires du manifeste aux institutions culturelles québécoises sont encore difficiles aujourd'hui. L'équipe utilise une importante documentation inédite, dont celle du peintre Jean-Paul Mousseau, décédé récemment, qui permet de rafraîchir les données sur le mouvement. Les résultats préliminaires clarifient même certains aspects de la vie personnelle et professionnelle du chef de file du mouvement, de celui qui l'a inspiré, le fameux Borduas, sur qui tout semblait pourtant avoir été dit.

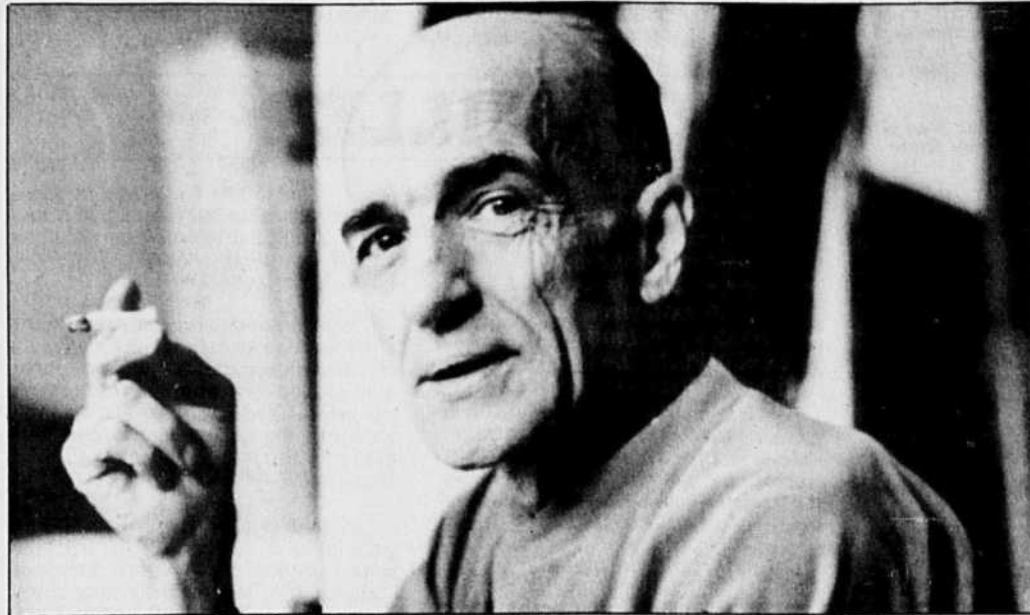
Le professeur Gagnon a lui-même consacré plus de 30 années de recherche, deux ouvrages majeurs et de nombreux articles à cette figure mythique du Québec moderne. Il est

un des premiers à avoir utilisé systématiquement les archives personnelles du peintre, dans les années soixante. Il s'agit d'une montagne de 12 000 documents de toute sorte, achetées par les Musées nationaux du Canada à la famille de Borduas, puis léguées au Musée d'art contemporain de Montréal, en 1973. Borduas était très méticuleux, conservait tout religieusement, pour le plus grand bonheur des chercheurs qui, en consultant ses papiers, se disent qu'il avait sûrement conscience de la valeur historique de ses travaux. On y retrouve même des doubles au carbone de ses lettres personnelles !

François-Marc Gagnon est aussi ordonné que son héros et attache énormément d'importance aux faits. Certains spécialistes s'intéressent à la production littéraire du peintre, par exemple aux influences d'André Breton sur ses théories (André G. Bourassa, Jean Fiset); d'autres remettent Borduas dans son contexte sociologique (Marcel Fournier); d'autres enfin considèrent ses oeuvres en elles-mêmes, leur plaquent une grille sémiologique et formaliste (Fernande St-Martin). Gagnon, lui, est partisan d'une discipline historique hybride, à cheval sur la sociologie et l'esthétique. « Je m'intéresse à une suite de faits en apparence contingents. Mais un fait isolé n'a aucune signification : il ne prend sa valeur que lorsqu'il est rapporté à une série chronologique et significative. Évidemment, c'est à moi de décider de cette organisation sérielle, de créer des agglomérations : c'est mon seul grand privilège. »

Après 12 années d'un travail de moine, en 1978, 30 ans après *Refus Global*, Gagnon publie son fameux *Paul-Émile Borduas, Biographie critique et analyse de l'oeuvre*. Son livre est acclamé par tous les spécialistes et demeure l'ouvrage incontournable sur le peintre. « Ce qui me frappe, c'est l'utilisation qu'on en fait : à cause de l'importance centrale du sujet, mon livre sert beaucoup à vérifier des faits artistiques de l'époque, par exemple la date de telle exposition de tel autre peintre. »

Dix ans plus tard, sa renommée comme spécialiste lui vaut d'être invité comme conservateur pour préparer la rétrospective *Paul-Émile Borduas*, présentée au Musée des beaux-arts de Montréal (MBA), à l'occasion du 40e anniversaire de la parution du manifeste automatiste. « J'ai voulu reconstituer les cercles de diffusion de Borduas, qui com-



Le peintre Paul-Émile Borduas et, à droite, l'oeuvre intitulée *Portrait de Madame Gagnon*. Il s'agit de la mère de François-Marc Gagnon.



mence son oeuvre à Saint-Hilaire, l'étend à Montréal avec la période automatiste, puis passe par New York et finalement Paris. Je voulais mettre en valeur les oeuvres jugées importantes par Borduas lui-même, durant ces différentes phases. »

L'option du professeur est évidente dans le catalogue, mais l'était beaucoup moins dans l'exposition, en raison des contraintes de salles et d'une certaine idéologie anti-didactique qui prévaut maintenant en muséologie. Les longues explications des oeuvres ne sont plus tellement en odeur de sainteté. « On m'a vite fait comprendre que c'est rétrograde et kétéine de placer une lettre ou une critique d'époque à côté d'une toile... » Son souci pédagogique et son parti pris pour la vulgarisation sont visibles ailleurs dans son oeuvre, dans ses cours à Télé Université, dans ses livres, où on ne retrouve aucune trace du jargon qui mine l'esthétique actuelle.

L'idée d'entreprendre une grande histoire du mouvement automatiste lui vient alors qu'il prépare une autre grande rétrospective que le MBA veut consacrer cette fois à Jean-Paul Riopelle, disciple de Borduas, pour l'ouverture de sa nouvelle aile, rue Sherbrooke. Ce second projet de collaboration échoue finalement — l'expo présentée l'an dernier a été préparée par un autre spécialiste —, mais le travail préliminaire le convainc qu'il est temps d'entreprendre

la grande synthèse dont il rêve depuis quelques années. « J'ai ramassé deux classeurs pleins de documents sur Riopelle et d'autres en ont autant à mettre à notre disposition. Surtout, il faut faire l'histoire de cette époque pendant que certains automatistes peuvent encore témoigner. »

Fidèle à sa méthode, Gagnon oscille entre l'accumulation de faits bruts et leur organisation théorique. Le mini *Fonds Riopelle* permet déjà de mieux comprendre les relations de ce peintre avec les surréalistes français, notamment avec le pape André Breton, qui l'appelle affectueusement « le trappeur supérieur » et préface le catalogue de sa première expo solo à Paris. Le professeur espère aussi obtenir des informations et des documents de Pierre Gauvreau, signataire du manifeste, maintenant scénariste de *Cormoran* à Radio-Canada. Il a aussi consulté l'importante documentation (photographies, coupures de presse, correspondances, etc.) constituée par Mousseau pendant une quarantaine d'années. Gagnon termine d'ailleurs une biographie sur ce peintre à la vie exemplaire, né dans le *Faubourg à Méléasse*, éduqué de peine et de misère par ses parents ruinés par la crise des années 30, automatiste de la première heure, qui a par la suite choisi le design pour se rapprocher des gens. On lui doit par exemple la décoration de la station de métro Peel. « Je l'admire beaucoup et, pour

moi, c'est d'abord et avant tout un peintre magnifique. »

Ses contemporains en sont moins convaincus, comme le montrent d'autres documents amassés par les chercheurs, qui rappellent le refus des toiles de Mousseau et de Marcelle Ferron par le jury du Salon du Printemps de 1950, au MBA. Pour protester, le soir du vernissage, les amis des *refusés* défilent enroulés dans de grands sacs en papier maculés d'injures, de slogans contestataires et antibourgeois.

Les archives témoignent également de la solidarité du groupe après l'anathème qui frappe les signataires du *Refus Global*. Exclues de leurs emplois, victimes de représailles diverses, marginalisés par la société du plessiste, certains d'entre eux vivent leur temps de purgatoire dans une espèce de commune fraternelle aménagée dans un entrepôt désaffecté, ancêtre des lofts miteux de la rue Saint-Laurent d'aujourd'hui.

D'ailleurs, pour Gagnon, les membres du mouvement paient encore les conséquences du manifeste. C'est ce qu'il appelle « le difficile rapport des automatistes à l'institution culturelle au Québec », qui va occuper une place centrale dans son futur ouvrage. « Les musées ne les exposaient pas beaucoup à l'époque et ce n'est pas vraiment mieux maintenant. À part Borduas et Riopelle, qui d'autre a eu l'honneur des cimaises récem-

ment ? Ils ne sont même pas dans les collections. Le MBA n'a que deux Riopelle et ne peut plus s'en payer maintenant qu'ils valent des millions. On a oublié les autres automatistes qui se retrouvent à l'âge de la retraite avec leurs tableaux dans le salon et leurs boîtes de souvenirs dans la cave. »

La chicane avec la société québécoise persiste. Même le sort réservé à Borduas l'étonne. Qu'on lui ait seulement dédié une minuscule ruelle dans le quartier latin le contrarie un peu. Il est par contre très choqué par les récentes attaques lancées contre Borduas dans *La Presse* par la peintre Marcelle Maltais et le chroniqueur Jacques Dufresne qui l'accusent d'avoir érigé l'abstraction en dogme et d'avoir fait l'apologie de la rupture à tout prix avec le passé. « C'est un mouvement conservateur, peu intéressant, mais contre lequel il faut continuer la bataille. On avait établi une tradition du modernisme. Il ne s'agit pas de répéter ce que ces gens-là ont fait mais de travailler avec la même énergie libératrice, la même générosité. C'est quand même fort qu'on veuille remettre ça en question, retourner au réalisme, à l'académisme, au nom de je ne sais quel peintre de cabanes à sa suite d'avant-guerre ! On retombe dans le bon vieux défaut des Québécois de tout oublier, de tout casser pour recommencer à zéro. »

Une affaire de famille et une affaire personnelle

Stéphane Baillargeon

LA PASSION de François-Marc Gagnon pour Paul-Émile Borduas a de profondes racines personnelles et familiales, comme il le raconte dans l'avant-propos de la biographie qu'il a consacrée au peintre : « Aussi loin que je remonte dans mon passé, la figure de Borduas fait sentir sa mystérieuse présence. Je le trouve mêlé aux tufs de mon premier souvenir d'enfance. Mon père et moi marchons dans une allée de campagne. L'allée traverse un pont qui relie une île à la terre ferme. Il s'agit de l'île Sainte-Thérèse sur le Richelieu, où les Borduas passaient l'été cette année-là (...). J'ai toujours considéré comme une grande énigme que Borduas m'ait été ainsi présent avant même que je le sois à moi-même. On ne choisit pas le lieu psychologique de sa naissance. »

Le petit François-Marc a alors environ cinq ans. Il est né en 1935, l'année même où son père, le critique d'art Maurice Gagnon, prend contact avec Borduas, dont les premières toiles se démarquent un peu dans une exposition de peinture de professeurs de dessin. « Le jeune peintre vit alors dans une solitude intellectuelle épouvantable et est enchané de faire la connaissance de mes parents ». Leur amitié va durer une quinzaine d'années. En 1941, Borduas peint le couple dans un dyptique dont il ne reste que le *Portrait de Madame Gagnon*, acquis par le Musée des beaux-arts de Montréal (MBA), en 1972. Un des derniers tableaux figuratifs du peintre, influencé par Rouault, où la forte carrure de la mère de François-Marc est comme spiritualisée, peut-être en raison des conversations métaphysiques que le maître entretient alors avec son modèle.

Avant que son fils ne s'intéresse à la peinture, Maurice Gagnon publie lui-même des ouvrages où il est question de Borduas. Le professeur les trouve « rétrospectivement intéressants » et y réfère encore dans ses propres travaux par exemple, *Peinture moderne*, de 1943, qui fait une revue rapide des grands mouvements de l'époque, avec des passages sur leurs ramifications canadiennes, où Borduas est présenté

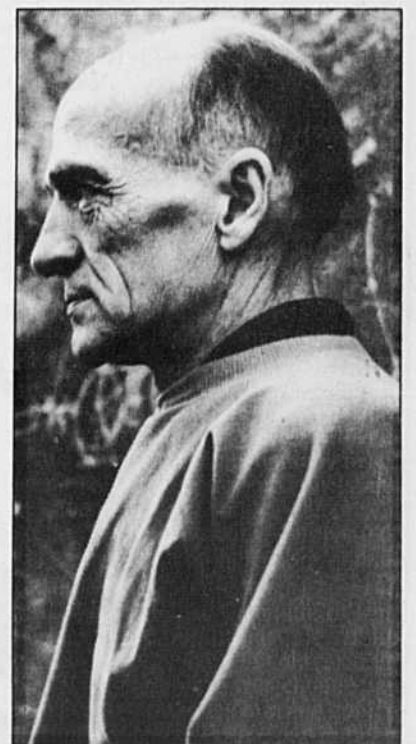
comme un « surréaliste d'avant-garde ».

Malgré ces hommages réciproques du peintre et du critique, cinq ans plus tard, Gagnon-père et Borduas rompent avec fracas. Gagnon-fils sera longtemps hanté par cette soudaine rupture. « C'était le grand mystère pour moi : je peux maintenant avouer que le travail sur la vie et l'oeuvre de Borduas a été réalisé en quelque sorte pour ma propre psychanalyse. » Au cours de ses recherches, il découvre que l'amitié de son père et du peintre ne se gâte pas

comme elle le peut, en fonction des luttes du moment : avant 48, Gagnon-père fait l'éloge de la modernité de Borduas, dans une société passablement rétrograde; 30 ans plus tard, Gagnon-fils mesure l'ampleur des réalisations du personnage avec sa *biographie* et le fait entrer au MBA par la grande porte, en 88. François-Marc Gagnon ne veut pas attendre le 50e anniversaire du manifeste *Refus Global* avant de publier sa grande fresque sur l'automatisme. « C'est une question de survie. On espère avoir fini d'ici



« Je peux maintenant avouer que le travail sur la vie et l'oeuvre de Borduas a été réalisé en quelque sorte pour ma propre psychanalyse. »



en raison de la publication du manifeste automatiste *Refus Global*, comme il le soupçonne d'abord, mais un peu avant, au cours d'une réunion de la Contemporary Art Society (CAS), fondée en 1939, où se côtoient les deux hommes. « Disons qu'il y a une scission et que mon père prend le mauvais parti en refusant d'exclure de la société des peintres plus conservateurs. »

Chaque génération de Gagnon reprend l'histoire et la défense de l'au-

deux ans. » De toute façon, la troisième génération de Gagnon est prête à prendre la relève : Iris, sa fille, vient de terminer une maîtrise en histoire de l'art et collabore à la biographie de Mousseau. « Pour ma part, dit le professeur, je pense que mon père serait fier du travail que j'ai accompli. En tout cas, j'ai terminé ma psychanalyse. J'ai réussi à me détacher de toutes ces histoires, à en faire un passionnant objet d'étude. »



Le professeur Gagnon à son bureau de l'Université de Montréal.

PHOTO JACQUES GRENIER

ASTRE I: (849-3456) — *Basic Instinct* 7 h, 9 h 30
II: *Year of the Comet* 7 h 10, 9 h III: *The Babe* 7 h — *My Cousin Vinny* 9 h 20 IV: *Beethoven* 7 h 15 — *White Men Can't Jump* 9 h 05

BERRI I: (849-3456) — *Beethoven* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 10, 7 h, 9 h II: *Embrasé pas* 2 h, 4 h, 7 h, 9 h 15 III: *La postière* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30 IV: *Cœur de tonnerre* 1 h 45, 4 h 15, 7 h, 9 h 15 V: *Danzon* 1 h 30, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

BONAVENTURE I: (849-3456) — *Beethoven* 7 h — *Fried Green Tomatoes* 9 h II: *Sleepwalker* 9 h 15 — *The Babe* 7 h

BROSSARD I: (849-3456) — *Basic Instinct* 7 h, 9 h 30 II: *Cœur de tonnerre* 7 h 05, 9 h 30 III: *La postière* 7 h 30, 9 h 30

CARREFOUR L'VAL: (849-3456) — *The Babe* 7 h 10, 9 h 35 2: *Beethoven* 7 h 15 — *White Men Can't Jump* 9 h 25 3: *Basic Instinct* 7 h 15 9 h 30 4: *Cœur de tonnerre* 7 h 10, 9 h 40 5: *Sleepwalker* 7 h 15, 9 h 30 6: *City of Joy* 7 h, 9 h 30

CENTRE EATON 1: MII — *Méditerranée* 12 h 30, 2 h 40, 5 h 7 h, 9 h 15 2: *White Sands* 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 25 3: *MIkey* 7 h 10, 9 h 15 — *Beauty and the Beast* 1 h, 3 h, 5 h 4: *Le coyabe* 12 h 40, 2 h 55, 5 h, 6 h 15, 9 h 20 5: *Power of One* 1 h, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 05 6: *Brain Donors* 7 h 3 h, 9 h — *La belle et la bête* 12 h 45, 2 h 45, 4 h 45

CINÉMA EGYPTIEN 1: 1455 Peel, MII (849-3456) — *City of Joy* 7 h, 9 h 30 2: *Family* 12 h 6 h — *Raise the Red curtain* 7 h 30, 9 h 55 3: *My Cousin Vinny* 2 h 05, 7 h 05, 9 h 30, 9 h 30, 9 h 30

CINÉMA FESTIVAL: 35 Milton (849-7277) — *Salle I: Tota le bétros* lun, mer, ven, 19 h 30 2: *Salle 15*

mar, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 15, 5 h, 7 h 30, 19 h 30, 21 h 15, dim, 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 15 — *Salle 2: La sarrasine* lun, mer, ven, 19 h, 21 h, mar, 17 h, 19 h, 21 h, sam, 17 h, 19 h, 21 h, dim, 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h

CINÉMA JEAN-TALON: MII — *The Hand that Rocks the Cradle* 7 h 10, 9 h 30

CINÉMA OMEGA 1: — *JFK* 8 h 2: *Bugsy* 9 h 3: *Capitaine Crochet* 7 h, 9 h 30 4: *Flamme sur glace* 7 h 15, 9 h 30

CINÉMA PARALLÈLE: 3682 boulevard St-Laurent, MII (843-6001) — *Trust* 19 h 30 — *Réaction Québec* 21 h 30 (22 au 29 avril)

CINÉMA PARIS: MII (875-7284) — *Jungle Fever* 2 h 30 — *Cape Fear* 4 h 45 — *Women of the Verge of a Nervous Breakdown* 7 h 15 — *Matador* 9 h 30

CINÉMA POINTE-CLAIRE 1: 6361 Trans-Canada (849-3456) — *Thunderbolt* 7 h 05, 9 h 30 2: *Beethoven* 7 h 10, 9 h 10 3: *Sleepwalker* 7 h 15, 9 h 15 4: *My Cousin Vinny* 7 h, 9 h 20 5: *Basic Instinct* 7 h, 9 h 40 6: *White Men Can't Jump* 7 h, 9 h 30

CINÉMA THÉÂTRE QUÉBÉCOISE: (842-9768) — *13e Festival international du jeune cinéma* (28 avril au 3 mai)

CINÉMA V 1: 15660 Sherbrooke O. (849-5559) — *Passed Away* 7 h, 9 h 2: *JFK* 8 h 15 — *Beauty and the Beast* 8 h 30

CINÉPLEX I: (849-3456) — *La belle noiseuse* 2 h 15, 7 h 05 2: *Europa* 2 h 15, 4 h 30, 7 h 05 — *Ombres et brouillard* 9 h 15 III: *The Babe* 2 h, 4 h 15, 7 h, 9 h 25 IV: *Conte d'hiver* 2 h, 4 h 20, 7 h, 9 h 25 V: *Beethoven* 5 h, 7 h 15 — *Au bout de soi* 2 h 15, 9 h 15 VI: *Arrête ou me tue* 2 h 15, 9 h 15 VII: *Arrête ou me tue* 2 h 15, 9 h 15 VIII: *Sleepwalker* 2 h, 3 h 50, 5 h 40, 7 h 30, 9 h 30

Atelier d'écriture avec Marie-Claire Laberge, les samedis 2 et 9 mai de 9 h à 16 h, au Loisir littéraire du Québec, 4545 ave Pierre-de-Coubertin. Rens. : 252-3033.

9 h 30

CANARDIÈRE: (661-8575)—*Au bout de soi ven.*
au jeu 20 h

CINÉMA LIDO:—*Beethoven* 19 h, 21 h, sam. au lun. 13 h, 19 h, 21 h.—*Le postaire 19* h, sam. au lun. 13 h, 19 h.—*For the boys 21 h*—*Tous les matins du monde* 19 h, 21 h, sam. au lun. 13 h, 19 h, 21 h 15.—*Coeur de tonnerre* 19 h, 21 h 15, sam. à lun. 13 h, 19 h, 21 h.—*Arrête ou ma mère va tirer* 19 h, 21 h, sam. au lun. 13 h, 19 h, 21 h.

LE CLAP: (650-CLAP)—*Ombres et broutilard ven.* 12 h, 15 h, 14 h, 15 h 45, 17 h 30, 19 h 15, 21 h 15

GALERIES CAPITALE 1: (628-2455)—*Capitaine Crocheté* 6 h 15.—*Le docteur 9 h*—*Les rois du mambo* 7 h, 9 h 20.—*La vieille qui marchait dans la mer* 7 h, 9 h 25.—*Les papiers du Pontenche* 9 h 40, 9 h 10.—*Le coyave* 14 h 59 h 10.—*Flamare* 19 h 45, 21 h 15.

PLACE CHAREST: (529-9745)—*Beethoven* 12 h 50, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.—*Coeur de tonnerre* 13 h 30, 16 h 30, 19 h, 21 h, 21 h 40.—*Basic Instinct* 13 h 10, 19 h, 21 h 40.—*Sleepwalkers* 16 h.—*White Sands* 12 h 20, 14 h 35, 16 h 35, 19 h 15, 21 h 40.—*JFK* 12 h 30, 16 h 15, 19 h 15.—*Le cowboy* 12 h 30, 14 h 25, 16 h 45, 19 h 15, 21 h 40.—*Urga* 13 h 30, 16 h 30, 19 h 20, 21 h 40.—*Arrête ou ma mère va tirer* 13 h 40, 15 h 35, 17 h 30, 19 h 35, 21 h 35

LE PARIS: (694-0891)—

PLACE QUÉBEC 1: (525-4524)—*Mikeey* ven. mar. 7 h, 9 h 15 *Mon père ce héros* ven. au mar. 7 h 05, 9 h 20

STE-FOY 1: (656-0592)—*White Sands* 7 h 05, 9 h 05, 21 h.—*Year of the Comet* 7 h, 9 h 3: *Le cowboy* 7 h, 9 h 15.

LES BEAUX ESPRITS: 2073 St-Denis, Montréal (844-0882) — Sylvie Perron et Joe Jammer, le 29 avril à 22h 30.

BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aylmer, Montréal (842-8656) — Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. mar. 19h, à 24h, ven. 17h 30 à 22h; Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au ven. à compter de 22h, sam. à compter de 21h 30 — Billy Georgette, pianiste/ chanteur, lun. mar. de 17h, à 19h; — Trio Billy Georgette, sam. de 18h, à 21h 30; — Le trio de Bernard Primeau, les dim. de 16h 30 à 24h.

CAFÉ DE LA PLACE: PDA, Montréal (842-2112) — « Pierre ou la consolation » de Marie Laberge, m. en s. Martine Beaulieu, du 25 mars au 9 mai, à 20h, sam. 16h 30 et 21h.

CHAPPEL HISTORIQUE DU BON-PASTEUR: 100 est Sherbrooke, Montréal (752-5338) — Concours de l'Orchestre symphonique de Mont-Royal 1992, disques: chant et instruments à vent — finale, le 27 avril en 9h, à 17h.

ESPACE GO: 5066 Clark, Montréal (271-5381) — « La Répétition » texte et m. en s. de Dominic Champagne, du 28 avril au 16 mai à 20h.

ESPACE LA VIEILLE: 1371 est Ontario, Montréal (526-5582) — « À voix hautes » lecture publique de 4 textes dramatiques, du 28 avril au 3 mai — « Comme chez les Grecs » d'après Greck de Steven Berkoff, traduction et adaptation de Louise Ringue, les 28-29 avril à 20h.

LA BRIQUE: 32 ouest Ste-Charlotte, Montréal (861-9516) — World on Edge, 27 avril.

LE CIRQUE: 2112 St-Denis, Montréal (987-7558) —

Snack'n Jazz tous les lun. et mar. à 21h. avec C. Passafio et L. Soulier.

MAISON-THÉÂTRE: 255 est Ontario, Montréal (288-7211) — Dynamo Théâtre présente Desœuillures Le Delfi, m. en s. Alain Fourrier, du 22 avril au 3 mai, sam. et dim. à 15h.

NOUVELLE COMPAGNIE THÉÂTRALE: 4353 est St-François, Montréal (253-8974) — Salle Fred Barry — C. Frankenstein + texte et m. de R. Richardson Goltz et Marc Labrèche, à compter du 29 avril à 20h 30.

SALLE ANDRÉ MATHIEU: 475 boulevard de l'Avenir, Laval (667-2040) — Les Grands Explorateurs présentent Alaska, Yukon, terre d'aventure, de Patrick Martineau, du 21 au 29 avril, lun. au mer. à 20h.

SALLE ANDRÉ-PAGÉ: 360 est Laurier, Montréal — Les étudiants de l'École nationale de théâtre du Canada présentent « Rellets d'Amérique » expositions d'œuvres contemporaines choisies et m. en s. par Fernand Rainville, du 28 avril au 2 mai à 20h.

SALLE POLLOCK: 555 ouest Sherbrooke, Montréal (398-4547) — Récital de mélodie avec Danielle Waxer, clarinette, le 27 avril à 12h — « Grads at Five », le 27 avril à 17h.

SALLE REDPATH: 3461 MtTavish, Montréal — Concerts Virtuels: L'Orchestre de chambre McGill dir. Boris Brott, invité: Daniel Heifetz, violoniste, oeuvres de Vivaldi et Rossini, le 27 avril à 20h.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 3900 St-Denis, Montréal — « Crime du siècle » de Peter Madelén, traduction de Guy Beauléol, m. de s. Alexandre Hausvater, du 10 avril à 3 mai, mar. au sam. à 20h, dim. à 15h.



CE SOIR, LUNDI 27 AVRIL
LA PETITE MUSIQUE DE NUIT DE
CIEL MF
PRÉSENTE À 22:00

- symphonies nos 23 et 26 (M. Haydn)
- symphonies pour les Soupers du Roy (Delalande)

DEMAIN SOIR, 22:00

- symphonie no 2 op. 36 (Beethoven)
- symphonies nos 1, 4, 8 (Boyce)

ciel 98.5

RENSEIGNEMENTS: 527-8321

	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
2	CBFT (R.C.) Montréal	17h30 / Ce soir	Marilyn ☐	Hockey / Hartford vs Montréal					Le Téléjournal ☐ Le Point/météo/sport		Cinéma : L'homme aux yeux d'argent Avec Alain Souchon et J.-L. Trintignant		
3	WCAX (CBS) Burlington	News	News ☐	The Golden Girls	Evening Shade ☐	Major Dad ☐	Murphy Brown ☐	Designing Women	Northern Exposure ☐		News	Sweating Bullets	
5	WPTZ (NBC) Plattsburgh	News	News ☐	Jeopardy !	Wheel of Fortune	The Fresh Prince...☐	Blossom ☐	Cinéma : In the Shadow of a Killer —Am. 92 Avec Scott Bakula et Lindsay Frost		News	The Tonight Show		
6	CBMT (CBC) Montréal	Newswatch	CBC News-magazine	Hockey / Hartford vs Montréal					The National Journal ☐		News	Newhart ☐	Welcome Back Kotter
10	CFTM (TVA) Montréal	Le TVA ☐ éd. 18 hrs	Jeopardy	Expo 67...25 ans déjà		Cinéma : Sentence à vie —Am. 86 Avec Tony Danza et Lisa Langlois			Ad Lib		Le TVA ☐ éd. réseau	TVA ☐ sports	Des mots pour le dire
12	CFCF (CTV) Montréal	Pulse ☐	Entertainment Tonight	The Simpsons	Night Court	Murphy Brown ☐	Stay the night ☐		Fantomas : L'échafaud magique		News ☐	News	Arsenio Hall Show ☐
15	TVS (Télé Francophones)	Sans détour	Des chiffres et des lettres	Journal de A2	Vision 5	Direct		Génération 90			Journal de FR3		
17	CIVM (R.-Q.) Montréal	Passé-Partout	Téléservice	Québec en affaires		Vie sauvage		Nord-Sud	L'observateur	Médecine approuvée	Téléservice		Tout un monde à suivre
20	Musique Plus	Musique vidéo	Fax : L'Infoplus	Rock Velours VJ : Sonia Benezra		Musique vidéo		Rock en bulle	21h15 / Musique vidéo				
22	WVNY (ABC) Burlington	News	News ☐	Star Trek : The Next Generation		FBI : The Untold...	American Detective	Stay the night ☐		News ☐		Nightline	Commercial Programs
26	Much Music	19h / Muchwest		Fax	Big Ticket / INXS : Live baby live				Spotlight / Eurythmics	Power 30			
33	VERMONT ETV (PBS)	The MacNeil-Lehrer Newshour ☐		The Nightly Business ...	The New Explorers	Travels ☐		The machine that changed the world ☐		Madness by ☐ Jonathan Miller		Cinéma : Tales of Hoffman —G.-B. 50 Avec Moira Shearer et L. Tcherina	
35	TQS Montréal	La roue chanceuse	Zizanie	Dossiers mystères		Cinéma : Mode d'emploi pour un meurtre —Am. 87 Avec Robert Hays et Catherine Mary Stewart			Le Grand Journal	Sports plus	Sports plus extra	Cinéma : Le complot Avec Michel Bouquet	
57	WCFE (PBS)	17 h/Children Programs	The Nightly Business ...	The MacNeil-Lehrer Newshour ☐		Cinéma : Henry V —G.-B. 89 ☐ Avec Derek Jacobi et Paul Scofield			Music and early childhood		Eastenders	Disraeli	

15 ans



Cette année, soyez de la fête !
ET PARCOUREZ LE MONDE !

BELGIQUE

**IDENTIFIEZ UNE CONSTELLATION
 (5 ÉTOILES) DU CIEL**

TIRAGE LE 30 AVRIL 1992

NOM DE L'ÉTOILE	DATE D'APPARITION
★ _____	_____
★ _____	_____
★ _____	_____
★ _____	_____
★ _____	_____

REMPLISSEZ ET RETOURNEZ À :
 CIEL, C.P. 98,5, LONGUEUIL J4H 323

NOM PRÉNOM

ADRESSE

VILLE CODE POSTAL

TÉLÉPHONE

QUESTION D'HABILITÉ À COMPLÉTER 90 + 8,5 = _____

COUPON ORIGINAL OBLIGATOIRE PHOTOCOPIE REFUSÉE






**DONNEZ
DÈS AUJOURD'HUI!**



FONDATION
DES MALADIES
DU CŒUR
DU QUÉBEC

**AUGMENTEZ VOS
CHANCES DE LUTTER
CONTRE L'ENNEMI
NUMÉRO 1**

*Juste
un p'tit
coup d'* 

**440 boul. René-Lévesque Ouest, bureau 1400
Montréal (Québec) H2Z 1V7**

**Tél.: (514) 871-1551 ou 1-800-361-7650 (Siège social)
Télééc.: (514) 871-1464**

**L'ALCOOL
AU VOLANT**

C'est criminel

QU'ON SE LE DISE

*Un appui
de votre journal
à la campagne de la*

 Régie de
l'assurance automobile
du Québec

MUSIQUE / chronique

Le 34e concours de musique du Canada



Siegfried Lorenz

Marie Laurier

LES FINALES régionales à Montréal 34e concours de musique du Canada ont lieu du 3 au 8 mai à la Maison de la culture Côte-des-Neiges.

Cette compétition annuelle qui existe depuis 34 ans a pour objectif de découvrir de nouveaux talents, de relever le niveau d'éducation musicale et d'assurer la relève. Elle couvre cinq disciplines — le piano, les cordes, les vents, le chant et la guitare — et se divise en deux volets: le Concours national pour les 7 à 28 ans et le Tremplin international pour les 16 à 31 ans. Un total de 621 jeunes Canadiens participent aux épreuves de 1992.

Depuis sa création, le concours a eu d'intéressantes retombées: 80 % des grandes gagnants du Tremplin poursuivent aujourd'hui une carrière de soliste à travers le monde et les talents découverts au concours national se font des plus en plus nombreux.

Les cinq membres du jury pour les finales régionales à Montréal sont Pierre Jasmin, piano, Andrée Azar, violon, Gilles Charpentier, clarinette, Denis Dion, guitare, Ingemar Korjus, baryton-basse.

Victor Bouchard et Renée Morisset, pianistes, Kenneth Perkins, violon, Sandra Graham, mezzo-soprano, Émile Subirana, trombone et Davis Jaoachim, guitare, forment le jury pour la finale provinciale dans les provinces canadiennes, à l'exception du Québec.

Les finales nationales et le Tremplin international auront lieu à Ottawa du 21 juin au 3 juillet.

Così fan tutte

UN OPÉRA de femmes sur les femmes vu par des femmes et mis en scène par Alice Ronfard: *Così fan tutte* (Ainsi font-elles toutes) de Mozart est à l'affiche à compter de ce soir au Théâtre Maisonneuve, dans le cadre du Festival Mozart de l'Opéra de Montréal. Les quatre autres représentations ont lieu les 28 et 30 avril ainsi que le 1er mai à 20 h et le dimanche 3 mai à 15 h.

Cette toute nouvelle production de l'OdM est assurée par une distribution entièrement canadienne: Heidi Klassen en *Fiordiligi*, Lyne Comtois ou *Dorabella*, Sherri Jarosiewicz en *Despina*, Grégoire Legendre, Gordon Gietz et Claude Grenier seront respectivement Guglielmo, Fernando et Dom Alfonso.

Brahms à l'OSM

LE JEUNE chef Claus Peter Flor, directeur artistique de l'Orchestre symphonique de Berlin — il est né en 1953 à Leipzig — fera ses débuts à l'Orchestre symphonique de Montréal demain et mercredi dans le cadre des Grands concerts. Il dirigera Un Requiem allemand de Brahms. Le maestro est également premier chef invité du Philharmonia Orchestra de Londres et de l'Orchestre du Tonhalle de Zurich. Les solistes seront la soprano canadienne Edith Wiens et le baryton allemand Siegfried Lorenz qui fait également ses débuts à l'OSM. Le chœur de l'orchestre sera sous la direction de Iwan Edwards.



Expo 67... 25 ans déjà Le passeport avec les « étampes », la bulle des États-Unis, le Gyrotron, le film du Canada à 360 degrés, bref une émission nostalgique animée par Pierre Bruneau mais aussi un regard sur ce que deviennent les îles de l'Expo. (TVA 19 h)

*** Henry V

Après le film original de Laurence Olivier la semaine dernière la chaîne américaine présente cette version 1989 de Kenneth Branagh. De la grande classe. (PBS 57 20 h)

— Paul Cauchon



Claus Peter Flor

Répertoire musical

HEUREUSE initiative: l'Association des organismes musicaux du Québec (AOMQ) vient de faire paraître un répertoire description de ses membres qui trace un portrait de la vie musicale professionnelle québécoise à travers ses principales entreprises de production et de diffusion de musique de concert. Le document a été divisé en six sections: orchestres symphoniques, ensembles, festivals, musique ancienne, musique contemporaine et spécialités (art lyrique, sociétés de diffusion, organismes de soutien et les production jeunesse).

La directrice générale de l'AOMQ, Andrée Girard estime que ce répertoire témoigne de la richesse et de la diversité de ce secteur culturel et servira de carte de visite sur la scène nationale et internationale. Il a déjà été distribué en France à l'occasion du récent Salon international de musique classique (Musicora) qui se tenait à Paris au début de ce mois.

On peut obtenir le répertoire au coût de 10 \$ auprès de l'Association des organismes musicaux du Québec, 3575, boul. Saint-Laurent, bureau 422, Montréal, H2X 2T7. Au téléphone: 843-9307.

Le jury du 23e CIMM

LA PIANISTE Janina Fialkowska sera le juge canadien au 23e Concours international de musique de Montréal consacré au piano du 20 mai au 2 juin. Les autres membres du jury sont: Nicole Henriot-Schweitzer, de France, Ludwig Hoffmann, d'Allemagne, Ruth Laredo et Daniel Pollack, des États-Unis, Li Mingqi, de la République populaire de Chine, Rodion Shchedrin, de Russie.

Par ailleurs, la directrice générale du CIMM, Monique Marclil, nous apprend que c'est une oeuvre du compositeur canadien Brian Cherney que devront défendre les candidats en épreuve finale, soit *Quelquefois, à l'ombre de la nuit... au lointain...*, une pièce pour piano solo composée spécialement pour le concours.

Brian Cherney est né à Peterborough en Ontario en 1942 et il remportait en 1985 le Prix Jules-Léger pour la nouvelle musique de chambre avec une création intitulée *River of Fire*. Les 69 concurrents venant de 20 pays disposent d'un mois pour découvrir la partition du compositeur canadien.

Par ailleurs, le chef d'orchestre Otto-Werner Mueller sera au pupitre lors de l'épreuve finale et de la soirée du concert gala le soir du 2 juin. Le maestro fut du concours de 1966 à 1969.

Concours au conservatoire

LE PUBLIC est invité à assister aux concours du conservatoire qui se tiennent actuellement jusqu'au 7 mai au Conservatoire de musique de Montréal.

Ultime étape des études au conservatoire, ces examens prennent la forme de récitals publics. Ils se déroulent devant des jurys pour chacune des disciplines concernées et regroupent les élèves de l'ensemble du réseau des conservatoires.

À l'exception du concours d'orgue qui aura lieu demain à 9 h à l'Oratoire Saint-Joseph, les examens ont lieu au conservatoire même, 100 rue Notre-Dame, à la salle Cusson et au studio D. Renseignements auprès de Liette Guertin, 873-4031.

La passion d'Edgar

ON CONNAÎT la passion que porte Edgar Fruitiier à la musique classique. On connaît aussi son talent de communicateur et sa légendaire boulimie de collectionneur de disques, mais peu de choses à vrai dire sur son cheminement.

Ce que Louise Courteau, éditrice nous apprendra aujourd'hui même en lançant un livre de Daniel Rolland intitulé *Edgar Fruitiier. Une passion nommée musique* à 17 h à la Maison de la culture Frontenac. L'auteur est le directeur artistique des concerts Varia et il est chroniqueur musical au journal d'Outremont. Dans cet ouvrage, il nous parle abondamment d'Edgar mais également de considérations générales sur la musique. Un regard que l'on dit « critique ». L'auteur et Edgar autographieront cet ouvrage entre 17 h et 19 h. Le public est invité.

Le nouveau style du Royal Winnipeg Ballet

Mathieu Albert

LORSQUE JOHN Meehan fut nommé directeur artistique du Royal Winnipeg Ballet (RWB) en février 90, il était clair dans son esprit qu'il ne venait pas pour imposer sa loi ni pour changer l'image de la compagnie. L'homme est de tempérament flegmatique; il ne souhaitait ni heurter de front les habitudes de la maison, ni faire trop de vagues. Il voulait au contraire assurer la transition entre le passé et l'avenir en utilisant la manière douce, c'est-à-dire en privilégiant une politique de concertation plutôt que celle d'un pouvoir fermé et autocratique.

« Je n'avais aucune expérience dans la direction d'une compagnie quand je suis arrivé à Winnipeg, dit-il. Il aurait été parfaitement indécent que je m'installe à la tête du RWB à la façon d'un prince qui vient soumettre son royaume. Une attitude comme celle-ci aurait été d'autant plus maladroite que le Royal Winnipeg est l'institution la plus ancienne au Canada dans le domaine de la danse classique (sa naissance remonte à 1939) et que sa tradition est solidement enracinée ».

N'empêche. Le nouveau directeur n'est pas pour autant arrivé à Winnipeg sans avoir sa petite idée sur les orientations qu'il désirait donner à la compagnie. Dès la première année, par exemple, il a créé un nouveau poste de chorégraphe attiré, qui a

été attribué à Mark Godden (qui est également danseur dans la compagnie), il a ajouté cinq pièces au répertoire du RWB, et il a promu plusieurs interprètes au rang de premier danseur ou de soliste, comme Suzanne Rubio et Laura Graham, qui commençaient à se tourner les pouces dans l'anonymat du corps de ballet.

« De plus, ajoute-t-il au cours d'un entretien, j'ai voulu diversifier le style des oeuvres qui font leur entrée dans le répertoire de la compagnie et augmenter la qualité de l'interprétation des danseurs en insistant sur le travail technique et la musicalité des enchaînements; deux aspects qui, pour moi, sont fondamentaux ».

Le spectacle que la compagnie présente à Montréal du 30 avril au 3 mai, à la salle Wilfrid-Pelletier, est parfaitement représentatif des changements apportés par le nouveau patron de la boîte. Les trois pièces à l'affiche constituent toutes des acquisitions récentes au répertoire de la compagnie, et témoignent explicitement, par les différences qui les distinguent au niveau de leur esprit et de leur écriture, de la volonté de John Meehan d'ouvrir les portes de l'institution à une pluralité de styles.

Ainsi, en ouverture de rideau, la compagnie offre *Ballo Della Regina*, une pièce que Balanchine a réalisée en 1978 alors qu'il dirigeait le New York City Ballet, cinq ans avant que la mort ne vienne interrompre brusquement sa carrière le 30 avril 83

(Balanchine était âgé de 79 ans). Il s'agit de l'une des toutes dernières oeuvres créées par le chorégraphe, et qui n'a jamais été présentée à Montréal.

Après *Serenade* (1934), *Concerto Barocco* (1940), *Les quatre tempéraments* (1946), et *Agon* (1957), que nous connaissons presque sur le bout des doigts pour les avoir vu danser à plusieurs reprises par les Grands Ballets Canadiens (GBC), *Ballo Della Regina* nous donne l'occasion, cette fois, d'apprécier un aspect du travail de Balanchine au moment où celui-ci était parvenu au sommet ultime de sa maturité d'artiste. Ne serait-ce que pour cette raison, l'oeuvre vaut le détour.

« Il n'y a que trois compagnies au monde qui possèdent cette pièce à leur répertoire, dit John Meehan: le San Francisco Ballet, le New York City Ballet, et nous. Il s'agit d'une chorégraphie qui tient à la fois de la virtuosité, de la précision, et de la légèreté de la part des interprètes. C'est une pièce également dont le rythme d'exécution est rapide et qui, techniquement, est très exigeante ».

La seconde chorégraphie au programme est le *Jardin aux lilas* du chorégraphe anglais Antony Tudor. La pièce (que les GBC ont présentée dans la même salle il y a à peine un mois), est considérée par les inconditionnels de Tudor comme l'un des chefs-d'oeuvre du 20e siècle en matière de ballet psychologique. D'autres, cependant, y voient plutôt un

modèle de dramaturgie qui pousse l'amour du tourment jusqu'à l'hyperthrophie et qui glisse un peu trop souvent dans les viscosités du pathétisme.

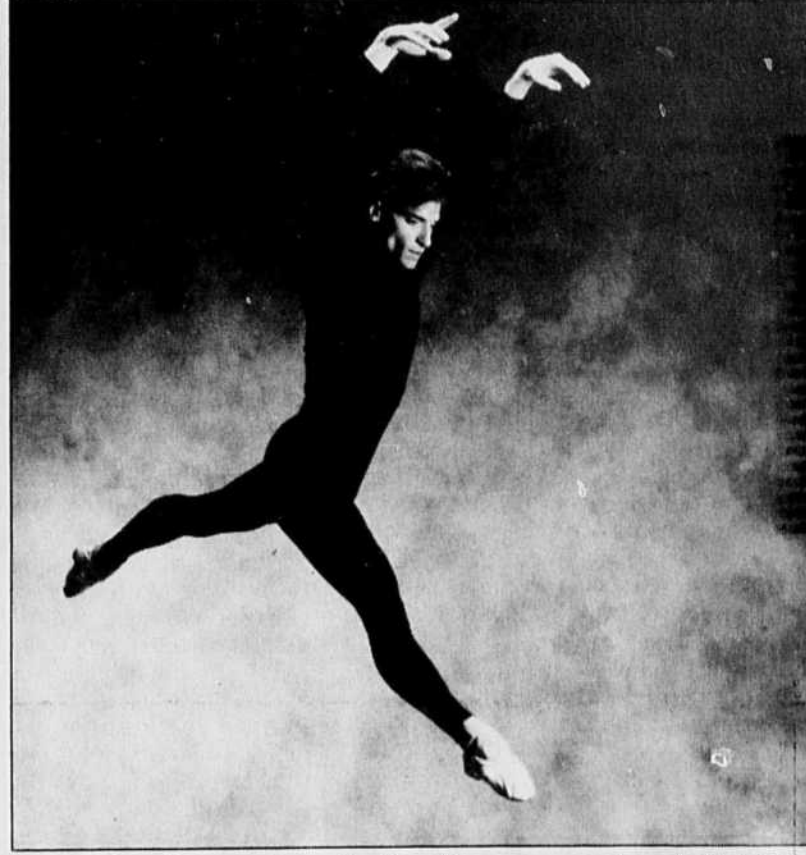
Toutefois, que l'on soit sensible ou non à l'univers trouble et douloureux du chorégraphe, il n'en demeure pas moins que la pièce est habilement construite et qu'elle témoigne de l'un des moments forts de l'histoire du ballet contemporain par la manière, hautement originale au moment de sa création, en 1936 à Londres, dont elle marie le théâtre à la danse.

Enfin la dernière pièce au programme, qui s'intitule *Symphony No. 1*, est une création du nouveau chorégraphe attiré de la compagnie, Mark Godden. L'oeuvre a été créée à Winnipeg en octobre 1990 sur une musique du compositeur américain Christophe Rouse et se présente, selon John Meehan, « comme une sorte de transposition visuelle de la partition musicale ».

En marge de ces trois pièces, le Royal Winnipeg offre également le pas de deux du deuxième acte du *Lac des cygnes* qui sera interprété par l'extraordinaire Evelyn Harl (accompagné par Steven Hyde). Une danseuse absolument magnifique dont la technique est non seulement parfaite, mais qui possède également un charisme et une sensibilité à fleur de peau qui rend captivante chacune de ses apparitions sur la scène.



Suzanne Rubio dans Ballo della Regina, une chorégraphie de George Balanchine sur une musique de Verdi.



Mark Godden dans une de ses chorégraphies sur une musique de Christopher Rouse.

Des shows qui mordaient... en chien

Pascale Pontoreau

Samedi soir dernier, le grand auditorium plein à craquer du cégep Maisonneuve accueillait les finales des Cégeps en spectacle, les *Shows qui ont du chien*. L'organisation estudiantine ne laissait place à aucune improvisation et l'on ne peut que louer cette rigueur. Monsieur Leduc, directeur-général du cégep, devait être fier de ses ouailles car tout s'est déroulé comme sur des roulettes. Des animateurs à l'image de la Sainte-Trinité qui nous ont fait sourire, faisant entre autres répéter au public debout pour l'occasion, le « serment du bon spectateur! » Rock et Belles Oreilles, porte-parole de l'édition 1992, étaient eux aussi présents et n'ont pas manqué de glisser quelques notes humoristiques dans l'hommage qu'ils ont rendu à la réussite de l'événement. Leur sentence ne manquait pas de piquant, l'essentiel n'est pas de participer mais bien de gagner, et si possible, en humiliant les autres participants. » Enfin, le jury, car il en faut bien un, sous l'égide du ministre Lawrence Cannon, a rendu son verdict sans trop d'hésitation, selon ces quatre critè-

res: talent, professionnalisme, présence sur scène et originalité.

Neuf formations se sont donc suivies dans des registres aussi divers que les percussions, la danse ou le chant. Trois numéros se sont nettement démarqués et comme par hasard, ils ont reçu des prix. Moment fort, les deux créations de Jennifer Aubry du cégep de Saint-Hyacinthe. Dans un esprit « jo-bocanesque », la jeune fille interprétait ses propres textes inscrits dans l'univers sombre de la tourmente intérieure. Ça manquait passablement de chaleur humaine et de joie de vivre, mais la qualité des paroles et la voix profonde de Jennifer en a fait frémir plus d'un. Elle a remporté la première bourse Alcan de 1500 \$. Deuxième bourse Alcan du même montant pour les danseuses de la troupe *Impact*, du cégep Édouard-Montpetit, qui ont ravi la vedette avec leur chorégraphie rappeuse toutefois largement inspirée de celles de Janet Jackson et consœurs. Leurs mouvements saccadés et rapides se suivaient sans nécessairement se ressembler. Ça tombait pile, ça tombait bien... le rap plaît, surtout dans des uniformes qui enrobent des courbes

plantureuses. Les percussionnistes Étienne Rathé et Pierre Doré du cégep de Chicoutimi ont offert, en ouverture de la programmation — tâche ingrate — une performance pour basse et batterie originale et dynamique. Mais c'est Steve Burman du cégep de l'Outaouais qui a gagné, avec ses percussions « physiques », la bourse de 1000 \$ de la meilleure création offerte par la Fédération des cégeps. Il sautait partout, et chaque saut donnait un son. De la percussion nouvelle et complètement séduisante. Enfin, le trio de blues *Essence* du cégep André-Grasset a séduit par la force des voix et la douceur de la guitare acoustique d'accompagnement. Sur des paroles de Laurence Jalbert et des Indigo Girls, arrangées par leurs soins, Arlene Foster et Francine Lewis nous en ont mis plein les oreilles. Le groupe représentera le Québec durant le Festival des jeunes musicales de France et le Festival international de musique universitaire de Belfort, gracieuseté de l'Office franco-québécois pour la jeunesse. Les autres prestations? Et bien, elles rataient quelque peu le coche en tenant plus du spectacle de fin d'année que du concours national.

Au théâtre Saint-Denis, Émeline Michel faisait un retour sur la scène montréalaise après sa piètre prestation des dernières FrancoFolies, en décembre 91. L'Haïtienne au déhanché toujours aussi suggestif, qui venait inaugurer sa tournée canadienne, se présente enfin avec ses propres musiciens, majoritairement français. Le chef d'orchestre, arrangeur et guitariste, Claude Alvarez-Pereyre a parfaitement saisi l'esprit de la chanteuse. Au lieu de se contenter du folklore haïtien et de ses rythmes tropicaux, les résonances jazz ponctuent toutes les nouvelles compositions. Il n'en fallait pas plus pour qu'Émeline Michel soit comme un poisson dans l'eau. Sa chanson totem *Flamm* en ressort vivifiée. La belle y gagne chaleur, assurance... mais ça ne lève toujours pas. Pourquoi? Je cherche encore. Elle est charmante, elle chante délicieusement bien et vous envoûte facilement, elle a des musiciens efficaces qui n'ont plus rien à apprendre de leur métier. Et malgré tous ces ingrédients, rien à faire, les spectateurs se contentent de sages et polis clap-clap. Rien à voir avec l'effervescence que l'on se serait en droit d'attendre.

Un discours tricoté serré

Joan Jonas, Naomi London

Galerie Samuel Lallouz 372, rue Sainte-Catherine Ouest Jusqu'au 29 avril 1992.

Marie-Michèle Cron

L'ENVOÛTEMENT qui se dégage des pièces présentées par Joan Jonas et Naomi London, deux grandes artistes (la première en pleine maturité d'une démarche hautement poétique, la deuxième déjà promise, elle aussi, à une brillante carrière internationale) réunies ici à la galerie Samuel Lallouz en un duo de coeur et de choc, nous « oblige » presque à retourner maintes fois sur les traces de ses oeuvres catapultées dans les balises poreuses de l'exil et de la solitude.

Joan Jonas, sorte de prêtresse chamannique du XXe siècle rodée, entre autres, à l'art de la performance et de la vidéo est férue de légendes médiévales magiques.

Ici l'artiste revient avec des souvenirs de voyage puisés dans des villes soumises aux fortes fluctuations de l'Histoire, l'ex-Berlin Est récemment basculé de l'autre côté de son mur, la Pologne grise et hagarde, dans lesquels l'artiste a amorcé un travail, des performances ouvertes en plusieurs volets. En témoignent ces photographies d'une ancienne manufacture de spiritueux, d'architectures encore investies d'ornements baroques, de robes de mariée comme une âme éperdue accrochée au grillage et mêlant sa blancheur surannée à la neige, d'images d'aujourd'hui « exotiques » confrontées au foisonnement d'objets qui imprègnent un brio-à-brac coloré new-yorkais. Deux bandes vidéo racontent parallèlement aux documents photographiques devenus porteurs de mémoire et de parole, l'histoire d'un roi déchu et fou, transformé par un mauvais sort en oiseau. Inspirées d'un poème irlandais du XVIIe siècle, les photographies juxtaposent des fragments narratifs où le héros, suspendu dans l'espace, exprime son

déchirement entre deux états d'être. C'est aussi le sort de tous ces exilés tiraillés par le retour aux sources et l'adaptation à un monde qui leur est étranger.

Naomi London surprend le spectateur par une démarche qui s'avère des plus prometteuses. Dans ses dessins bruts au graphisme atteint et sali par le fusain, les prototypes de vêtements non-fonctionnels renvoient à un corps virtuel prisonnier du carcan social. Les tricotés en laine aux couleurs vives accrochées au mur souffrent déjà de l'amputation que ce dernier leur a fait subir. Manches trop longues ou soudées en une camisole de force, pièce sans ouverture où une cagoule empêche de voir et de sentir, cou vertigineusement allongé comme celui de femmes-girafes africaines, têtes qui se rejoignent et qui parlent de la malformation génétique des frères siamois.

Fabriquées par des personnes âgées que bien des sociétés occidentales refoulent et enferment dans des hospices atones, confirmant leur rôle passif et nivelant toutes les iden-

tités, ces créatrices hors pairs que l'artiste a approchées pour leur soumettre son projet collectif, tricotent maille après maille un discours actif et critique. Elles opposent alors à une activité féminine traditionnelle et manuelle, la production de masse, que des ouvrières taïwanaises sous-payées, poussées par l'exploitation massive de patrons abusifs, doivent rentabiliser. Patron devant l'objectif de Naomi London qui en saisit toute la tendresse riieuse, ces vieilles dames pas du tout indignes essayent alors ces vêtements inusités qui portent leur signature sur les étiquettes d'usage et laissent sur le parquet de la galerie un large poncho écarlate, que quatre personnes peuvent endosser pour rapprocher tous les corps. Corps déformés par l'arthrite ou vigoureux, corps infirmes et bien portants... ils se faneront bien un jour dans l'habit difforme et flou qu'une humanité sourde-aveugle s'empresera de reléguer aux oubliettes. L'oeuvre de Naomi London est touchante et très forte.

ÉDITORIAL

Cesser de miser sur les casinos

C'EST ENCORE PARTI. Comme un lapin de Pâques sortant du chapeau d'un magicien, la vieille « nouvelle » de l'implantation de deux casinos à titre expérimental — l'un au Palais des congrès de Montréal, l'autre dans Charlevoix, au royaume de Ménaud, devenu celui de... Raymond Malenfant — refait surface une fois de plus. Comme par hasard, cette « fuite » bien calculée survient durant l'ajournement de l'Assemblée nationale pour le congé pascal. Ce qui donne près de deux semaines pour laisser voler le ballon sans contrainte ou contradiction; ce qui permet ainsi aux lobbys, internes et externes, de pousser leurs pions un peu plus avant, un peu plus haut. À force de pressions bien placées, les puissants groupes d'intérêts, qui se disputent les mirages du baccarat et du poker, finiront par venir à bout des résistances, ici comme ailleurs.

La technique est usée, elle semble encore efficace. Depuis un an, le manège, trop bien rodé pour qu'il ne soit pas inspiré en haut lieu, se répète presque mensuellement. Si ce n'est *La Presse* qui annonce la primeur, c'est le réseau TVA qui a vent des sites probables ou Radio-Canada qui établit de savantes distinctions entre les casinos à l'éuropéenne, bon chic bon genre, qui seront notre lot béni, et les maisons de jeu à l'américaine, honnies des dieux qui veillent sur notre bien-être et notre sécurité. Les autres médias ajoutent aussi leur grain de sel. Et le gouvernement, au lieu de trancher comme il aurait dû le faire depuis longtemps, ne cesse de tergiverser, laissant chacun spéculer et ergoter à sa guise.

C'est à n'y rien comprendre. Il y a une décision à prendre. Elle n'est quand même pas si terrible ni si difficile. Il y a tout juste dix ans, aux prises avec une conjoncture semblable — récession qui s'étire, reprise léthargique, selon l'euphémisme des spécialistes, de sorte que le gouvernement cherche désespérément des sources inédites de fonds — le premier ministre Lévesque n'a pas laissé traîner le débat outre mesure. Les casinos procureraient bien quelques millions de dollars supplémentaires à l'État affamé, mais les risques, à l'évidence, étaient plus lourds que les bénéfices, à bien des égards; ils n'en valaient pas la chandelle. Aux prises avec l'ombre menaçante du crime organisé et du blanchiment d'argent, le gouvernement péquiste a vite fermé ce dossier qui ne sentait pas bon.

D'ailleurs avec la bénédiction de l'opposition officielle, devenue depuis le gouvernement. Au terme d'une longue étude et analyse, le PLQ s'opposait formellement à l'implantation de casinos au Québec. Le député de Viger et porte-parole de son parti, M. Cosmo Maciocia, concluait ainsi son dossier : « Aucune formule de casinos, même la formule dite européenne, ne saurait faire hésiter le gouvernement. De plus, l'établissement d'une brigade de jeux, l'adoption de toutes les mesures législatives pour la prévention du crime, ne sont que des moyens fictifs pour enrayer les problèmes qui, tôt ou tard, se manifesteront. » On ne saurait mieux dire.

Dix ans plus tard, on prétend que les systèmes de protection — bien gérés par l'État et sous la gouverne de Loto-Québec qui, en 20 ans, a fait des Québécois les plus gros parieurs du Canada — peuvent être étanches. Rien n'est moins sûr. À preuve, ce qui se passe ailleurs, au fil des ans : même les prétendus meilleurs systèmes finissent par être percés et par être détournés à des fins inavouables. Le Québec n'est pas si mal pris qu'il doive ainsi, en désespoir de cause, jouer à la roulette russe.

Bien d'autres aspects ne cessent de troubler dans ce dossier. Par exemple, alors que la crise économique ne cesse de multiplier ses victimes, le gouvernement devrait redoubler d'imagination et d'audace pour mettre au point des programmes de relance novateurs, en vue de susciter la création d'emplois permanents et bien rémunérés. Or, pour toute stratégie touristique, en guise de coco pascal, il fait miroiter des retom-

Le hasard reste un mauvais pari économique pour le Québec

bées aléatoires et des emplois précaires, autour de gobe-sous de luxe, pour amuseurs richards et désœuvrés. Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Gerald Tremblay, a peine à implanter ses grappes industrielles, porteuses d'emplois d'avenir, permanents et stables. Le tourisme, mal en point, aurait aussi besoin d'un « prophète » semblable, qui ne craint pas de sortir des sentiers battus.

Hélas, le ministre responsable, M. André Vallerand, donne la fâcheuse impression d'être obsédé par les fichus casinos, présentés comme une espèce de panacée qui permettrait de maintenir à flot des programmes sociaux de plus en plus coûteux. S'il mettait autant d'énergie à développer des initiatives solides et durables, au lieu de s'obstiner à vendre ses tables de jeux de hasard à ses collègues sceptiques, le ministre ferait oeuvre bien plus utile pour le Québec. S'il en est incapable, qu'il s'adonne plutôt au golf où, semble-t-il, sa moyenne est meilleure et... moins dangereuse pour la société québécoise.

De quelque point de vue qu'on aborde le dossier, il faut cesser de miser sur les casinos comme stratégie de développement touristique. À Montréal ou dans Charlevoix — le pays de Félix-Antoine Savard, de Gabrielle Roy, de René Richaud, et de tant d'autres peintres, poètes et écrivains — à Mirabel, Hull ou Orford — les mânes du poète d'« une race qui ne sait pas mourir », Alfred DesRochers doivent se regimber quelque peu — pour renflouer la caisse touristique ou le Trésor public, il faut trouver d'autres formules, plus rentables et moins pernicieuses que le hasard bien maquillé. Par exemple, il y a des mois, sinon des années, que l'on connaît à Qué-

bec l'urgence de mettre de l'ordre dans les vidéopokers et autres jeux électroniques. Le gouvernement y perd annuellement plusieurs dizaines, voire quelques centaines de millions — le chiffre de 600 millions \$ a même été évoqué — au vu et au su de tous. Au lieu d'y voir, comme son devoir le lui impose et comme les commerçants honnêtes le réclament, d'ailleurs, Québec gaspille un temps précieux à tergiverser autour d'éventuels et mirobolants casinos — qui rapporteraient au mieux quelques dizaines de millions \$. Résultat pitoyable : on laisse, en pleine disette de fonds publics, filer sans contrôle adéquat une industrie en pleine expansion, autrement plus lucrative pour le Trésor public que les mises des joueurs en smoking.

L'imagination au pouvoir à Québec ? Non pas, plutôt l'aberration, presque érigée en système ! Que le gouvernement mette fin à cette valse-hésitation, à cette procrastination qui n'honore personne. Il n'y a aucun touriste qui va venir au Québec parce qu'il y trouvera des casinos dits à l'européenne, donc propres, propres, propres, où dépenser ses précieux dollars et gonfler les coffres d'un État de plus en plus anémique. Visiteurs et congressistes affluent, par contre, là où ils trouvent des produits originaux, axés sur les atouts d'une région, des programmes qui mettent en valeur les attraits d'une Province qui en a plusieurs. Il faut miser sur du solide et du permanent, pas sur des gobe-sous et des risques inévitables, presque incalculables, quoi qu'on prétende par ailleurs.

Le jeu de hasard n'est pas préjudiciable en soi, sauf pour les joueurs compulsifs et invétérés qui, de toute manière, ont assez d'astuce pour assouvir leur passion. Ce qui est en cause, ce sont surtout les activités qui s'y greffent, immanquablement, et les coûts divers qu'elles entraînent. Il y a, certes, des retombées économiques, mais aussi des retombées sociales autrement plus dramatiques. Que les maisons de jeu soient gérées par l'État ne constitue pas une assurance tous risques. Comme le disait le prédécesseur de M. Vallerand au Tourisme, M. Michel Gratton, s'il y a une part pour l'État, dans les casinos, il y en a une autre, moins désirable, pour des réseaux clandestins, de la prostitution à la drogue, en passant par le blanchiment de l'argent et le prêt usuraire. Des brouilles, quoi, pour les adorateurs du dieu dollar à tout prix !

Heureusement, à côté de M. Vallerand, qui veut administrer sa panacée hasardeuse un peu partout au Québec, et de son collègue Marc-Yvan Côté, qui insiste pour que Charlevoix (« le comté métaphysique » du Québec, selon Mgr Félix-Antoine Savard) serve de cobaye privilégié, d'autres ministres manifestent plus de prudence. Ce n'est pas, faut-il espérer, parce que le projet fait surface aux comités interministériels, que MM. Levesque, Ryan, et autres n'ont plus de réticences. Ce n'est pas non plus parce que l'Ontario songe aussi à cette potion prétendue magique que le Québec doit se donner le poison.

GILLES LESAGE

LE SILENCIEUX

De l'homme et d'autres bagatelles

L'HOMME est un brouillon dont on attend en vain le texte définitif.

Dialogue. — Technique de communication munie d'un dispositif d'interruption.

Le mal, c'est de ne pas faire le bien.

Je hais les gazons cultivés, offrant l'aspect d'un désert vert que le pissenlit même dédaigne.

Grand commis. — Dans la jungle obscure et impénétrable de l'État, le boa constricteur des ministères.

Commentant une déclaration qu'allait faire M. Bourassa, un journaliste écrit : « On le voit venir. » — Quand donc le verra-t-on s'en aller ?

Les génies font école, mais n'en fondent pas.

Un building en érection n'a rien d'édifiant.

Régression de la spiritualité. — Combien de bonnes âmes troquent leur foi de charbonnier contre d'absurdes crédulités de charlatan ?

Je me demande de qui est composé l'opinion publique, puisque la plupart des gens s'en excluent.

Dresser un chien, c'est abuser de son instinct animal.

Le coeur est un organe amovible. Ne l'a-t-on pas à la bonne place quand on l'a sur la main ?

Un politicien devrait être tenu de parler convenablement comme un écrivain d'écrire correctement.

Aberration. — Dérangement d'esprit d'un intellectuel éminent que seul un psychanalyste de haut vol peut traiter.

On attend toujours que les économistes nous disent si la mondialisation des marchés entraînera l'extinction des ventes de garage.

Jeune, je considérais un homme politique. Je le tenais pour une boussole qui bien vite s'est métamorphosée en girovete.

Albert Brie

Jeffrey Simpson

Un message limpide

TOUTES MES EXCUSES si, après deux semaines passées au Japon, je trouve le Canada un tantinet paroissial.

Le *Globe and Mail*, l'un des rares quotidiens qui ait des correspondants à l'étranger, a joué à la une un reportage sur le ministre Michael Wilson qui occupait une suite luxueuse dans un hôtel lors d'une mission commerciale en Chine.

L'*Ottawa Citizen*, toujours à la une, parle de la secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Barbara McDougall, voyageant en première dans l'avion qui la ramenait d'Afrique du Sud, malgré une directive gouvernementale bannissant cette pratique.

Le *Toronto Star*, de son côté, a fait tout un plat du fait que des députés et sénateurs canadiens ont séjourné dans une ville de villégiature en Floride — avec leurs épouses ! — à l'occasion d'une rencontre annuelle avec des sénateurs et congressmen américains.

Au Québec, c'était à prévoir, la presse n'a pas pu détacher son regard des propos tout-à-fait ordinaires tenus par Jacques Parizeau au magazine *Time* et par Robert Bourassa au journal *Le Monde*. Ce qu'avaient à dire ces deux hommes politiques n'avait rien de vraiment surprenant. Que M. Parizeau annonce sa démission au cas où l'option souverainiste serait défaite lors d'un référendum n'est qu'un geste honorable, mais ses commentaires ont été la source d'analyses et de reportages à n'en plus finir.

Il se peut que ces anecdotes fournissent une réponse partielle au fait que la presse dite sérieuse — j'exclus ici les tabloïds — perde des lecteurs depuis quelques années. Les journaux à l'affût de choses triviales ou qui ennuiant leurs lecteurs à faire bâiller perdront toujours des lecteurs. Nulle part ailleurs au monde, selon moi, on trouve des journaux qui se préoccupent autant de choses triviales et « plates » qu'au Canada anglophone; ou qui sont, à mon sens, aussi paroissiaux que ceux du Québec.

De toutes manières, tandis que les Canadiens se lancent dans leur passe-temps préféré de s'examiner les entrailles, les Japonais sont en voie de consolider leur force économique, pour la rendre encore plus compétitive dans les années à venir.

L'économie japonaise a subi un ralentissement en 1991. Il ne s'agissait pas d'une récession, mais d'un ralentissement. Et ce courant est bénéfique pour l'économie japonaise.

En 1989-1990, l'économie japonaise a connu une telle croissance que les investissements se firent dans la mauvaise direction — dans l'immobilier, ce qui a fait monter le prix des terrains à Tokyo, et à la Bourse. La Banque centrale du Japon n'a pas pris ces deux tendances qui ne contribuaient pas à rendre l'économie du pays plus compétitive.

Les responsables de la politique monétaire ont déclaré la guerre à l'inflation. La croissance a ralenti, contrariant du coup les spéculateurs en Bourse ou dans l'immobilier. Il en a résulté un nombre accru de faillites et une chute sentie de l'indice Nikkei, mais la conséquence à long terme sera de ramener les investissements dans des domaines plus productifs.

Au lieu d'exporter des milliards de dollars vers l'Amérique du Nord, les Japonais investissent maintenant dans leur économie et dans l'économie des pays asiatiques. On

estime qu'en cinq ans, le Japon aura doublé ses investissements en Asie. À l'aube du XXI^e siècle, par le biais de ces investissements, de l'aide et des flux commerciaux en provenance du Japon, Tokyo se sera préparé un rôle de puissance économique dominante dans l'aire asiatique.

Au fil de trois décennies, après la Deuxième Guerre mondiale, le Japon récupérait. Il se contentait de bâtir sa propre puissance économique sans assumer un rôle important sur la scène internationale. Maintenant, les Japonais estiment que la puissance économique doit aller de pair avec une part plus grande dans la sphère politique.



En quoi consistera au juste ce rôle nouveau ? De longs débats ont cours à ce sujet au Japon, pays où l'on préfère en arriver au consensus avant de passer aux actes. Les Japonais savent que le souvenir des agressions du Japon en Asie rendent nerveux les pays qui sentent que Tokyo aura une influence de plus en plus grande. Ils se rendent compte que les États-Unis trouveront difficile quelque partage de leadership que ce soit. Mais les Japonais savent également que la puissance économique de leur pays rend la Japon sujet à de fortes pressions politiques auxquelles il doit répondre.

Au Japon, on cherche des idées nouvelles pour la conférence de l'ONU qui se tiendra en juin à Rio — sur le développement et l'environnement. Le Japon s'efforce de jouer un rôle diplomatique constructif au Cambodge. Ce pays est devenu la plus importante source d'aide au monde — en chiffres absolus, mais pas selon les statistiques par habitant. Un projet de loi à l'étude par la Diète (parlement) japonaise autoriserait les forces japonaises à servir dans les missions de paix que chapeautent les Nations Unies.

Ce sont là des éléments qui indiquent que le Japon s'achemine vers un rôle politique plus important dans le monde, comme l'atteste également sa demande discrète de siéger à un Conseil de sécurité élargi à l'ONU.

L'an dernier, le premier ministre Mulroney, lors d'un voyage au Japon, a appuyé une proposition allouant au Japon un siège au Conseil de sécurité de l'ONU. Il s'agissait là d'une bonne proposition; le monde gagne en stabilité dès que ceux qui détiennent le pouvoir assument plus de responsabilités. Personne ne peut douter que, pour le meilleur ou pour le pire, le Japon détient présentement un pouvoir énorme en proportion de la force de son économie; force qui est susceptible de s'accroître avec le temps.

LE MESSAGE du Japon est limpide pour le Canada. Tandis que nous nous engageons dans des débats internes interminables à propos d'enjeux que le reste du monde estime nullement pertinents, le Japon et les autres pays asiatiques s'affairent à devenir plus efficaces et plus compétitifs. Leurs priorités sont les bonnes. Les nôtres, non. À mesure que passent les années, le coût à payer pour nos fixations domestiques ne fait qu'augmenter.

LETTRES AU DEVOIR

Un choix simple

CESSERONS-NOUS bientôt de traiter l'arbre, cet être essentiel à la vie sur terre, en simple mobilier facultatif qui répond à des normes d'efficacité statistique (tant d'arbres au km et par 100 habitants).

Quand on sait que l'arbre, même le plus résistant, n'a en moyenne que cinq ans de probabilité de survie en ville, comment ne pas admirer le rôle autrement décoratif de ces véritables baromètres indicateurs de la qualité de l'air, donc de la vie.

Le choix reste simple; ou on limite la plantation d'arbres dans les rues commerciales ou on y limite la circulation automobile. L'exemple des pauvres arbres qui sont transplantés à l'intersection Papineau/Mont-Royal est un cas flagrant de négligence.

C'est à croire que les services de la ville aiment se donner ainsi du travail. La main droite ne sait ce que fait la gauche, et surtout ce qu'il nous en coûte en taxes pour un travail perpétuellement à recommencer : probablement près de 1000 \$ par arbre, si on évalue l'entretien, la culture, le transport et la manutention.

Denis Munger
Montréal, 4 avril 1992

J'aime le Canada

JE VOUS ÉCRIS parce que je crois que les Canadiens anglais et les Canadiens français ont souvent une perception limitée et dénotent des faux préjugés à l'égard de l'autre Canada. Nous nous observons à travers les extrémités opposées d'un télescope et le résultat provoque un portrait déformé de la réalité. Plus que ce qui peut nous séparer, regardons bien ce qui nous unit, nous réaliserons que nous partageons beaucoup de choses en commun et qu'en effet nous sommes comblés.

Je ne veux pas que le Canada soit démantelé. C'est un pays spécial et unique. Non seulement le Canada est vaste et beau mais on y trouve un mélange de langues et de cultures unique au monde.

J'ai visité le Québec de temps en temps et j'ai bien aimé. Le Québec est à la fois différent, si distinct tout en étant une partie intégrale du Canada. Les Canadiens français sont chaleureux, joviaux et créateurs. Sans eux, le Canada ne serait pas le même. Bien que ce mariage n'ait jamais été de tout repos, le Canada a été, et doit demeurer, un exemple vivant du travail commun visant un bien commun que peuvent accomplir des gens de langue et, d'origine différentes.

Cette première raison, je peux la résumer par les mots « J'aime le Canada ».

Le malentendu entourant l'Accord du lac Meech et un bel exemple d'incompréhension mutuelle. Ainsi, beaucoup de Québécois croient que le rejet de l'Accord correspond à un rejet du Québec et à ses aspirations légitimes. Tel n'est pas le cas. Trop de distorsions et d'ambiguïtés ont fait échouer l'Accord sans parler d'un processus inadéquat. Cela ne signifie pas, que nous n'acceptons pas le caractère distinct du Québec; le Québec a toujours été distinct, et c'est ce qui fait la spécificité du Canada.

Je suis consciente que mes enfants, mes petits-enfants et moi sommes fortunés d'être nés dans un pays où, les citoyens jouissent de la liberté, de la sécurité, d'un panorama divers et magnifique. Les gens qui habitent le Canada sont très civilisés et font du Canada un des pays les plus enviables du globe.

Barbara Blue
St. Catharines, 15 avril 1992

Abraham, Jésus, Mahomet et les autres

MALGRÉ toutes les tergiversations qui continueront à alimenter les interprétations historiques et pour clore le débat sur la confessionnalité scolaire, voici quelques idées qui permettront d'éclairer la lanterne des « confessionnels ».

Voici donc une série d'énoncés qui tenteront de faire comprendre aux malenten-

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa
le 10 janvier 1910

Directrice :
LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef
et directeur de l'information
Bernard Descôteaux

Directeur délégué à l'administration
André Leclerc

Rédacteurs en chef adjoints
Jean Francoeur,
Michel Lefèvre

Directeurs adjoints de l'information
Pierre Cayouette, Roch Côté
Guy Deshaies

FAIS CE QUE DOIS

dants de tout acabit ce que sera l'école laïque, publique et ouverte à tous.

Par exemple, ce serait un compromis acceptable. Nous verrions très bien, après les heures de cours, des locaux prêtés par l'école, occupés par les différentes communautés religieuses dispensant aux élèves inscrits, selon un horaire établi, la catéchèse chrétienne catholique, protestante ou autres, la catéchèse musulmane shiite ou sunnite, la catéchèse juive ou toutes autres formes de catéchèse que la communauté ou les parents jugeraient à propos.

Il est de la responsabilité même des traditions séculaires d'entretenir leurs traditions. C'est un droit et la démocratie appelle cette pluralité. Le problème vient du fait qu'en fixant dans la constitution les religions catholiques et protestantes comme les seules garantes de l'éthique ontologique on interdit aux autres confessionnalités leur inscription au cœur même de l'institution scolaire et du débat démocratique.

L'école n'a-t-elle pas pour but de transmettre la connaissance et toute la connaissance ? Or, qu'en est-il au Québec à l'aube de l'an 2000 ?

Deuxièmement, se greffe à la constitution la Charte des droits qui interdit à quiconque, il nous semble, de causer une discrimination envers un être humain en raison, entre autres, de sa religion. L'article 93 qui fixe ce que nous savons dans la constitution, i.e. que les catholiques et les protestants puissent posséder leurs écoles, ne serait-il pas en flagrant délit de contradiction avec le contenu même de la Charte ?

Revenons à l'essentiel, la connaissance. La connaissance de notre droit de cité, d'échange avec l'autre, de la différence de l'autre, de la richesse de l'autre, de nos droits civiques, de la convivialité, du partage, de l'histoire, de l'avenir et de tout ce que le lecteur voudra bien y ajouter. Quel est donc le problème de cette école nouvelle qui, si expurgée de ses intégrismes, devient pluraliste, tolérante, accueillante en respectant chez chacun, dans un horaire flexible, ce droit démocratique qu'est la transmission, chez ceux qui s'inscrivent, de toutes les formes de traditions que véhicule l'humanité depuis au moins 3 millions d'années ?

L'État aura son rôle à jouer et les Églises le leur. C'est incroyable qu'on parle encore de ces choses aujourd'hui en 1992 pour l'ère chrétienne, 5752 pour l'ère juive et à peu près 1600 pour l'ère musulmane. J'oublie ici les religions asiatiques. Les Français ont compris cela depuis belle lurette.

Réal Gingras
Outremont, le 21 avril 1992